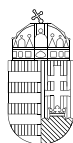


A KÖFOP-2.1.4-VEKOP-16-2016-00001 azonosító jelű
„A Külgazdasági és Külügyminisztérium humán erőforrás-gazdálkodásának
és belső képzési rendszerének fejlesztése” című kiemelt projekt

DIPLOMÁCIAI SZAKNYELVI KÉZIKÖNYV FRANCIA NYELVEN **1**

SZÉCHENYI  2020



MAGYARORSZÁG
KORMÁNYA

Európai Unió
Európai Szociális
Alap



BEFECTETÉS A JÖVŐBE



KÜLGAZDASÁGI ÉS
KÜLÜGYMINISZTERIUM

Készült a Külgazdasági és Külügyminisztérium által megvalósított, „A Külgazdasági és Külügyminisztérium humánerőforrás-gazdálkodásának és belső képzési rendszerének fejlesztése” című KÖFOP-2.1.4-VEKOP-16-2016-00001 azonosító jelű kiemelt projekt keretében, európai uniós forrásból finanszírozva.

*„A Működési és gyakorlati ismereteket tartalmazó kézikönyvek,
nemzetközi szakanyagok és ismertetőik”*
című műszaki-szakmai eredmény megvalósításához kapcsolódóan.

ISBN 978-615-6195-05-0

© A mű szerzői jogilag védett. Minden jog, így különösen a sokszorosítás, terjesztés és fordítás joga fenntartva. A mű a kiadó írásbeli hozzájárulása nélkül részeiben sem reprodukálható, elektronikus rendszerek felhasználásával nem dolgozható fel, azokban nem tárolható, azokkal nem sokszorosítható és nem terjeszthető.

SZERZŐ: **NAGY ESZTER**

IDEGEN NYELVI SZAKLEKTOR: **MUNKÁCSY KATALIN**

KIADVÁNYTERV, TÖRDELÉS:
LEW-ART DESIGN KFT. 2020.

BEVEZETŐ

A *Külgazdasági és Külügyminisztérium humánerőforrás-gazdálkodásának és belső képzési rendszerének fejlesztése* című, KÖFOP-2.1.4-VEKOP-16-2016-00001 azonosító jelű – európai uniós forrásból finanszírozott – kiemelt projekt keretében kidolgozott *Diplomáciai szaknyelvi kézikönyv* célja, hogy hozzájáruljon a tartós külszolgálat magas szintű ellátásához szükséges nyelvi kompetenciák fejlesztéséhez és a külügyi szaknyelvi felkészítéshez, melyek révén a külügyi és külgazdasági munkavégzésben érintett, a tartós külszolgálatukat töltő vagy arra felkészülő tisztviselők sikeresen tudják használni az idegen nyelvet a szakmai kommunikációs szituációkban, és ezáltal eredményesen tudják ellátni szakmai feladataikat.

Az anyag két részből áll.

Az **első rész** a már meglévő ismeretek felfrissítésére és újak megszerzésére fekteti a hangsúlyt, ami különféle szövegműfajok feldolgozásán és az ezzel kapcsolatos szakszókincs bővítésén alapul.

Az egyes fejezetek az alábbi témaköröket foglalják magukba:

- Magyarország
- A célnyelvi ország
- Az Európai Unió
- Az Európai Unión kívüli világ
- A külképviselet

A kézikönyv **második része** az eredményes diplomácia-szakmai kommunikáció alkotóelemeinek fejlesztését célozza. Ezek az alkotóelemek a beszédértés, a beszédalképeség, az írott szöveg értése, az íráskészség, a nyelvek közötti közvetítőkészség, a nyelvismeret és a jártasság. A célirányos gyakorlatok mellett a nyelvhasználónak tanácsokat is adunk olyan kérdésekben, mint pl.:

- hogyan lehet fejleszteni a szövegértési készséget,
- milyen nyelvi eszközök szükségesek ahhoz, hogy részt tudjunk venni egy társalgásban,
- hogyan épül fel egy sikeres prezentáció,
- melyek a diplomáciai levelezés jellemzői,
- mire ügyeljünk egy szöveg fordítása közben,
- melyek a diplomáciai érintkezés főbb szabályai.

Mindkét részhez szószerkezet kapcsolódik. Az első rész utáni az egyes fejezetek lexikai elemein alapul, és a célnyelvi szavak, kifejezések magyar megfelelőjét tartalmazza. A második szószerkezet egy, a szövegektől független, a nemzetközi kapcsolatokban fontos lexika gyűjteménye.

A kézikönyv használójával szemben elvárt nyelvtudás a KER B2 szint, melyet az alábbiak szerint foglalunk össze:

Meg tudja érteni az összetettebb konkrét vagy elvont témájú szövegek fő gondolatmenetét, beleértve a szakterületének megfelelő szakmai beszélgetéseket is. Folyamatos és természetes módon olyan szintű interakciót tud folytatni anyanyelvű beszélővel, ami az egyik fél számára sem megterhelő. Világos, részletes szöveget tud alkotni különböző témák széles körében, és ki tudja fejteni véleményét egy aktuális témáról úgy, hogy részletezni tudja a különböző lehetőségekből adódó előnyöket és hátrányokat. Meggyőző érvekkel meg tudja védeni a témával kapcsolatos álláspontját.

A szerzők nem titkolt szándéka azonban hozzájárulni ahhoz, hogy a nyelvhasználó nyelvtudása a B2 szintről magasabb szintre léphessen. Ha a nyelvhasználó a Külgazdasági

és Külügyminisztérium által biztosított Diplomáciai Szakmai Nyelvi Vizsgán kíván majd tanúbizonyságot adni a magasabb szint eléréséről, akkor javasoljuk, hogy ismerkedjen meg annak témaköreivel, mivel azok tartalmazznak olyan témákat is, amelyeket jelen anyagban – a terjedelmi korlátok miatt – nem tudtunk feldolgozni.

Eredményes felkészülést kívánunk!

LECTORI SALUTEM

Vous avez décidé de perfectionner vos connaissances de français, vous vous êtes inscrit au training de communication du Ministère des Affaires Économiques et Étrangères.

Vous avez pris la bonne décision, le français, malgré la prépondérance incontestable de l'anglais, reste la langue internationale de la diplomatie. Il est toujours une des langues officielles des organisations internationales, et véhicule une culture vieille de mille ans.

Cette culture enrichit le patrimoine culturel univesel dans tous les domaines de l'art, comme la musique, la peinture, la littérature, et dans le domaine des sciences.

Le manuel vous propose deux aouts. Il vous conduira à travers des chapitres à élargir vos connaissances sur la Hongrie, la France, l'Union européenne, il présente les grandes organisations internationales hors de l'Europe et vous offre des connaissances sur la mission diplomatique. Il vous permettra d'améliorer vos compétences linguistiques et professionnelles orales et écrites, et en même temps vous préparera à l'examen du français de la diplomatie.

Le manuel est doté d'une structure facile à concevoir : les textes plutôt longs sont suivis d'exercices qui ont la tâche de tester la compréhension des informations et la mise en pratique des compétences visées.

Ce travail envisage d'améliorer votre capacité de communication en français et pour ce faire nous vous aidons à pratiquer les techniques suivantes : comment poser les questions de façon plus explicite, et comment y répondre correctement, comment s'exprimer bien en forme de monologue, comment argumenter dans un sujet ou un autre, comment formuler mieux notre opinion et comment convaincre notre partenaire, quelles sont les bonnes techniques à suivre dans la communication (langage courant, langage officiel et / ou écrit), comment prendre des notes, comment s'informer sur les sites et les réseaux sociaux en français, comment transmettre bien un texte à un autre interlocuteur, comment faire une bonne présentation, etc.

Il est à noter que la présentation de tous les territoires francophones n'étant pas le but de notre travail, nous nous contentons de vous faire connaître l'Hexagone avec ses richesses culturelles, gastronomiques et le rôle économique et politique que le pays remplit de nos jours aussi dans le monde. Pour cette fin nous avons utilisé des sources authentiques françaises, le vocabulaire du langage courant en France. La Belgique, la Suisse ou le Québec du Canada ainsi que les pays africains où le français reste souvent la langue de communication ne sont pas présentés dans ce manuel.

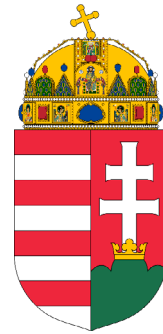
Nous vous souhaitons bonne lecture et bonne utilisation du manuel.

TABLE DES MATIÈRES

BEVEZETŐ.....	4
1. LA HONGRIE	8
1.1. LA HONGRIE ASPECTS GÉNÉRAUX.....	8
1.1.1. Géographie, population	8
1.1.1. Exercices	13
1.1.2. La vie économique	14
1.1.2. Exercices.....	16
1.2. LES VALEURS ET LES ÉLÉMENTS DE LA CULTURE HONGROISE.....	17
1.2.1. Les fêtes et traditions hongroises.....	17
1.2.1. Exercices	18
1.2.2. La gastronomie hongroise	19
1.2.3. La culture hongroise.....	20
1.2.2-1.2.3. Exercices.....	21
1.2.4. Sites touristiques intéressants.....	21
1.3. RELATIONS BILATÉRALES	21
2. LA FRANCE.....	22
2.1. LA FRANCE, ASPECTS GÉNÉRAUX	22
2.1.1. Géographie, population.....	22
2.1.1. Exercices.....	28
2.1.2. Perspectives économiques et sociales	29
2.1.2. Exercices	31
2.2.1. L'attractivité touristique de la France	32
2.2.2. La gastronomie.....	36
2.2.3. La culture française.....	37
2.2.3. Exercices.....	37
3. L'UNION EUROPÉENNE.....	38
3.1. Création, institutions, présidence tournante, priorités de la présidence actuelle.....	38
3.1.1. Données statistiques, histoire	38
3.1.1.1. Exercices.....	38
3.1.2. Histoire de l'Union européenne.....	38
3.1.2. Exercices	40
3.1.3. Les institutions politiques.....	42
3.1.3. Exercices	44
3.1.4. Le droit européen.....	45
3.1.4. Exercices	47
3.1.5. Les compétences partagées entre l'Union et les États membres – Exercices.....	47
3.1.6. Travailler en EU.....	48
3.1.7. La présidence tournante – Exercice.....	49

3.2. Le présent et les défis de l'UE.....	49
3.2.1. Le présent de l'UE	49
3.2.1. Exercice.....	49
3.2.2. Les défis devant l'UE Le Brexit – Exercices	49
3.3 La Hongrie et l'Union européenne.....	50
4. LE MONDE HORS DE L'UNION EUROPÉENNE.....	51
4.1. LA FORMATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	51
4.2. LES PLUS IMPORTANTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	51
4.2.1. L'ONU – L'Organisation des Nations unies	51
4.2.1.1. Le Conseil de Sécurité.....	52
4.2.1.2. Le Conseil économique et social, ou ECOSOC.....	53
4.2.1.3. Le Conseil de tutelle	53
4.2.1.4. La Cour internationale de Justice.....	53
4.2.1.5. Le Secrétariat de l'ONU.....	54
4.2.1.6. L'Organisation mondiale de la Santé – l'OMS.....	54
4.2.2 L'Accord de Paris - La coopération internationale dans le domaine de la protection du climat.....	55
4.2.3 L'OTAN.....	55
4.2.4 OMC - L'Organisation Mondial du Commerce.....	56
4.2.4 Exercice	56
4.3. LE ROLE GLOBAL DE LA FRANCE.....	57
4.3.1. La France considérée comme une puissance globale.....	57
4.3.2. L'OIF - le réseau de la Francophonie.....	57
4.4. Exercices	57
5. LE PROTOCOLE DIPLOMATIQUE.....	59
5.1. LA MISSION DIPLOMATIQUE.....	59
5.1.1. L'origine de la mission diplomatique	59
5.1.2. La mission diplomatique et ses fonctions	59
5.1.3. Le classement des agents d'une mission diplomatique	60
5.1.4. L'immunité diplomatique	60
5.1.5. Le corps diplomatique	61
5.1.6. L'organisation d'une mission diplomatique	61
5.2. LA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.....	64
5.2.1. La note verbale.....	64
5.2.2. La lettre (diplomatique).....	65
5.2.3. Les lettres de créance.....	65
5.2.4. Les lettres de rappel.....	66
5.2.5. Les Cartes de vœux diplomatiques.....	66
5.3 Exercices	67
6. SOLUTIONS	68
ENDNOTES.....	80
VOCABULAIRE.....	82
SOURCES.....	98

1. LA HONGRIE



1.1 LA HONGRIE ASPECTS GÉNÉRAUX¹

1.1.1. GÉOGRAPHIE, POPULATION

- situation géographique: Europe centrale, dans le bassin des Carpates. Elle est limitrophe de la Slovaquie au nord, de l'Ukraine et de la Roumanie à l'est, de la Serbie, de la Croatie et de la Slovénie au sud-est, de l'Autriche à l'ouest.
- superficie: 93 028 km²
- relief: Le pays se divise en trois régions géographiques d'ouest en est: la région de la Transdanubie, la région entre le Danube et la Tisza, la Grande plaine. Les montagnes les plus hautes se trouvent au nord du pays, c'est là que se trouve le point culminant du pays, le Kékes (1 015 m), situé dans la chaîne du Mátra.
- hydrographie: le fleuve le plus important est le Danube, la rivière la plus importante est la Tisza. Les plus grands lacs sont le Balaton (le plus grand lac de l'Europe centrale), le lac de Velence et le lac Fertő.
- climat: continental avec des hivers froids et des étés chauds.
- nombre des habitants: 9,77 millions (recensés en 2017), la densité moyenne de la population est de 105 hab/km², la composition ethnique: plus de 90% de Hongrois, 6% d'ethnies diverses (des Allemands, des Roumains, des Serbes, des Slovaques, des Ukrainiens), et 3% de Roms.
- capitale: Budapest avec 1,7 millions d'habitants (donnée de 2017).
- langue officielle: le hongrois. Il n'est pas une langue indo-européenne, les linguistes se demandent sur l'origine du hongrois.
- religions: catholique (65% de la population), protestants (25%). La religion juive, le catholicisme grec, le bouddhisme et l'islam aussi sont présents.²



Les débuts de l'histoire³ de la Hongrie remontent au Moyen Âge, lorsque la plaine de Pannonie, ancienne colonie romaine, est occupée par les Magyars, peuple nomade venu du centre-nord de l'Asie. Lors de la conquête du territoire en 895 le prince Árpád envahit le bassin des Carpates habité jusqu'alors par des tribus variées. En 1000 le roi Saint Etienne instaure le royaume de Hongrie, fait accepter la chrétienté, et installe un État chrétien puissant de l'Europe. Pour commémorer la fondation de l'État, le pays célèbre le 20 août comme anniversaire de l'installation de l'État hongrois.

Sous les dynasties suivantes, le royaume de Hongrie connaît, malgré la terrible invasion tatare de 1241, un développement rapide. Il s'organise en comitats, intègre comme États vassaux les territoires avoisinants, et s'étend de l'Adriatique à la mer Noire.

Après l'extinction de la dynastie arpádienne, en 1301, des rois de dynasties différentes se succèdent sur le trône hongrois dont les plus importants sont Charles Robert d'Anjou (1308-1342) et son fils Louis le Grand, le roi chevalier (1342-1382).⁴

Sous la menace croissante de l'Empire ottoman, les rois hongrois renforcent la protection du pays, consacrent des sommes de plus en plus importantes au développement du système de protection frontalière. (Les Ottomans sont entrés en Europe en 1354, et ont conquis les Balkans. Les Ottomans ont mis fin à l'Empire byzantin avec la conquête de Constantinople en 1453.)

Le roi particulièrement fort, marquant l'histoire du pays, Mathias Corvin, fils d'un noble de la Transylvanie, roi de la renaissance, arrive à arrêter provisoirement l'armée ottomane. Il met en place plusieurs grandes réformes administratives et judiciaires, crée une armée et développe le pays sur le plan commercial et culturel. Il pratique une politique centralisatrice en mettant en place une fiscalité destinée à poursuivre la lutte contre les Ottomans, en développant les villes qui échappent aux barons pour passer sous la protection du roi. Sous son règne, la population augmente, bénéficiant de cette protection royale.

Après la mort de Mathias sans héritier légitime en 1490, les candidats se disputent la couronne. Les successeurs indifférents aux affaires de l'État le laissent s'appauvrir au profit des barons qui retrouvent leur ancien statut. La Hongrie connaît des conflits internes, notamment une rébellion paysanne, conduite par György Dózsa en 1514.

Les conflits continuels conduisent à la défaite à Mohács le 29 août 1526, date qui met fin au développement et même à l'unicité du pays. Le jeune roi meurt sur le champ de bataille, d'autres disputent la couronne, et tous ces conflits aboutissent au déchirement du pays en trois parties. L'ouest appartient à l'Empire des Habsbourg, le milieu du pays est occupé par les Ottomans, seule la principauté de la Transylvanie reste autonome.

Suite à l'affaiblissement de l'Empire ottoman, après près de 150 ans d'occupation, tout le pays passe sous le contrôle de l'Autriche lorsque les armées autrichiennes chassent l'armée ottomane du territoire hongrois.

La Hongrie royale est le théâtre de plusieurs révoltes – écrasées – opposant la noblesse et la paysannerie au nouveau pouvoir central autrichien. Une de ces révoltes est un vaste soulèvement nobiliaire (surtout protestant) mené par le prince transylvain François II Rákóczi, proclamé prince souverain en 1704. La répression de ce soulèvement s'achève par la restauration du territoire royal et par un changement de vassalité en Transylvanie (protestante), qui avait échappé aux sultans pour devenir un grand-duché autrichien (catholique).

Après plusieurs tentatives des souverains autrichiens de réformer l'administration et imposer l'allemand comme langue de la Cour, Léopold II d'Autriche reconnaît en 1792 la spécificité des lois et des coutumes hongroises. La Révolution française de

1789 crée une union sacrée de la noblesse hongroise autour de la maison impériale, mais les idées libérales et nationales se diffusent malgré tout en Hongrie et donnent naissance à un courant réformiste important, revendiquant l'égalité devant la loi et devant l'impôt, et la fin des privilèges.

Ce courant est incarné par Ferenc Kölcsey, Ferenc Deák et Lajos Kossuth, Sándor Petőfi, István Széchenyi, révolutionnaires et aristocrates qui proclament en 1848 l'unification de la Hongrie, comprenant la Hongrie royale, la Croatie et la Transylvanie, et revendiquent l'indépendance face à l'empire d'Autriche. Mais, en Croatie et en Transylvanie, les révolutionnaires locaux réclamaient leur propre indépendance, que Kossuth leur refuse. Ces controverses à base nationaliste se vengeront plus tard, surtout après la première guerre mondiale.

Le 15 mars 1848 une révolution paisible s'éclate à Pest, qui, en quelques mois, prend les emplettes d'une guerre de liberté, une guerre d'indépendance. La volonté de se détacher de l'Autriche est tellement forte que l'empereur doit faire appel au tsar Nicolas Ier de Russie pour étouffer dans le sang la guerre de la liberté. Les Habsbourg organisent alors la répression et imposent leur pouvoir par la force. En 1866, l'affaiblissement de l'empire l'incite à apaiser les tensions internes. C'est ce long processus qui aboutit au Compromis, à la Résiliation austro-hongroise de 1867 et à la naissance de l'Autriche-Hongrie. La période du tournant de siècle se caractérise par un développement paisible de la bourgeoisie industrielle, l'industrialisation et le développement urbain. Budapest connaît une urbanisation spectaculaire liée au millénaire de la fondation de l'État hongrois.

L'effondrement de l'Autriche-Hongrie à l'issue de la première guerre mondiale entraîne son éclatement selon le principe des États-nations. Les indépendantistes hongrois prennent le pouvoir à Budapest le 30 octobre et, le 16 novembre, la République démocratique hongroise est proclamée. En avril 1919, les communistes de Béla Kun, alliés aux sociaux-démocrates, prennent le pouvoir et proclament la République des conseils de Hongrie. Le régime ne dure que trois mois.

En vertu de l'application du traité de Trianon en 1920, la Hongrie historique se voit amputée de 32 % de magyarophones et des deux tiers de son territoire, dont son accès à la mer, la totalité de ses mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre et de sel, cinq de ses dix villes les plus peuplées, et 60 % des forêts, ses voies ferrées, ses usines, ses canaux, ses minerais de fer, ses institutions bancaires et ses terres cultivables.

L'amiral Miklós Horthy instaure une période de régence aux orientations très conservatrices. Sa politique irrédentiste le pousse dans les bras de l'Allemagne nazie en 1940. La Hongrie récupère d'abord le Nord de la Transylvanie au détriment de la Roumanie en août 1940, puis participe en 1941 à l'invasion de la Yougoslavie, récupérant ainsi la Voïvodine.

En 1944, Miklós Horthy proclame la neutralité du pays alors que les armées soviétiques franchissent les frontières hongroises. La Hongrie est alors envahie à l'ouest par l'Allemagne, qui renverse Horthy et le remplace par le dirigeant hongariste Ferenc Szálasi, chef du parti fasciste hongrois. Les Soviétiques chassent les Allemands de Hongrie en 1945. Occupée par l'URSS, la République hongroise est soumise à une prise de pouvoir progressive par les communistes hongrois dont les Soviétiques imposent la présence au sein du gouvernement de coalition de l'après-guerre. Mátyás Rákosi, secrétaire général du Parti des travailleurs hongrois, devient le principal dirigeant de la République populaire de Hongrie, nouveau régime communiste officiellement proclamé le 20 août 1949.

Le 23 octobre 1956, la Hongrie se soulève contre la dictature communiste. L'insurrection de Budapest est écrasée le 4 novembre par l'armée soviétique, tuant 3 000 personnes et entraînant le départ de plus de 200 000 Hongrois. János Kádár devient Premier ministre et premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier hongrois, nouveau nom du parti unique. Les personnages éminents de la révolution sont arrêtés et exécutés deux ans plus tard. En 1968 Kádár introduit le «nouveau mécanisme économique», ouvrant l'économie administrée à un petit secteur privé. Il s'agit du « socialisme du goulash » tenu pour responsable de la relative prospérité de l'économie hongroise en comparaison des autres États satellites de l'URSS en Europe. En 1988 le communiste réformateur Miklós Németh prend la succession.

Le 2 mai 1989, la Hongrie autorise le démantèlement du rideau de fer à la frontière autrichienne. Exécuté par le régime après la défaite de la révolution de 1956, Imre Nagy est également réhabilité lors d'une grande cérémonie nationale. Le 23 octobre 1989, le président de la République, Mátyás Szűrös met fin à la République populaire de Hongrie et proclame solennellement la nouvelle République de Hongrie. Après la chute de l'Union soviétique en 1991, la Hongrie rejoint le giron de l'Europe occidentale et adhère à l'OTAN en 1999 et à l'Union européenne en 2004. Avec la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque, elle forme le groupe de Visegrád.

Alors que les deux décennies de la transition sont marquées par un jeu politique équilibré entre la gauche et la droite à la tête du pays, le parti conservateur Fidesz remporte les élections parlementaires à une écrasante majorité au printemps 2010.

Le changement constitutionnel s'accompagne d'un activisme législatif très important permettant un remodelage profond de l'organisation institutionnelle et politico-administrative du pays et laissant entrevoir le retour d'un État fort.

Selon son **régime politique**⁵ la Hongrie est une république parlementaire monocamérale, avec à la tête le président de la république élu par l'Assemblée nationale pour un mandat de 5 ans, renouvelable une seule fois.

La Loi fondamentale de la Hongrie adoptée en 2011 par l'Assemblée nationale crée le texte constitutionnel de la Hongrie.

Le pouvoir législatif est constitué par l'Assemblée nationale composée de 199 députés élus pour quatre ans au suffrage universel au cours des élections législatives.

Le Président de la République, le Premier ministre et le Gouvernement assurent le Pouvoir exécutif de la Hongrie.

Le pouvoir judiciaire appartient à la Cour constitutionnelle et aux tribunaux. Il y a plusieurs médiateurs qui protègent les droits civils, éducationnels et écologiques, ainsi que les droits des minorités hors du circuit judiciaire classique.

Depuis les élections législatives de 2018 les partis suivants composent l'Assemblée Nationale:

FIDESZ – Parti civil, Parti chrétien-démocrate (KDNP), Mouvement pour une meilleure Hongrie (Jobbik), Parti socialiste hongrois (MSZP), Coalition démocratique (DK), La politique peut être différente (LMP), Dialogue pour la Hongrie (PM).

Le système électoral⁶ hongrois comprend trois types de scrutin.

Lors des élections législatives, tous les quatre ans, les citoyens bénéficiant de leurs droits civiques élisent les députés parlementaires pour quatre ans. La loi prévoit un scrutin à un tour, les candidats représentent les partis politiques.

Les élections municipales ont lieu tous les cinq ans. Les citoyens votent pour élire les nouveaux mandataires communaux et le maire de la commune ou de l'arrondissement. Le scrutin est uninominal pour élire le maire, et plurinominal en même temps pour voter pour les membres de la municipalité.

Les élections européennes en Hongrie se tiennent selon le principe de la représentation proportionnelle, à l'échelle d'une circonscription unique. Seuls les partis politiques enregistrés peuvent y présenter des listes, et doivent dépasser le seuil de 5 % des suffrages pour pouvoir participer à la répartition des sièges.

La carte administrative⁷ actuelle de la Hongrie comporte 19 comitats d'une très grande variété de taille et de population, 22 villes ayant le rang de comitat et la capitale Budapest.

Le comitat est la subdivision politique intermédiaire entre l'État et les communes.



Pour se conformer à la nomenclature européenne, le gouvernement hongrois a décidé de définir artificiellement les échelons NUTS 1 (de 3 à 7 millions d'habitants) et NUTS 2 (de 800 000 à 3 000 000 habitants). L'adoption par la Hongrie de la nomenclature européenne s'avère indispensable pour les dossiers de demandes de subventions au développement concédés par les institutions européennes, ou pour faciliter la coopération entre les institutions administratives des diverses régions européennes.

La **langue officielle** de la Hongrie est le hongrois, il bénéficie d'une certaine hégémonie. Tout en gardant et utilisant leurs langues maternelles, les minorités nationales parlent le hongrois. La langue hongroise se trouve isolée du point de vue géographique et linguistique en Europe centrale.

Les minorités nationales (p. ex. les Grecs, les Croates, les Allemands, les Roumains, les Serbes, les Slovaques) ont le droit d'utiliser, d'enseigner leurs langues en Hongrie. Les Roms de Hongrie ont le statut de minorité ethnique.

1.1.1. EXERCICES

I. Répondez aux questions suivantes:

1. Quelle est la forme d'État de la Hongrie ?
2. Quels sont les pays avoisants ?
3. Quels sont les caractéristiques du climat continental ?
4. Quels étaient les débuts de l'histoire de la Hongrie ?
5. Quel était la puissance qui menaçait l'Europe et la Hongrie au 14^e siècle ?
6. Qu'elles étaient les conséquences de la défaite de Mohács ?
7. Quelle était la suite de l'histoire de la Hongrie après l'occupation turque ?
8. Comment les Hongrois ont-ils exprimé pendant les siècles de domination des Habsbourg leur désir d'obtenir l'indépendance ?
9. Quelles sont les événements de 1848-49 ?
10. Qu'est-ce qui caractérise la période de la fin du 19^e, début du 20^e siècle ?
11. Quelles sont les conséquences politiques, géographiques, sociologiques des traités de Versailles ?
12. Quelles étaient les causes de la participation de la Hongrie dans la deuxième guerre mondiale ?
13. Quelles en étaient les conséquences ?
14. Quels sont les événements qui ont conduit à l'éclatement de la révolution de 1956 ?
15. Qu'est-ce qui caractérise la fin des années 80, le début des années 90 ?
16. Qu'est-ce qui caractérise le régime politique actuel de la Hongrie ?

II. Trouvez la bonne solution

1. Selon son régime politique la Hongrie est une...
 - a. république parlementaire monocamérale.
 - b. république parlementaire bicamérale.
 - c. monarchie.
2. Le président de la république en Hongrie est élu ... pour un mandat de 5 ans.
 - a. par les électeurs
 - b. par la population
 - c. par l'Assemblée nationale
3. Les députés de l'Assemblée nationale sont élus ... pour quatre ans.
 - a. au suffrage indirect
 - b. au suffrage direct
 - c. au suffrage universel

4. Le pouvoir judiciaire appartient
 - a. au président de la république.
 - b. à la Cour constitutionnelle et aux tribunaux.
 - c. aux tribunaux.
5. La carte administrative de la Hongrie comporte ...
 - a. 22 communes.
 - b. 30 comitats.
 - c. 19 départements.
6. La langue hongroise est
 - a. l'unique langue parlée en Hongrie.
 - b. une langue connue aussi par les minorités.
 - c. une langue répendue en Europe.

1.1.2. LA VIE ÉCONOMIQUE⁸

Après avoir subi de plein fouet la crise économique de 2008, l'économie hongroise a retrouvé le chemin de la croissance en 2013 et jouit désormais d'une situation économique assainie, avec 4 % de croissance en 2017 et un chômage limité à 4,2 %. Budapest a remboursé en 2016 la dernière tranche du prêt que le FMI lui avait consenti en 2008 et a réduit sa vulnérabilité externe. Ces résultats apparaissent comme la conséquence de la politique économique du gouvernement alliant recettes libérales (baisse de la fiscalité, assouplissement du droit du travail, etc.) et protectionnisme.

Le secteur agricole, qui occupe une position dominante dans l'économie du pays depuis de nombreuses années, représente désormais 3,3% du PIB et emploie aujourd'hui 4,75% de la population active. Les céréales, les fruits, les légumes et le vin sont les principales cultures.

L'industrie représente 26,44% du PIB du pays, emploie un peu moins de 30% de la population active et est très ouverte aux investissements étrangers (l'industrie manufacturière se classe presque toujours au premier rang des investissements directs étrangers). Les secteurs de l'automobile et de l'électronique sont les deux principaux secteurs industriels, représentant 30% des exportations et 15% du PIB.

Le secteur des services représente 54,85% du PIB et emploie près de 65% de la population active. S & P et Fitch ont amélioré la cote de crédit de la Hongrie au début de 2019, notant que le secteur des services est devenu concurrentiel et a stimulé les exportations.

L'emploi a atteint de nouveaux niveaux et le taux de chômage devrait tomber à 3,9%. Le taux de chômage devrait encore baisser pour se stabiliser autour de 3% en 2020. Les pénuries de main-d'œuvre, face à la baisse de la population, et les augmentations du salaire minimum devraient continuer à faire monter les salaires réels.

Depuis 2011, le gouvernement a déroulé le tapis rouge aux industriels étrangers, tout en reprenant en main la banque et les services, cibles de taxes punitives. Pour attirer les entreprises, le taux de l'impôt sur les sociétés a été abaissé à 9 %, loin devant l'Irlande et ses 12,5 %. BMW a décidé d'investir 1 milliard d'euros dans une nouvelle usine d'assemblage à Debrecen. Les coréens Samsung et SK Innovation viennent d'ouvrir chacun un site de production de batteries électriques. Les domaines de coopération les plus recherchés sont la production de véhicules, l'informatique, l'électronique, l'hôtellerie.

Les coopérations scientifiques avec la Hongrie sont recherchées, tout particulièrement avec les jeunes entreprises: créer ensemble de nouveaux emplois, veiller à offrir la meilleure formation possible et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes.

La politique sociale⁹ du pays favorise la naissance des enfants. Le gouvernement offre des aides financières de natures différentes dans les domaines variés de la vie pour stimuler la natalité.

La Hongrie construit un pays s'appuyant sur des ressources internes, favorable à la famille, sollicitant les naissances et finançant d'une façon durable les budgets familiaux. L'État souhaite réunir les conditions permettant aux familles de faire naître tous les enfants désirés, de retrouver le chemin de l'augmentation du nombre d'habitants et d'atteindre la valeur de 2,1 tant souhaitée pour le taux de fécondité, c'est-à-dire l'indice démographique stratégique – a souligné Attila Beneda, secrétaire d'État adjoint chargé des politiques familiale et démographique.

Afin d'atteindre les objectifs, le budget central de l'État assure toutes les ressources nécessaires, les dépenses de politique familiale représentent déjà 4,9 % du PIB.

Un crédit sans intérêt, transformable en subvention non remboursable est introduit, la subvention dédiée aux primo-accédants est élargie, les crédits hypothécaires empruntés par les familles baissent dès la naissance du deuxième enfant, l'exonération complète de l'impôt sur le revenu sera accordée aux femmes dès la naissance du quatrième enfant, ainsi qu'un programme d'achat de véhicule destiné aux familles nombreuses, des soins élargis dans les crèches et une allocation de maternité dédiée aux grands-parents entrent également en force.

Dans le domaine des perspectives¹⁰ le plan Irinyi définit les mesures à prendre pour le pays dans l'intérêt de se doter d'une stratégie du développement industriel basé sur l'innovation. Le plan prévoit la participation de 30% de l'industrie dans le PIB jusqu'à 2020 (la prévision européenne est à 20%).

Le plan prévoit la mise en service de l'intelligence artificielle dans la production industrielle. Pour le moment il ne s'agit que de la phase d'essai, comme pour une des PME hongroises travaillant en coopération avec les Français et les Suédois sur le développement des voitures autonomes.

En matière de la protection de l'environnement le plan prévoit la mise en place d'un plan national d'action afin de promouvoir le développement de l'économie circulaire, la gestion des déchets, la protection de la biodiversité, la surveillance des zones protégées.

Malgré le dynamisme du développement des dernières années, les inégalités perdurent et attendent la solution. La région particulièrement frappée de la pauvreté est le nord, nord-est du pays. Le revenu moyen ici est inférieur à celui du niveau national, le chômage est particulièrement élevé, le niveau de la scolarisation est très bas, celui du décrochage précoce est largement supérieur au niveau national. Le gouvernement introduit des mesures pour améliorer la situation de ces départements, une parmi elles: la fréquentation obligatoire de l'école maternelle au dessus de l'âge de 3 ans.

1.1.2. EXERCICES

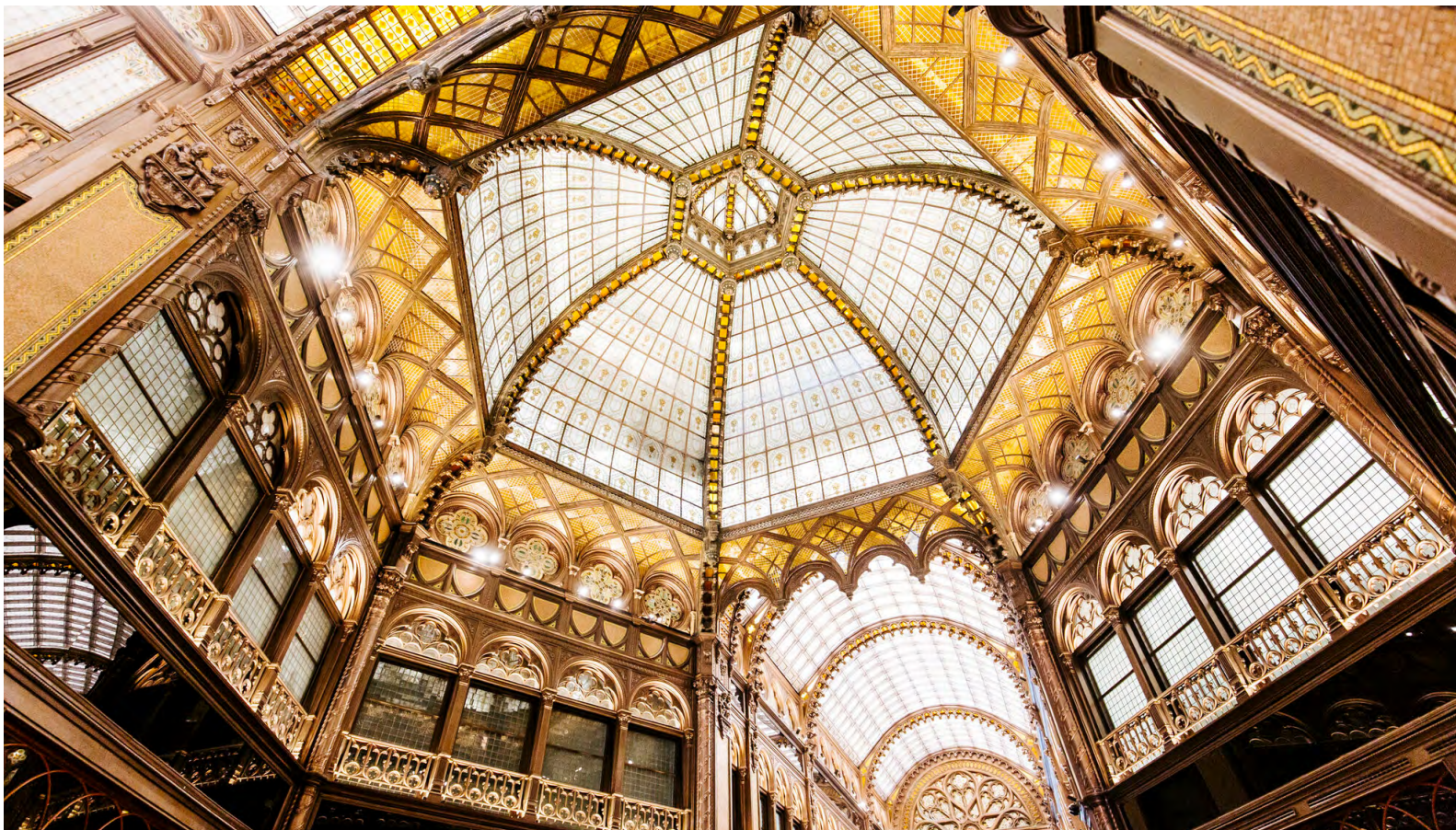
I. Répondez aux questions suivantes:

1. Quels sont les signes de la reprise économique hongroise après 2013 ?
2. Quelles sont les principales cultures de l'agriculture hongroise ?
3. Quelle est la participation du secteur des services dans le PIB hongrois ?
4. Quelle est l'évolution du chômage ces dernières années ?
5. Comment le gouvernement hongrois encourage-t-il l'investissement du capital étranger ?
6. Quels sont les domaines de coopération les plus recherchés ?
7. Quelles mesures favorisant la natalité ont été introduites par le gouvernement hongrois ?
8. Quels sont les objectifs de ces mesures ?
9. Quel est le point crucial du plan Irinyi ?
10. Quels départements sont le plus fortement frappés par la pauvreté ?

II. Trouvez le synonyme des expressions soulignées:

1. Budapest a remboursé en 2016 la dernière tranche du prêt du FMI.
 - a. la dernière échéance
 - b. une partie de l'intérêt
 - c. la dernière mensualité
2. Le PIB d'un pays est égal à
 - a. sa production annuelle réalisée en un an.
 - b. la production économique réalisée à l'intérieur du pays.
 - c. la production annuelle des richesses créées par le pays sur le sol national ou à l'étranger.
3. La pénurie de main-d'œuvre constitue un problème économique grave.
 - a. la suroffre
 - b. la surdemande
 - c. la sous scolarisation
4. Les banques et les services sont cibles de taxes punitives.
 - a. taxes préférentielles
 - b. taxes 0
 - c. taxes plus élevées que celle pratiquée par le marché.
5. Les femmes ayant au moins quatre enfants bénéficient d'une exonération à vie d'impôts sur le revenu.
 - a. exonération d'impôts pour une période
 - b. exemption douanière jusqu'à la fin de leur vie
 - c. exemption dépendant de certaines conditions
6. Les PME hongroises travaillent en coopération avec les Français et les Suédois sur le développement des voitures autonomes.
 - a. voitures dont la conduite se fait sans intervention humaine
 - b. voitures électriques
 - c. voitures à moteur puissant
7. Le décrochage précoce est largement supérieur au niveau national dans les départements du nord.
 - a. perdre l'intérêt aux études
 - b. arrêter les études
 - c. arrêter les études avant d'atteindre la fin de la scolarité obligatoire

1.2. LES VALEURS ET LES ÉLÉMENTS DE LA CULTURE HONGROISE¹¹



1.2.1. LES FÊTES ET TRADITIONS HONGROISES¹²

- 1^{er} janvier: le Jour de l'An, la famille, les amis réveillent ensemble tout en passent une nuit joyeuse et agréable.
- 15 mars: Il s'agit de la Fête nationale pour commémorer l'anniversaire de la révolution hongroise de 1848 contre la domination de l'empire autrichien des Habsbourg.
- Lundi de Pâques: Cette fête est marquée par une tradition originale: les garçons aspergent avec de l'eau ou du parfum les jeunes filles pour leur porter bonheur. Ils reçoivent en retour un petit cadeau, bien souvent un oeuf de Pâques.
- 1^{er} mai: Fête du travail
- Lundi de pentecôte: fête catholique romain célébrée en Hongrie
- 20 août: On célèbre la fondation de l'État hongrois chrétien et son premier roi Saint Étienne.
- 23 octobre: Fête de l'insurrection de 1956 contre le joug totalitaire de l'URSS.
- 1^{er} novembre: Fête de la Toussaint.
- 2 novembre: fêtes des morts. Les gens se rendent aux cimetières pour allumer des bougies en souvenir des parents, des amis défunts.
- Noël: Les 25 et 26 décembre sont tous les 2 des jours fériés en Hongrie. Les familles se réunissent, les rues sont désertes, les repas de fêtes sont servis dont le dessert traditionnel: le gâteau roulé, fourré à la crème aux noix et au pavot.

Fêtes et traditions locales

Tous les ans, le jeudi précédant le Mardi gras (soit 7 semaines avant Pâques), Mohács célèbre son carnaval des « busós¹³ » en l'honneur du printemps, mais surtout en mémoire de l'expulsion des Turcs en 1687. On assiste à un défilé spectaculaire de masques grotesques aux cornes de bouc (les busós) dont des milliers de torches projettent l'ombre macabre.

Créé en 1981, le Festival du Printemps de Budapest¹⁴ est la plus importante manifestation culturelle de Hongrie. Ce grand rendez-vous de la musique classique à Budapest accueille artistes et orchestres du monde entier et met également en valeur les interprètes hongrois. Les plus belles salles et églises, les lieux publics et les parcs de la capitale s'ouvrent aussi au jazz, au théâtre, à l'opérette, aux spectacles de rue et à la danse folklorique. Expositions et projections de cinéma agrémentent ces concerts de grande qualité.

Le Festival en plein air de Szeged, grande ville du sud-est de la Hongrie, attire des artistes internationalement connus aux spectacles en plein air de théâtre, d'opéra, de ballet classiques.

Une sorte de Woodstock version Europe de l'Est, l'un des plus grands événements multiculturels d'Europe, le célèbre Sziget¹⁵ (« festival de l'île » en hongrois) se déroule sur l'île d'Óbuda, sur le Danube, en plein cœur de la capitale hongroise. Au programme de cette gigantesque manifestation qui rassemble plus de 70 nationalités: plein de concerts tous styles confondus (rock, techno, rap, musiques du monde...), mais aussi du théâtre, de la danse, du cinéma en plein air, des activités sportives.

De grandes compositions florales, une foule de touristes et d'artistes, un festival culturel animé durant sept jours, et une procession florale dans l'une des villes les plus emblématiques de Hongrie: voilà ce que c'est que le Carnaval des Fleurs de Debrecen.

1.2.1. EXERCICES

I. Répondez aux questions suivantes

1. Quelle est la fête nationale qui commémore la révolte du peuple hongrois contre la domination de l'empire autrichien des Habsbourg ?
2. Quelle est l'habitude traditionnelle qui marque le Lundi de Pâques ?
3. Qui est le roi fondateur de l'État hongrois ?
4. Quel est l'événement que la fête du 23 octobre commémore ?
5. Quel est le gâteau traditionnel qui sert de dessert aux repas de Noël ?

II. Reliez les villes et les fêtes

- | | |
|-------------|--------------------------|
| 1. Budapest | a) Carnaval des Fleurs |
| 2. Mohács | b) Festival de l'île |
| 3. Szeged | c) Défilé des busós |
| 4. Budapest | d) Festival en plein air |
| 5. Debrecen | e) Festival du Printemps |



1.2.2. LA GASTRONOMIE HONGROISE¹⁶

La gastronomie hongroise est l'une des plus riches en Europe centrale. Pour beaucoup de personnes, la cuisine hongroise se résume au goulache et aux différents plats au paprika, mais en vérité la cuisine hongroise est beaucoup plus riche.

Certains mets¹⁷, plats ou ingrédients sont tellement spéciaux qu'ils méritent de figurer dans le classement de prestige hungaricum. Ce sont, par exemple, le paprika et le chou macéré ainsi que les pièces du bœuf gris de Hongrie ou du porc mangalica qui font la réputation de la charcuterie.

Une des caractéristiques est l'utilisation massive du paprika, soit fort, soit doux. En général les Hongrois mangent beaucoup de viande, surtout du porc et du poulet, mais aussi des *légumes* préparés d'une façon spéciale au roux. Le repas typique se compose d'une soupe, d'un plat principal et de temps en temps d'un dessert. La soupe est préparée à la base de légumes, de champignons, mais aussi de fruits.

Les plats principaux préparés de viande sont accompagnés de pommes de terres, de gnocchi, de riz ou de pain. On mange aussi des légumes cuits à la vapeur, de la salade verte, de la salade de chou, du concombre ou de la tomate.

Les plats saisonniers sont aussi très connus et populaires. En été le plat aux poivrons, aux tomates et aux rondelles de saucisse - une sorte de ratatouille - est très populaire.

Les desserts hongrois sont très riches et délicieux. Il existe beaucoup de gâteaux différents, ceux-ci sont marqués par l'influence de la pâtisserie autrichienne. Le fromage blanc, la noix ou le pavot sont des ingrédients fréquents des desserts hongrois.

La Hongrie est également connue de ses vins et alcool, le Tokay est par exemple connu mondialement. Les spiritueux hongrois sont également très réputés, l'eau-de-vie et l'Unicum (un alcool amer aux herbes) ont une réputation mondiale.



1.2.3. LA CULTURE HONGROISE¹⁸

La Hongrie est connue pour son artisanat¹⁹, et plus particulièrement pour ses broderies colorées, ses dentelles, ses peintures décoratives représentant les symboles traditionnels que sont l'oiseau, la tulipe et l'oeillet, ses travaux sur bois et os, ses cuirs et ses poteries, en argile noire ou en fine porcelaine comme celles de Herend et de Pécs, l'usine Zsolnay.

Le folklore est constitué d'une richesse particulière de la culture hongroise. Il comprend non seulement l'artisanat décrit plus haut, mais aussi les traditions, les mythes et les légendes, les contes et la musique.

Les beaux arts comptent les chefs d'oeuvre comme le Triptyque du peintre Munkácsy Mihály, comme les statues équestres du sculpteur Pátzay Pál, les compositions chorales et symphoniques de Bartók Béla, les bâtiments de l'art déco de Lechner Ödön.

La littérature hongroise extrêmement riche n'est abordable pour les lecteurs non-hungarophones que grâce aux traductions qui permettent de connaître L'alouette de Kosztolányi Dezső, ou bien l'oeuvre lyrique d'Arany János.

1.2.2-1.2.3. EXERCICES

Répondez aux questions suivantes:

1. Qu'est-ce que le hungaricum ?
2. Quels sont les ingrédients souvent utilisés pour préparer les plats hongrois ?
3. Quels sont les mets dont se compose un déjeuner hongrois ?
4. Quelles sont les régions viticoles hongroises les plus connues ?
5. Quelles sont les manufactures de porcelaine hongroises les plus connues ?
6. Quels sont les éléments les plus importants de l'artisanat hongrois ?
7. De quoi s'inspire la pédagogie musicale de Kodály Zoltán ?
8. Quel est le style architectural du début du 20e siècle ?
9. Quel est le sujet du Triptyque de Munkácsy ?
10. Quel est le poète romantique hongrois, identifié à la révolution et la guerre de libération de 1848 – 49 ?

1.2.4. SITES TOURISTIQUES INTÉRESSANTS

<https://voyages.michelin.fr/europe/hongrie/que-visiter>

En vous inspirant du choix du site de ci-dessus, faites des plans de visite.

En vous appuyant sur le site suivant, préparez une liste de

- bains thermaux
- curiosités naturelles
- villes à visiter
- sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

<https://www.partir.com/Hongrie/ou-partir.html>

<https://hellohungary.com/fr>

1.3. RELATIONS BILATÉRALES

Consultez le site suivant et écrivez un résumé de 35 – 40 lignes des relations franco-hongroises et des informations que le partenaire français juge utile à faire savoir de la Hongrie.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/hongrie/#>

2. LA FRANCE



2.1. LA FRANCE, ASPECTS GÉNÉRAUX

2.1.1. GÉOGRAPHIE, POPULATION²⁰



Situation géographique: la république s'étendant sur 1 000 km du nord au sud et d'est en ouest. La France métropolitaine a cinq façades maritimes sur la mer du Nord, la Manche, la mer d'Iroise, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Elle est frontalière de la Belgique et du Luxembourg au nord-est, de l'Allemagne et de la Suisse à l'est, de l'Italie et de Monaco au sud-est et de l'Espagne et d'Andorre au sud-ouest.

La France est également composée de nombreux territoires situés en dehors du continent européen, appelés France d'outre-mer, qui lui permettent d'être présente dans tous les océans du monde sauf l'océan Arctique.

Ces territoires ont des statuts variés dans l'administration territoriale de la France et sont situés: en Amérique du Nord: Saint-Pierre-et-Miquelon ; en Amérique du Sud: la Guyane ; dans les Antilles: la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ; dans l'océan Pacifique: la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, ainsi que Clipperton ; dans l'océan Indien: La Réunion et Mayotte, ainsi que les Îles Éparses, l'Archipel des Kerguelen, l'Archipel des Crozet et les Îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam qui forment les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF);

en Antarctique: la Terre Adélie, également incluse dans les TAAF. La France possède des frontières terrestres avec le Brésil et le Suriname en Guyane, ainsi qu'avec les Pays-Bas via la partie française de Saint-Martin. Seul pays au monde à exercer sa souveraineté sur des territoires répartis sur trois océans et deux continents.

superficie: 551 500 km² (675 417 km² avec l'outre-mer).

relief: Au centre de la France s'élève le Massif Central. Tout autour, partout le sol s'abaisse, les plaines s'étendent, à peine ondulées de collines. La plaine du Nord descend vers la Manche et la mer du Nord, celle de l'Ouest vers l'Océan Atlantique, celles du Sud et de l'Est vers la Méditerranée. A la périphérie, on rencontre deux autres massifs, le Massif Armoricain en Bretagne et les Vosges, dans l'Est. Au Sud la chaîne des Pyrénées marque la frontière avec l'Espagne, au Sud-Est, le Jura marque celle de la Suisse et les Alpes celle de l'Italie, les Ardennes.

hydrographie: la France est principalement organisée autour de quatre grands fleuves, la Loire, la Seine, la Garonne et le Rhône, auxquels on peut ajouter la Meuse et le Rhin, moins importants en France.

climat: de la France métropolitaine est fortement influencée par l'anticyclone des Açores, mais également par le courant du golfe comme le reste de l'Europe de l'Ouest, avec des variantes régionales ou locales assez marquées. La France métropolitaine connaît des événements climatiques aux conséquences importantes: des tempêtes (celles de décembre 1999 ont abattu 7 % des arbres des forêts françaises), des canicules (la canicule européenne de 2003 a fait 15 000 morts), des incendies et des inondations. On distingue usuellement le climat océanique très marqué à l'ouest. Le climat semi-continental au nord-est et au centre-est est lui-même subdivisé et possède des caractéristiques encore plus modifiées par le voisinage des massifs montagneux. Un climat semi-continental méridional caractérisé par un climat chaud existe dans les plaines de la vallée du Rhône autour de Lyon. Enfin le climat montagnard est présent, principalement en altitude dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, les Vosges, le Jura et la montagne corse.

Une grande partie de la France d'outre-mer est également soumise à des climats tropicaux, auxquels il faut ajouter le climat équatorial de la Guyane, le climat subarctique de Saint-Pierre-et-Miquelon et les climats océanique et polaire des Terres australes et antarctiques françaises.

La température moyenne en France s'est élevée de 0,1 °C en moyenne par décennie au cours du XXe siècle.

Les collectivités d'outre-mer, anciens territoires d'outre-mer (TOM)²²





Les départements et régions d'outre-mer (DROM)

D'autres données

nombre des habitants: Avec la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, la population française monte à 65.906.986 personnes au 1er janvier 2014 (Insee).

capitale: Paris avec 2,141 millions d'habitants (1er janvier 2019)

langue: le français (et quelques langues régionales, comme l'occitan, le catalan, le corse, l'alsacien, le breton, le basque).

religions: selon les estimations parmi les Français de 18 à 50 ans (soit 27 millions de personnes), il y aurait environ 11,5 millions de chrétiens catholiques (religion majoritaire), 2,1 millions de musulmans, 500 000 chrétiens protestants, 150 000 bouddhistes et 125 000 juifs. Cependant dans l'ensemble le taux de pratique religieuse est relativement faible.

L'histoire de France commence avec les premières occupations humaines du territoire correspondant au pays actuel. Aux groupes présents depuis le Paléolithique et le Néolithique, sont venues s'ajouter, à l'Âge du bronze et à l'Âge du fer, des vagues successives de Celtes, puis au IIIe siècle de peuples germaniques (Francs, Wisigoths, Alamans, Burgondes) et au IXe siècle des peuples scandinaves appelés Normands.

Le nom de la France est issu d'un peuple germanique, les Francs. Clovis (466-511), roi des Francs Saliens scelle par son baptême à Reims l'alliance de la royauté franque avec l'Église catholique. Il unit les tribus franques et conquiert un ensemble de territoires en Gaule et en Germanie qui sont agrandis par ses descendants mérovingiens, puis par la deuxième dynastie franque des Carolingiens fondée en 751 par Charlemagne. L'empire carolingien est finalement partagé en 843 entre ses petits-fils par le traité de Verdun qui sépare la France occidentale de la France orientale, qui deviendra le royaume de Germanie. La troisième dynastie franque, celle des Capétiens, s'impose définitivement en France occidentale à partir de 987. Philippe Auguste et ses successeurs donnent une nouvelle impulsion à l'unification territoriale du royaume de France et repoussent les frontières orientales du Rhône sur les Alpes et de la Saône sur le Rhin, à partir de l'achat du Dauphiné (1349) jusqu'à l'annexion de l'Alsace (1648-1681).

Le nom de France n'est employé de façon officielle qu'à partir de 1190, quand la chancellerie du roi Philippe Auguste commence à employer le terme de rex Franciæ (roi de France) à la place de rex Francorum (roi des Francs) pour désigner le souverain. Le mot était déjà couramment employé pour désigner un territoire plus ou moins bien défini, comme on le voit à la lecture de la Chanson de Roland, écrite un siècle plus tôt. Dès juin 1205, le territoire est désigné dans les chartes sous le nom de regnum Franciæ, c'est-à-dire royaume de France en latin.

Les Romains avaient été les premiers à unifier l'administration de la Gaule en langue latine qui est devenue celle de l'Église. Le concile de Tours - réuni en 813 à l'initiative de Charlemagne - impose désormais de prononcer les homélies dans les langues vulgaires au lieu du latin. Paris, appelée à devenir la capitale par l'avènement en 987 de la dynastie capétienne, devient un centre universitaire renommé. La culture française connaît un élan nouveau au contact de la Renaissance italienne lors des guerres d'Italie. Elle éclot pleinement au XVIIe siècle, développant un classicisme imprégné de cartésianisme. C'est à cette époque que le français prend sa forme moderne sous l'égide de l'Académie française. Le XVIIIe siècle est le siècle de la philosophie des Lumières, marqué par la promotion de la raison.

L'histoire de la France est marquée par une continuité de guerres menées par les rois pour élargir le royaume, pour confirmer la souveraineté, pour défendre les intérêts du souverain.

La période révolutionnaire commence vers 1787. À cette époque la monarchie absolue est incapable de conduire les réformes fiscales, indispensables à la modernisation de la France face à la contestation des groupes privilégiés, parlement et noblesse en tête. D'autre part, les idées nouvelles portées par les philosophes des Lumières et les économistes anglais ont pénétré les couches aisées de la population qui réclament une monarchie parlementaire, la rationalisation des institutions et la libéralisation d'un système économique archaïque. La réaction nobiliaire et la crise économique jouent un rôle non négligeable dans l'ébranlement populaire. Cette période se caractérise par le devis de la conception civile du rapport entre citoyens: Liberté, Égalité, Fraternité.

La période révolutionnaire se termine en 1814-1815, quand l'empereur Napoléon Ier est envoyé en exil. Napoléon Bonaparte, en consolidant certains acquis révolutionnaires, en exportant certains de ses aspects au cours des guerres et des conquêtes qui marquent son règne, en mettant fin à la guerre civile entre les Français, est considéré comme le réformateur de l'État français.

L'adoption d'un cadre administratif uniforme (département), le développement rapide du chemin de fer et l'instauration par Jules Ferry de l'école obligatoire, gratuite et laïque homogénéisent l'espace national qui connaît dans la seconde moitié du XIXe siècle la révolution industrielle. La recherche et l'industrie française s'illustrent particulièrement dans les transports (automobile et aéronautique), dans la chimie et la santé ainsi que dans l'armement.

La croissance économique se traduit par l'urbanisation de la population, le développement du salariat et l'amélioration du niveau de vie. Le mouvement syndical se structure, les assurances sociales apparaissent et se généralisent après la Seconde Guerre mondiale. La longue crise des années 1930, l'occupation nazie et la reconstruction suscitent la définition d'une politique économique qui accompagne la formation de grands groupes de taille européenne voire mondiale. L'économie contemporaine est caractérisée par la tertiarisation des activités.

L'organisation de l'État s'est faite par étapes: instauration de l'armée et l'impôt permanents à l'issue de la guerre de Cent Ans, mise en place des intendants dans les provinces par le cardinal de Richelieu, unification du droit (Code civil) et du

système judiciaire à la Révolution. Le 17 juin 1789 se constitue, par le Serment du Jeu de paume, la première unité politique se réclamant du peuple français: c'est l'acte de naissance de l'État actuel. Une tradition étatique explique le développement d'une administration dotée de puissantes prérogatives et animée par des corps d'officiers puis de fonctionnaires jaloux de leur statut, à l'encontre de laquelle se développe volontiers un esprit frondeur.

La France actuelle - vainqueur des deux guerres mondiales, un des pays fondateurs de l'Union européenne - connaît des périodes de prospérité, des périodes de crises, essaie de retrouver la stabilité politique et économique dans un contexte économique et politique international très complexe.

Systeme politique²³

La France est une république démocratique, caractérisée par un régime semi-présidentiel. Avec l'élection du président au suffrage universel, le régime semi-présidentiel se caractérise par un pouvoir exécutif double: un président (détenant des pouvoirs réels du fait de son élection) et un premier ministre qui travaille de concert avec le pouvoir législatif.

Le pouvoir exécutif appartient au président de la république et au gouvernement. Le président est l'incarnation de l'autorité de l'État. Il est le chef des armées, il est garant de la constitution de la Ve République française.

Le gouvernement de la République française constitue la seconde tête du pouvoir exécutif. Il détermine et conduit la politique de la France. Le gouvernement est nommé par le président et est placé sous l'autorité politique du premier ministre, qui est le chef du gouvernement.

Le Parlement français exerce le pouvoir législatif et peut contrôler l'activité gouvernementale. Il est bicaméral, c'est-à-dire composé de deux chambres.

Le rôle principal de l'Assemblée nationale est de débattre, d'amender et de voter les lois. De plus, cette institution a, contrairement au Sénat, le pouvoir de renverser le gouvernement. Les députés sont élus au suffrage universel direct. L'Assemblée nationale siège au palais Bourbon à Paris.

Le Sénat est le représentant des collectivités territoriales. Lors du vote d'une loi, en cas de positions divergentes du Sénat et de l'Assemblée nationale, le premier ministre peut donner le dernier mot à l'Assemblée.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Le Sénat siège au palais du Luxembourg.

Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour de cassation, le Conseil de l'État et le Conseil constitutionnel.

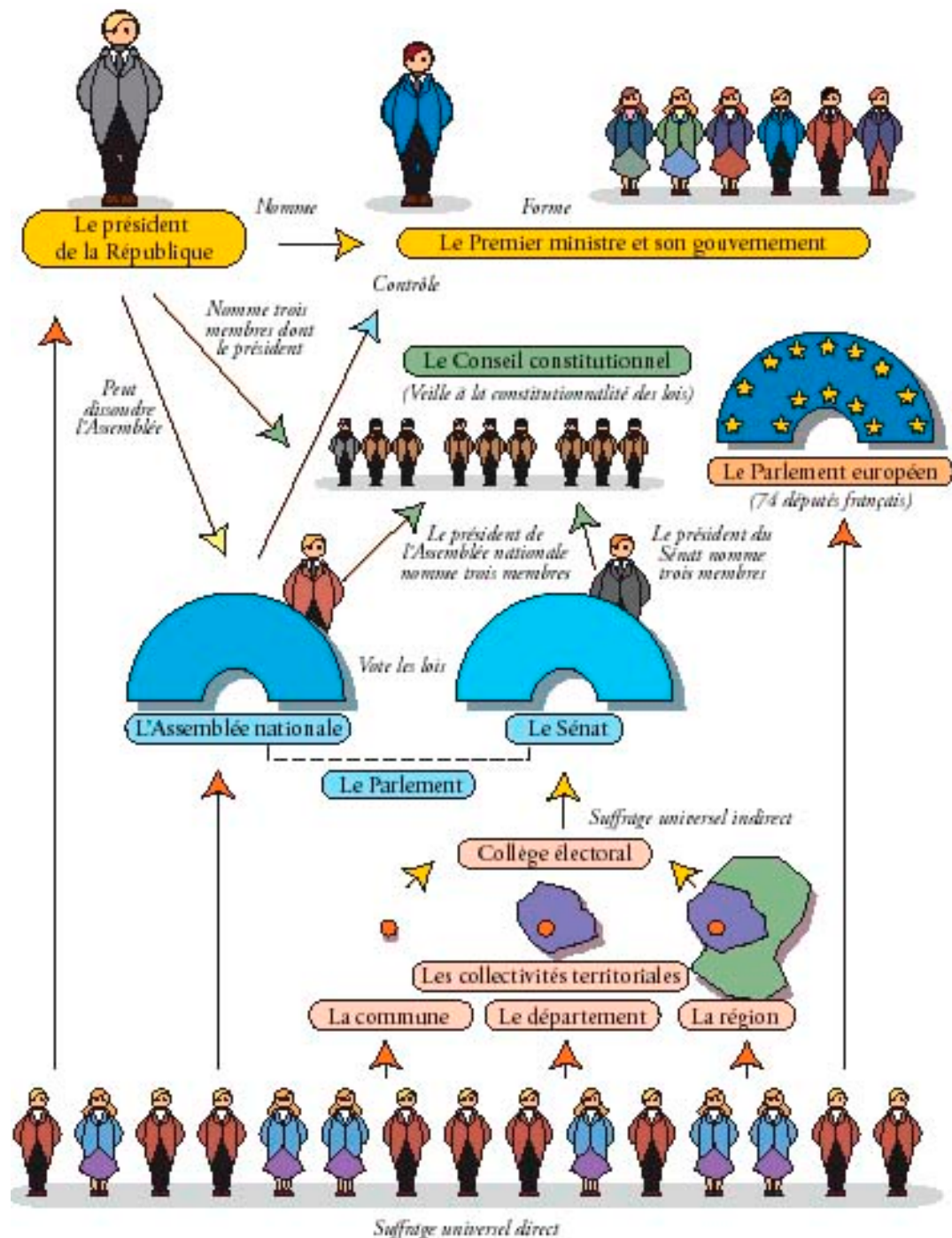
La Cour de cassation prononce la cassation et l'annulation des décisions de justice qui ont été rendues au prix d'une méconnaissance de la loi.

Le rôle principal du Conseil d'État est celui de conseiller le gouvernement. À cette fin, le Conseil d'État doit être consulté par le gouvernement pour un certain nombre d'actes, notamment les projets de lois.

Le Conseil constitutionnel veille à la régularité des élections nationales et référendums. Il se prononce sur la conformité à la Constitution des lois et de certains règlements dont il est saisi.

Le régime semi-présidentiel comporte des enjeux. Le Parlement peut renverser le gouvernement, le président de la république a le droit de dissoudre le Parlement, il est aussi possible que le président de la république représente un parti politique différent que

la majorité parlementaire. La cohabitation politique désigne la situation de coexistence du chef de l'Etat et du premier ministre appartenant à une majorité parlementaire qui lui est politiquement opposée. La coexistence institutionnelle d'intérêts politiques, ne facilite pas la gestion des affaires du pays

Image²⁴

Données économiques²⁵

La France est la 6 puissance économique mondiale, selon la banque mondiale et le FMI, et la 3 puissance économique européenne (2018).

Son produit intérieur brut est de 2,583 billions USD (2017), le salaire minimum se chiffre à 1 521,22 EUR par mois (juil. 2019).

Le taux de chômage est de 8,5% (oct. 2019), la dette publique en pourcentage du PIB est de 98,4% du PIB (2018).

2.1.1. EXERCICES

I. Répondez aux questions suivantes:

1. Quelles sont les façades maritimes de la France métropolitaine ?
2. Quels sont les territoires situés en outre-mer ?
3. Comment se caractérise le climat de la France (métropolitaine et celle d'outre-mer)?
4. Quelles sont les origines historiques de la France ?
5. Quelles sont les origines de la langue française ?
6. Quelles sont les causes directes et indirectes de l'éclatement de la révolution française ?
7. Quel est le rôle de Napoléon joué le lendemain de la révolution ?
8. Qu'est-ce qui caractérise l'économie actuelle de la France ?
9. Quelles sont les étapes de l'organisation de l'État français
10. Quel est le système politique de la France ?
11. Quels sont les enjeux du régime semi-présidentiel ?
12. A qui appartient le pouvoir exécutif ?
13. Qu'est-ce qui caractérise le Parlement français ?
14. Qui exerce le pouvoir judiciaire ?
15. Quel est le taux de la dette publique calculé en pourcentage du PIB ?

II. Trouvez le synonyme des mots soulignés:

1. La France possède des frontières terrestres avec le Brésil et le Suriname en Guyane.
 - a. dispose de
 - b. gère
 - c. réalise
2. La France exerce sa souveraineté sur des territoires répartis sur trois océans et deux continents.
 - a. fait installer
 - b. fait valoir
 - c. fait réaliser
3. Le nom de la France est issu d'un peuple germanique, les Francs.
 - a. est le résultat de
 - b. est la conséquence de
 - c. est originaire de
4. Le concile de Tours impose de prononcer les homélies dans les langues vulgaires au lieu du latin.
 - a. oblige
 - b. prescrit
 - c. suggère

5. Les idées nouvelles ont pénétré les couches aisées de la population.
 - a. conquis
 - b. traversé
 - c. accédé
6. La croissance économique se traduit par l'urbanisation de la population.
 - a. est influencée par
 - b. est accélérée par
 - c. se réalise par
7. La reconstruction suscite la définition d'une politique économique qui accompagne la formation de grands groupes de taille européenne voire mondiale.
 - a. grands conglomérats
 - b. grandes équipes
 - c. grandes firmes
8. Le président de la république est garant de la constitution de la Ve République française.
 - a. se porte garant de
 - b. donne la garantie de
 - c. est responsable
9. Le rôle principal de l'Assemblée nationale est de débattre, d'amender et de voter les lois.
 - a. parler
 - b. coordonner
 - c. discuter
10. La Cour de cassation prononce la cassation et l'annulation des décisions de justice qui ont été rendues au prix d'une méconnaissance de la loi.
 - a. moyennant
 - b. à cause de
 - c. afin de

2.1.2. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES²⁶

L'horizon ne se dégage pas vraiment pour l'économie française. Selon les dernières projections du PIB établies par la Banque de France, la croissance devrait stagner à 1,3% en 2019 et 2020 avant de légèrement accélérer en 2021.

De son côté, le gouvernement a également révisé à la baisse ses prévisions de croissance à 1,3% contre 1,4% en 2020, rendant l'équation budgétaire plus complexe.

Sans surprise, la demande intérieure reste le principal moteur de l'activité en 2019. La contribution à la valeur ajoutée est de 1,5 point. Le pouvoir d'achat par habitant devrait accélérer fortement avec une progression de 2,3%, soit la plus forte hausse depuis 2007. Il devrait néanmoins marquer le pas à partir de 2020 à 1,4%. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette dynamique. Depuis la fin du premier semestre, le prix du pétrole a bien diminué. Il pourrait s'établir à 54 euros, soit 11 euros de moins sur un an selon la communication des économistes. Les récentes attaques contre des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite pourraient cependant changer la donne, surtout que le prix du pétrole est une variable sensible depuis le mouvement des Gilets jaunes.

Au final, les économistes anticipent une inflation plutôt faible en 2020 à 1,3% contre 2,1% en 2019. En ce qui concerne l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors prix de l'énergie et de l'alimentation, elle devrait s'établir à 0,6% en 2020 après 0,9% en 2019.

Outre les prix de l'énergie, les différentes mesures socio-fiscales - décidées par le gouvernement pour tenter de calmer la colère des «Gilets jaunes» débutée à l'automne 2018 - ont gonflé le porte-monnaie des Français. La diminution des cotisations des salariés et de la taxe d'habitation, la hausse de la prime d'activité et la défiscalisation des heures supplémentaires ont favorisé le pouvoir d'achat. Les scénarios de la Banque de France prennent en compte pour 2020 la baisse de l'impôt sur le revenu et les réductions de la taxe d'habitation programmées.

Malgré la multiplication des mesures et une inflation favorable, beaucoup d'économistes s'interrogent sur les répercussions de ces gains de pouvoir d'achat sur la consommation, celle-ci tarde à rebondir. *Il y a une vraie prudence des consommateurs français alors que les déterminants de la consommation des ménages sont bien orientés.* Les conditions de taux et d'accès au crédit sont très favorables. Les gains de pouvoir d'achat passent pour l'instant en épargne de précaution au lieu de s'investir dans la consommation. Peut-être que certaines réformes engagées en France, comme celle de l'assurance-chômage ou celle des retraites, contribuent à cette *épargne de précaution*.

L'activité de l'économie tricolore est soutenue par des créations d'emplois dynamiques en 2019. Les experts anticipent 169.000 créations en 2020 contre 149.000 prévues précédemment. Elles ralentiraient ensuite progressivement à mesure que les gains de productivité se redresseraient avec 169.000 créations en 2020 et 104.000 en 2021. Au final, le taux de chômage devrait poursuivre sa baisse pour atteindre 7,9% en 2021, contre 8,1% en 2020. Du côté des salaires, ils ont augmenté de 2% (nominal) en 2018, contre 1,9% en 2019 et les prévisions montrent 2,4% en 2020. Les dispositifs de baisse de charge ont contribué à cet enrichissement de la croissance en emploi.

Dans l'objectif de transformer l'action publique, le gouvernement diminuera le financement des politiques qui ne sont pas efficaces²⁷. Par exemple sur les emplois aidés dont la plupart ne permettent pas d'obtenir ensuite un emploi viable.

D'autres engagements du gouvernement seront tenus et vont devenir visibles avant la fin de l'année 2019:

- suppression progressive de la taxe d'habitation ;
- suppression complète des cotisations salariales sur l'assurance chômage et la maladie
- suppression des cotisations salariales sur les heures supplémentaires effectuées dès le 1er septembre 2019.
- L'ensemble des prestations sociales seront revalorisées en 2019 et en 2020. «Aucune prestation sociale ne sera réduite», ni gelée.

Certaines prestations bénéficieront même d'une revalorisation exceptionnelle:

- La prime d'activité sera revalorisée de 80 euros au Smic d'ici la fin du quinquennat et de 20 euros dès le mois de novembre 2019.
- Le minimum vieillesse sera augmenté de 100 euros d'ici la fin du quinquennat pour être porté à 900 euros par mois. Il a déjà bénéficié d'une hausse de 30 euros en avril dernier, et bénéficiera d'un nouveau coup de pouce de 35 euros en janvier prochain puis en janvier 2020.

- L'allocation aux adultes handicapés (AAH) sera revalorisée de 100 euros d'ici la fin du quinquennat dont 40 euros en novembre prochain, pour être portée à 900 euros par mois.
- L'aide personnalisée au logement (APL), les allocations familiales et les pensions de retraite progresseront de façon plus modérée, de 0,3% par an en 2019 et en 2020. Cela correspond à l'évolution moyenne de ces quatre dernières années.

2.1.2. EXERCICES

I. Mettez le terme qui convient dans les vides:

1. L'horizon vraiment pour l'économie française.
 - a. ne se dégage pas
 - b. ne s'ouvre pas
 - c. ne se lance pas
2. Le gouvernement a à la baisse ses prévisions de croissance.
 - a. corrigé
 - b. révisé
 - c. contrôlé
3. La/le de la demande intérieure à la valeur ajoutée est de 1,5 point.
 - a. proportion
 - b. taux
 - c. contribution
4. Le pouvoir d'achat devrait à partir de 2020 à 1,4%.
 - a. piétiner
 - b. avancer
 - c. reculer
5. Les récentes attaques contre des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite pourraient cependant
 - a. changer les conditions
 - b. changer les partenaires
 - c. changer les règles
6. Malgré la multiplication des mesures et une inflation favorable, beaucoup d'économistes s'interrogent sur les de ces gains de pouvoir d'achat sur la consommation, celle-ci tarde à rebondir.
 - a. causes
 - b. rapports
 - c. effets
7. Les gains de pouvoir d'achat pour l'instant en épargne de précaution.
 - a. se répercutent
 - b. se reconnaissent
 - c. s'investissent
8. Le/la de chômage devrait poursuivre sa baisse pour atteindre 7,9% en 2021 contre 8,1% en 2020.
 - a. valeur
 - b. importance
 - c. taux

9. Les ... de baisse de charge ont contribué à cet enrichissement de la croissance en emploi.
- règles
 - mesures
 - objectifs
10. Dans l'objectif de transformer l'action publique, le gouvernement ... le financement des politiques qui ne sont pas efficaces.
- augmentera
 - soutiendra
 - réduira

II. Dites, si les constatations suivantes sont vraies (V) ou fausses (F), ou elles ne figurent pas dans le texte (N).

1. Selon les dernières projections du PIB établies par la Banque de France, la croissance devrait stagner à 1,3% en 2019 et 2020 avant de légèrement accélérer en 2021.

V F N

2. De son côté, le gouvernement n'a pas mis à l'ordre du jour les prévisions de croissance.

V F N

3. Les manifestations des « Gilets jaunes » ont contribué à la baisse du pouvoir d'achat.

V F N

4. Peut-être que certaines réformes engagées en France, comme celle de l'assurance-chômage ou celle des retraites, contribuent à l'épargne de précaution. Celle-ci immobilise les économies des Français au lieu de servir l'augmentation de la consommation.

V F N

5. La diminution des cotisations des salariés et de la taxe d'habitation, la hausse de la prime d'activité et la défiscalisation des heures supplémentaires ont favorisé la consommation.

V F N

2.2.1. L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA FRANCE²⁸

La France est la première destination touristique mondiale et le pays le plus attractif au monde. À l'échelle mondiale, le secteur est également en pleine croissance: l'Organisation mondiale du tourisme²⁹ estime que le chiffre de 1 milliard de visiteurs a été franchi en 2012 et prévoit que l'arrivée de touristes internationaux devrait croître en moyenne de 3,3 % par an de 2010 à 2030. L'État, les collectivités territoriales et les professionnels du tourisme ont su saisir cette formidable opportunité pour développer des stratégies fortes et se moderniser afin de conquérir de nouveaux marchés. Les résultats sont très encourageants.

Les fêtes religieuses³⁰

- Dimanche de Pâques: date variable, un dimanche compris entre le 22 mars et le 25 avril, suivant un calcul se référant à la pleine lune qui suit l'équinoxe de mars. Il célèbre la résurrection de Jésus ;
- Jeudi de l'Ascension (40 jours après Pâques): date variable, fête commémorant la montée de Jésus au ciel ;
- Dimanche de Pentecôte (50 jours après Pâques): date variable, fête commémorant l'envoi de l'Esprit-Saint aux disciples et la naissance de l'Église ;
- Assomption (15 août): fête catholique célébrant la montée au ciel de Marie, mère de Jésus, sainte patronne de la France dès l'Ancien Régime, et institué jour chômé par Napoléon pour fêter son anniversaire ;
- Toussaint (1^{er} novembre): fête catholique célébrant tous les saints ;
- Noël (25 décembre): fête célébrant la naissance de Jésus Christ. Au dîner on consomme du foie gras (grand classique), de la dinde et la bûche de Noël.

Les fêtes civiles³¹

- 1^{er} janvier, Jour de l'an, nommé également « Nouvel an »: ce jour devient férié sous le 1^{er} Empire par avis du Conseil d'État en 1810.
- 1^{er} mai, fête du Travail: ce jour est, en premier, déclaré jour chômé en 1919 en même temps qu'est ratifiée la journée de 8 heures.
- 8 mai, fête de la Victoire, commémoration de la capitulation sans condition (à ne pas confondre avec un armistice) de l'Allemagne nazie mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Déclaré jour férié de commémoration, en France, le 20 mars 1953. C'est en 1981 que la loi rétablit le jour férié commémoratif sous la présidence de François Mitterrand.
- 14 juillet, fête nationale française, commémoration de la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790 qui célébrait la prise de la Bastille l'année précédente. C'est sous la Troisième République que ce jour devient la fête nationale en 1880. La fête de la journée se termine par un bal de rue.
- 11 novembre: jour anniversaire de l'armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale et de commémoration annuelle de la victoire et de la paix, journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Les coutumes et les traditions³²



Image³³

- La tradition des Catherinettes

Le 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, on y fête les jeunes filles de 25 ans qui ne sont pas encore mariées.

La tradition veut qu'elles portent un chapeau extravagant aux tons jaunes et verts confectionné pour ou par elles, à leur image.

- La Chandeleur: La fête des crêpes

La Chandeleur est une fête chrétienne, célébrant la présentation de Jésus au Temple, mais aussi fête de gourmandise. Elle a lieu chaque année le 2 février, 40 jours après les festivités de Noël. Elle a aussi une origine latine et païenne.

De nos jours, on connaît surtout la Chandeleur en tant que LE jour des crêpes.

Il existe encore de nos jours toute une tradition liée à la confection des crêpes. Une coutume de la Chandeleur consiste à tenir une pièce d'or dans la main gauche, tandis que de la droite on fait sauter la première crêpe. Si la crêpe retombe correctement dans la poêle, on ne manquera pas d'argent pendant l'année.

- La galette des rois

La saison de la galette des rois débute douze jours après Noël et se termine le jour de Mardi Gras. Célébrée le 6 janvier, l'Épiphanie correspond à la présentation de Jésus enfant aux Rois Mages. La tradition de « tirer les rois » passe par la dissimulation d'une fève dans la galette ; la personne qui obtient cette fève devient le roi (ou la reine) de la journée.

- Le 1er avril

Ce jour-là, on plaisante, on rit, et on fait des farces.

À l'école les enfants fabriquent des poissons en papier et essaient de les accrocher sur le dos de leurs camarades sans qu'ils s'en aperçoivent. Ensuite, les enfants crient « poisson d'avril ! » quand les camarades découvrent enfin le poisson dans leur dos.

- Pâques

Les cloches sonnent chaque jour de l'année pour inviter les fidèles à assister à la messe. Sauf au moment de Pâques, où elles sont silencieuses du Jeudi au Samedi saint. Elles en profitent pour partir à Rome se faire bénir et elles rapportent des œufs de toutes sortes de friandises aux enfants sages,

- Le 1^{er} et le 2 novembre, Toussaint

En France le 2 novembre n'est pas un jour férié, alors que le 1er novembre l'est. Beaucoup de gens font une visite au cimetière le 1er novembre. Une visite au cimetière le 1er novembre permet de rassembler les familles qui viennent se réunir autour de leurs défunts. Ils y déposent des fleurs.

EXERCICES

I. Répondez aux questions suivantes:

1. Quelle est la position de la France parmi les destinations touristiques au niveau mondiale?
2. Qu'est-ce qu'on célèbre le 8 mai?
3. Comment se concluent les festivités du 14 juillet?
4. Quels sont les plats principaux de Noël?
5. Quel est le jour des morts?

II. Terminez les phrases suivantes:

1. L'équinoxe de mars tombe le
2. La bûche de Noël est un repas
3. Le 1^{er} mai est un jour chômé, c'est-à-dire
4. Le 11 novembre on célèbre ..., qui met fin à
5. Le jour de l'Épiphanie on

2.2.2. LA GASTRONOMIE³³



Image³⁵

Spécialités culinaires selon les régions français³⁴

Depuis 2010, le repas gastronomique à la française et ses rituels sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Chaque région a ses spécialités qui se composent des aliments produits et élevés dans la région, et d'un savoir-faire millénaire.

Quelques exemples du sud: le cassoulet, l'aligot, le pot-au-feu et la garbure font partie de ces plats que l'on dit typiques et populaires. Le cassoulet, préparé avec des haricots blancs et un mélange de viandes est légendaire. Quant à l'aligot, il est associé aux pèlerins de Compostelle et à l'Aubrac dont la recette est composée de pommes de terre, de tomme fraîche de l'Aubrac et de crème fraîche.

En France, le vin est le meilleur ami de la gastronomie. Le vignoble est partout, dans le Bordelais, en Bourgogne, en Alsace, le long du Rhône, de la Loire et des côtes de la Méditerranée. On en trouve même à Paris, sur les hauteurs de la butte Montmartre.

Les poissons et les fruits de mer viennent s'ajouter à la richesse de la gastronomie française.

Les plats spéciaux s'accompagnent d'ustensiles spéciaux, en voici quelques-uns:³⁵

pince à escargots



sabot cal huître



fromager de table 4 tablettes



décortiqueur de crevettes



2.2.3. LA CULTURE FRANÇAISE

https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_fran%C3%A7aise

<http://www.notrefrance.com/culture>

2.2.3. EXERCICES

En vous inspirant de la lecture des liens de ci-dessus répondez aux questions suivantes:

1. Quelle est la période de la fondation de l'Université de Paris ?
2. Quelles sont les origines de la langue française ?
3. Quel est l'organisme chargé de veiller sur la langue française ?
4. Quels sont les organismes dont le français est une des langues officielles ?
5. Quels sont les débuts de la littérature française ?
6. Quels sont les peintres les plus connus de l'impressionnisme ?
7. Quels sont les compositeurs dont l'œuvre date de la même époque ?
8. Quels sont les sites antiques les plus visités ?
9. Quel est le site de pèlerinage classé dans le patrimoine mondial de l'UNESCO ?
10. Quel est le festival de l'art cinématographique le plus connu ?

3. L'UNION EUROPÉENNE



3.1. CRÉATION, INSTITUTIONS, PRÉSIDENTE TOURNANTE, PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE ACTUELLE³⁶

3.1.1. DONNÉES STATISTIQUES, HISTOIRE

3.1.1.1. EXERCICES

I. Précisez les éléments en vous inspirant des sites sur l'UE:

1. surface de l'UE (km²):
2. nombre de la population:
3. nombre des pays membres:
4. sièges:
5. nombre des langues officielles:
6. monnaie:
7. hymne:
8. PIB par habitant:
9. devise:
10. date de l'adhésion de la Hongrie:

II. Expliquez les acronymes suivants:

COREPER, BEI, BERD, CE, FEOGA, PAC, SME, FEDER, FSE, BCE.

3.1.2. HISTOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE³⁷

1945 – 1959 La Communauté économique européenne a été créée dans le but de mettre fin aux guerres qui ont régulièrement ensanglanté le continent, et qui ont culminé avec la Seconde guerre mondiale. À partir de 1950, la Communauté européenne du charbon et de l'acier unit progressivement les pays européens sur les plans économique et politique afin de garantir une paix durable. Les six pays fondateurs de cette Communauté sont l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Ils signent un traité pour mettre en commun la gestion de leurs industries lourdes (charbon et acier). Par conséquent, aucun d'entre eux ne peut fabriquer seul des armes de guerre pour attaquer ses voisins, comme c'était le cas dans le passé. En 1957, le traité de Rome institue la Communauté économique européenne (CEE), ou «marché commun».

1960 – 1969 Les années 1960 sont une bonne période pour l'économie européenne, soutenue par l'abandon des droits de douanes dans les échanges commerciaux entre les États membres. Ceux-ci conviennent également de contrôler conjointement la production agricole, afin de satisfaire les besoins alimentaires de tous. Assez rapidement, certains produits agricoles deviennent même excédentaires.

L'UE lance sa «politique agricole commune», qui donne aux États membres le contrôle conjoint de la production alimentaire. Les agriculteurs reçoivent le même prix pour leurs produits. L'UE produit suffisamment de denrées pour satisfaire à ses besoins et les agriculteurs sont bien rémunérés. L'effet non désiré est une surproduction caractérisée par des montagnes d'excédents. Depuis les années 1990, la priorité consiste à réduire les excédents et à améliorer la qualité des denrées alimentaires.

Les six pays fondateurs suppriment les droits de douane sur les biens qu'ils importent entre eux, permettant pour la première fois le libre-échange par-delà les frontières. Ils appliquent également les mêmes droits sur leurs importations en provenance de pays non membres. Le plus grand bloc commercial au monde est né. Les échanges entre les six pays de la CEE et le reste du monde augmentent rapidement.

1970 – 1979 Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni adhèrent à la CEE le 1er janvier 1973, portant le nombre des États membres à neuf. La brève mais violente guerre israélo-arabe d'octobre 1973 provoque une crise de l'énergie qui fragilise l'économie européenne. La CEE commence à transférer des sommes considérables au moyen de sa politique régionale afin de créer des emplois et des infrastructures dans les régions les plus pauvres. Le Parlement européen accroît son influence sur les affaires européennes et pour la première fois, en 1979, les députés sont élus au suffrage universel direct. La lutte contre la pollution s'intensifie dans les années 1970. La CEE adopte des lois protégeant l'environnement et introduit la notion de «pollueur-payeur».

1980 – 1989 En 1981, la Grèce devient le dixième membre de la CEE, suivie de l'Espagne et du Portugal, cinq ans plus tard. L'Acte unique européen est signé en 1986. Ce traité définit un vaste programme de six ans destiné à supprimer les entraves aux échanges au sein de la CEE, afin de donner naissance au «marché unique».

Malgré la suppression des droits de douane en 1968, des obstacles entravent encore la liberté des échanges dans la Communauté. Il s'agit essentiellement de différences entre les législations nationales, que l'Acte unique européen, signé en 1986, prévoit d'éliminer en l'espace de six ans. Il accroît également l'influence du Parlement et renforce les pouvoirs de la CEE en matière d'environnement.

La CEE lance le programme Erasmus qui offre des bourses aux étudiants désireux d'étudier dans un autre pays européen pour une période maximale d'un an. Plus de deux millions de jeunes ont déjà profité d'Erasmus ou de programmes similaires.

La chute du mur de Berlin en 1989 symbolise l'effondrement du communisme en Europe centrale et orientale, Pologne et Hongrie en tête. Confronté à un exode massif de sa population vers l'Ouest, le gouvernement est-allemand ouvre ses frontières. L'Allemagne est réunifiée après plus de 40 ans, et sa partie orientale rejoint la CEE en octobre 1990.

1990 - 1999 Avec l'effondrement du communisme en Europe centrale et orientale, les Européens se rapprochent. Le marché unique devient réalité en 1993, avec la mise en place des «quatre libertés»: la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Deux traités sont adoptés au cours de cette décennie: le «traité de Maastricht» sur l'Union européenne, en 1993, et le traité d'Amsterdam, en 1999. Les Européens s'intéressent à la protection de l'environnement et à la mise en place de mesures communes en matière de sécurité et de défense. En 1995, l'UE gagne trois nouveaux membres: l'Autriche,

la Finlande et la Suède. Une petite localité du Luxembourg donne son nom aux accords de «Schengen», qui permettent progressivement aux Européens de voyager sans contrôle aux frontières. Des millions de jeunes étudient dans d'autres pays avec le soutien de l'UE, tandis que l'utilisation croissante des téléphones portables et d'internet facilite les communications.

2000 – 2009 L'euro devient la nouvelle monnaie de nombreux Européens. De plus en plus de pays adoptent l'euro au cours de cette décennie. Le 11 septembre 2001 marque le début de la «guerre contre le terrorisme». Les pays de l'UE commencent à coopérer beaucoup plus étroitement pour lutter contre la criminalité. La page des divisions politiques entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est est définitivement tournée lorsque pas moins de dix nouveaux pays adhèrent à l'UE en 2004, suivis de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007. Une crise financière frappe l'économie mondiale en septembre 2008. Le traité de Lisbonne est ratifié par tous les États membres, avant d'entrer en vigueur en 2009. Il dote l'UE d'institutions modernes et de méthodes de travail plus efficaces.

2010 - La crise économique mondiale frappe durement l'Europe. L'UE aide plusieurs pays à faire face à leurs difficultés et crée «l'Union bancaire», afin de veiller à ce que les banques soient plus sûres et plus fiables. En 2012, l'Union européenne reçoit le Prix Nobel de la Paix. La Croatie devient le 28^e État membre en 2013. Le changement climatique reste au premier rang des priorités et les dirigeants s'accordent sur une réduction des émissions nocives. Aux élections européennes de 2014, davantage d'euroscéptiques sont élus au Parlement européen. Une nouvelle politique de sécurité est définie à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie. L'extrémisme religieux croît au Moyen-Orient et dans divers pays et régions du monde, entraînant des troubles et des guerres qui poussent de nombreuses personnes à fuir leur pays et à chercher refuge en Europe. L'Union européenne se trouve confrontée à la difficulté de les accueillir, tout en étant elle-même la cible de plusieurs attentats terroristes.

3.1.2. EXERCICES

I. Répondez aux questions suivantes

1. Quel sont les pays fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ?
2. Quelle était l'idée de la fondation de la Communauté ?
3. Quel est le traité qui institue la Communauté économique européenne ?
4. Quelle était l'idée du lancement de la politique agricole commune ?
5. Comment les pays membres ont-ils facilité le mouvement de marchandises à l'intérieur de la Communauté ?
6. Quelles sont les étapes de l'élargissement ?
7. Quel est le traité qui institue l'Union européenne ?
8. Qu'est-ce que les quatre libertés ?
9. Quel est le contenu du traité d'Amsterdam ?
10. Que stipule le traité de Schengen ?

II. Lisez le texte de ci-dessous et trouvez le correspondant français des expressions suivantes:

- új szakaszt nyit/valósít meg –
- sérthetetlen és elidegeníthetetlen jogok –
- szilárd alapokat teremt –
- egységes intézményi keret –
- a Szerződésben foglaltakkal összhangban –

TRAITE SUR L'UNION EUROPÉENNE³⁸

PRÉAMBULE

SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES, SA MAJESTÉ LA REINE DE DANEMARK, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, LE PRÉSIDENT D'IRLANDE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE, SA MAJESTÉ LE ROI D'ESPAGNE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE, SON ALTESSE ROYALE LE GRAND DUC DE LUXEMBOURG, SA MAJESTÉ LA REINE DES PAYS-BAS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, SA MAJESTÉ LA REINE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD,

RÉSOLUS à franchir une nouvelle étape dans le processus d'intégration européenne engagé par la création des Communautés européennes,

S'INSPIRANT des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les st, amelynek során de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit;

RAPPELANT l'importance historique de la fin de la division du continent européen et la nécessité d'établir des bases solides pour l'architecture de l'Europe future,

CONFIRMANT leur attachement aux principes de la liberté, de la démocratie et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de l'État de droit,

CONFIRMANT leur attachement aux droits sociaux fondamentaux tels qu'ils sont définis dans la charte sociale européenne, signée à Turin le 18 octobre 1961, et dans la charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989,

DÉSIREUX d'approfondir la solidarité entre leurs peuples dans le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs traditions,

DÉSIREUX de renforcer le caractère démocratique et l'efficacité du fonctionnement des institutions, afin de leur permettre de mieux remplir, dans un cadre institutionnel unique, les missions qui leur sont confiées,

RÉSOLUS à renforcer leurs économies ainsi qu'à en assurer la convergence, et à établir une union économique et monétaire, comportant, conformément aux dispositions du présent traité et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, une monnaie unique et stable,

DÉTERMINÉS à promouvoir le progrès économique et social de leurs peuples, compte tenu du principe du développement durable et dans le cadre de l'achèvement du marché intérieur, et du renforcement de la cohésion et de la protection de l'environnement, et à mettre en oeuvre des politiques assurant des progrès parallèles dans l'intégration économique et dans les autres domaines,

RÉSOLUS à établir une citoyenneté commune aux ressortissants de leurs pays,

RÉSOLUS à mettre en oeuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire à une défense commune, conformément aux dispositions de l'article 42, renforçant ainsi l'identité de l'Europe et son indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde,

RÉSOLUS à faciliter la libre circulation des personnes, tout en assurant la sûreté et la sécurité de leurs peuples, en établissant un espace de liberté, de sécurité et de justice, conformément aux dispositions du présent traité et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

RÉSOLUS à poursuivre le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens, conformément au principe de subsidiarité,

DANS LA PERSPECTIVE des étapes ultérieures à franchir pour faire progresser l'intégration européenne,

ONT DÉCIDÉ d'instituer une Union européenne et ont désigné à cet effet comme plénipotentiaires:

LESQUELS, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, sont convenus des dispositions qui suivent...

III. Analysez les structures grammaticales dont les rédacteurs du Préambule du Traité sur l'Union européenne se servent pour exprimer la simultanéité et la causalité.

3.1.3. LES INSTITUTIONS POLITIQUES³⁹

- Parlement européen
- Conseil européen
- Conseil de l'Union européenne
- Commission européenne
- Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)
- Banque centrale européenne (BCE)
- Cour des comptes européenne

Parlement européen - organe législatif de l'Union européenne dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour 5 ans. Le Parlement est doté de compétences législatives, budgétaires et de surveillance. Il se compose de 751 députés. Il siège à Strasbourg, à Bruxelles et au Luxembourg. Il adopte la législation de l'Union conjointement avec le Conseil de l'Union européenne, sur la base de propositions de la

Commission européenne. Il se prononce sur les accords internationaux, il se prononce sur les élargissements. Il exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union. Il élit le président de la Commission et approuve la Commission en tant que collège. Il peut voter une motion de censure, obligeant la Commission à démissionner. Il «octroie la décharge», c'est-à-dire qu'il approuve la façon dont le budget de l'Union a été dépensé. Il débat de la politique monétaire avec la Banque centrale européenne.

Conseil européen - réunit les dirigeants des pays membres de l'UE afin de définir les priorités politiques de l'UE. Il représente le plus haut niveau de coopération politique entre les pays de l'UE. Il prend la forme de sommets, généralement trimestriels. Il est placé sous la direction d'un président permanent. Ses membres sont les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE, le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne. Il siège à Bruxelles. Il traite les questions complexes ou sensibles qui ne peuvent être résolues à un niveau inférieur de coopération intergouvernementale. Il définit la politique étrangère et de sécurité commune, en tenant compte des intérêts stratégiques de l'UE et des implications en matière de défense. Il désigne et nomme les candidats à certaines hautes fonctions de l'UE, comme la présidence de la BCE et de la Commission. Les décisions sont généralement prises par consensus, et dans certains cas à l'unanimité ou à la majorité qualifiée.

Lorsque le Conseil vote sur une proposition de la Commission ou du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

- la majorité qualifiée est atteinte si deux conditions sont remplies:
- 55 % des États membres ont exprimé un vote favorable - soit 16 sur 28;
- la proposition est soutenue par des États membres représentant au moins 65 % de la population totale de l'UE.

Cette nouvelle procédure s'appelle également la règle de la «double majorité».

- la minorité de blocage doit comprendre au moins quatre membres du Conseil représentant plus de 35 % de la population de l'UE.

Conseil de l'Union européenne - les ministres nationaux de chaque pays de l'UE se rencontrent au sein du Conseil afin d'examiner, de modifier et d'adopter des lois et de coordonner les politiques. Ils sont habilités à engager l'action de leur gouvernement sur les points convenus lors des réunions.

Commission européenne - est la branche exécutive de l'Union européenne. Politiquement indépendante, elle est chargée d'élaborer des propositions législatives et met en œuvre les décisions du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne. Elle est la seule institution européenne qui présente des textes législatifs pour adoption par le Parlement et le Conseil. Ces textes poursuivent différents objectifs:

- protéger les intérêts de l'UE et des citoyens européens dans des domaines qui ne peuvent être traités efficacement à l'échelon national;
- établir des dispositions techniques sur la base de consultations d'experts et de citoyens.

La Commission fixe les priorités budgétaires de l'UE en collaboration avec le Conseil et le Parlement. Elle établit les budgets annuels, qui doivent être approuvés par le Parlement et le Conseil. Elle contrôle la façon dont les fonds sont utilisés, sous la surveillance de la Cour des comptes.

La direction politique est assurée par une équipe de 28 commissaires européens (un par pays), dirigée par le président de la Commission, qui décide de l'attribution des responsabilités.

Les institutions sans objectif politique

La Cour de justice de l'Union européenne - interprète la législation européenne afin d'en garantir l'application uniforme dans tous les pays de l'UE et statue sur les différends juridiques opposant les gouvernements des États membres et les institutions de l'UE.

Elle peut également, dans certaines circonstances, être saisie par des particuliers, des entreprises ou des organisations souhaitant intenter une action contre une institution de l'UE lorsqu'ils estiment qu'elle a porté atteinte à leurs droits.

La Banque centrale européenne - gère l'euro et élabore et met en œuvre la politique économique et monétaire de l'UE. Son principal objectif consiste à assurer la stabilité des prix et à soutenir ainsi la croissance économique et la création d'emplois. Elle fixe les taux d'intérêt auxquels elle prête aux banques commerciales de la zone euro, ce qui permet de contrôler la masse monétaire et l'inflation. Elle gère les réserves de devises étrangères de la zone euro ainsi que l'achat ou la vente de devises pour équilibrer les taux de change.

La Cour des comptes - en tant qu'auditeur externe indépendant, elle veille aux intérêts des contribuables européens. Bien qu'elle ne dispose d'aucun pouvoir juridique, elle a pour mission d'améliorer la gestion du budget de l'UE par la Commission européenne et de rendre compte de la situation financière de l'Union en général. Elle contrôle les recettes et dépenses de l'UE afin de vérifier que les fonds sont correctement collectés et dépensés, qu'ils sont investis de manière à produire de la valeur ajoutée et qu'ils ont été comptabilisés.

3.1.3. EXERCICES

I. En vous inspirant du lien suivant faites la présentation de 15 minutes d'une institution européenne de votre choix.

https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies_fr

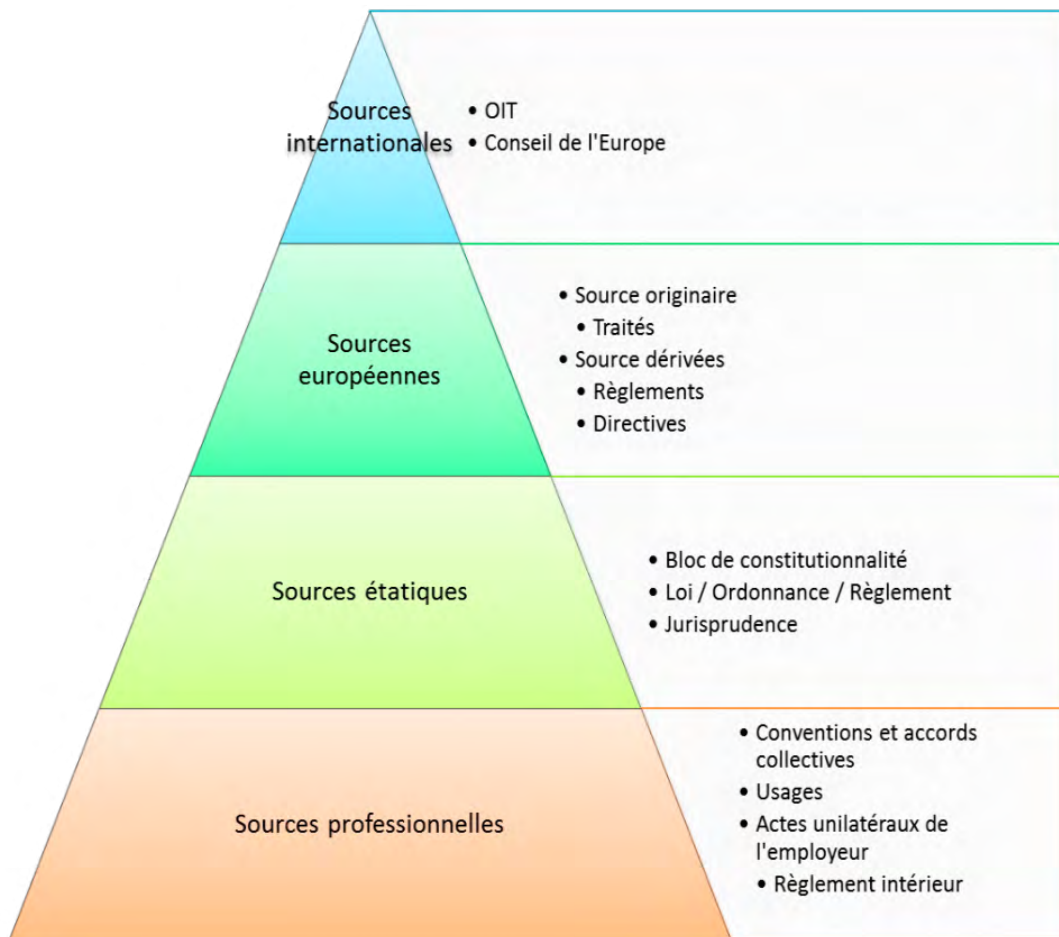
II. Trouvez l'institution dont l'activité est définie

1. organe de l'Union européenne élu au suffrage universel direct, doté de compétences législatives, budgétaires et de surveillance:
2. veille à ce que la législation de l'UE soit interprétée et appliquée de la même manière dans tous les pays de l'UE; garantit que les pays et les institutions de l'UE respectent la législation européenne:

3. veille à l'intérêt général de l'Union européenne (UE) en proposant des textes législatifs et en veillant à leur application, ainsi qu'en mettant en œuvre les politiques et le budget de l'UE:
4. définit les grandes orientations et priorités politiques de l'Union européenne, ses membres sont les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE:
5. représente les États membres de l'UE, adopte la législation et coordonne les politiques de l'UE, ses membres sont les ministres nationaux de chaque pays de l'UE, en fonction des domaines politiques traités:

3.1.4. LE DROIT EUROPÉEN

Les sources du droit de l'Union européenne⁴⁰



- Les sources de droit primaire

Les sources primaires, ou droit primaire, comprennent pour l'essentiel les traités constitutifs des Communautés et de l'Union européenne. Ces traités contiennent à la fois les règles formelles et matérielles qui constituent le cadre au sein duquel les institutions mettent en œuvre les différentes politiques des Communautés et de l'Union européenne. Ils déterminent les règles formelles qui énoncent la répartition des compétences entre l'Union et les États, et qui fondent le pouvoir des institutions. Ils déterminent aussi des règles matérielles qui définissent le champ des politiques et structurent l'action des institutions dans chacune d'elles.

Le droit primaire se compose pour l'essentiel:

- des traités „fondateurs” instituant les différentes Communautés européennes ainsi que l'Union,
- des grands traités modificatifs des différentes Communautés européennes et de l'Union
- des protocoles annexés auxdits traités,
- comme par exemple, le protocole n° 2 annexé au traité d'Amsterdam, intégrant l'acquis de Schengen,
- des traités complémentaires qui apportent des modifications sectorielles aux traités fondateurs,
- des traités d'adhésion de pays aux différentes Communautés européennes et à l'Union.
- Les sources de droit dérivé

Le droit dérivé comprend les actes unilatéraux et les actes conventionnels.

D'abord, les actes unilatéraux peuvent être classés en deux catégories:

- le règlement, la directive, la décision, les avis et les recommandations,
- les actes dits atypiques comme les communications, les recommandations, ainsi que les livres blancs et les livres verts.

Ensuite, les actes conventionnels sont constitués:

- des accords internationaux signés entre la Communauté ou l'Union européenne d'une part, et un pays et une organisation tiers d'autre part,
- des accords entre États membres,
- des accords interinstitutionnels, c'est-à-dire entre les institutions de l'Union européenne.
- Les sources de droit subsidiaire

Hormis la jurisprudence de la Cour de Justice, les sources du droit subsidiaire comprennent, le droit international et des principes généraux du droit. Ces sources ont permis à la Cour de combler les défaillances du droit primaire et/ou du droit dérivé.

Le droit international est une source d'inspiration de la Cour de justice dans sa jurisprudence. Elle y fait référence en renvoyant au droit écrit, à la coutume et aux usages. Par exemple, elle s'est appuyée sur les règles du droit international relatives au treaty making power (capacité internationale de conclure des accords avec des pays et organisations tiers) découlant de la personnalité juridique internationale, pour valider les accords externes conclus par la Communauté européenne.

Les principes généraux du droit sont des sources non écrites dégagés par la jurisprudence de la Cour de justice. Ils ont permis à la Cour de mettre en place des règles dans différents domaines vis-à-vis desquels les traités demeurent silencieux, comme par exemple en matière de responsabilité extra-contractuelle de la Communauté européenne.

3.1.4. EXERCICES

1. En vous inspirant de l'illustration de ci-dessus, définissez la hiérarchie des sources du droit européen.
2. Définissez les sources primaires de l'Union.
3. Quelles sont les deux catégories des sources de droit dérivé ?
4. Qu'est-ce que le principe de la subsidiarité ?
5. En vous inspirant du lien suivant établissez la hiérarchie des actes législatifs de l'Union.

https://europa.eu/european-union/eu-law/legal-acts_fr

3.1.5. LES COMPÉTENCES PARTAGÉES ENTRE L'UNION ET LES ÉTATS MEMBRES










EXERCICES

1. En vous inspirant du tableau explicatif de la page suivante et du lien de ci-dessous, définissez, qui a la compétence de décision dans les domaines symbolisés par les illustrations.

https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/what-european-commission-does/law/areas-eu-action_fr#member

2. Quelles sont les politiques européennes concernées?

<https://www.eesc.europa.eu/fr/policies>

emploi, énergie, recherche et innovation, aide humanitaire et protection civile, culture, environnement, protection des droits du consommateur, concurrence, douane

Compétence exclusive	Compétence partagée	Compétence pour appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres	Compétence pour prendre des mesures visant à garantir que les États membres coordonnent leurs politiques
<ul style="list-style-type: none"> • l'union douanière • l'établissement des règles de concurrence nécessaires au fonctionnement du marché intérieur • la politique monétaire pour les États membres dont la monnaie est l'<u>euro</u> • la conservation des ressources biologiques marines dans le cadre de la politique commune de la pêche • la politique commerciale commune • la conclusion d'accords internationaux <ul style="list-style-type: none"> • lorsque cette conclusion est prévue dans un acte législatif de l'UE • lorsque cette conclusion est nécessaire pour permettre à l'UE d'exercer sa compétence interne • dans la mesure où elle est susceptible d'affecter des règles communes ou d'en altérer la portée. 	<ul style="list-style-type: none"> • le marché intérieur • la politique sociale, pour les aspects définis dans le TFUE • la cohésion économique, sociale et territoriale • l'agriculture et la pêche, à l'exclusion de la conservation des ressources biologiques de la mer • l'environnement • la protection des consommateurs • les transports • les réseaux transeuropéens • l'énergie • l'espace de liberté, de sécurité et de justice • les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique, limités aux aspects définis dans le TFUE • la recherche, le développement technologique et l'espace • la coopération au développement et l'aide humanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • la protection et l'amélioration de la santé humaine • l'industrie • la culture • le tourisme • l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et le sport • la protection civile • la coopération administrative 	<ul style="list-style-type: none"> • la politique économique • l'emploi • les politiques sociales

3.1.6. TRAVAILLER EN EU⁴¹

Avez-vous déjà pensé à lancer une entreprise en Union européenne? Préparez votre entreprise imaginaire en consultant le lien suivant:

https://europa.eu/youreurope/business/running-business/start-ups/starting-business/index_fr.htm

Définissez le secteur, l'activité, le lieu, le nombre des employés, et tous les détails nécessaires pour le lancement et le fonctionnement.

3.1.7. LA PRÉSIDENTE TOURNANTE

EXERCICE

En vous inspirant du lien suivant répondez aux questions suivantes:

<https://www.touteurope.eu/actualite/la-presidence-tournante-du-conseil-de-l-union-europeenne.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sidence_du_Conseil_de_l%27Union_europ%C3%A9enne

1. Quel est le système de la présidence européenne ?
2. Quel est l'intérêt et l'utilité de ce système ?
3. Quel était le dernier pays à assurer la présidence, et quel est le pays suivant ?
4. Quel était la période de la présidence de la Hongrie ?
5. Quelle est la logique du travail de la présidence ?

3.2. LE PRÉSENT ET LES DÉFIS DE L'UE⁴²

3.2.1. LE PRÉSENT DE L'UE

3.2.1. EXERCICES

I. Répondez aux questions suivantes après avoir consulté le lien de ci-dessous:

https://europa.eu/european-union/about-eu/what-the-eu-does-for-its-citizens_fr

1. Quels sont les acquis les plus importants de l'UE ?
2. Quels sont les avantages du marché unique ?
3. Quels sont les domaines dans lesquels la protection des droits du consommateur se réalise ?
4. Comment se réalise la protection du droit de l'homme ?
5. Quels sont les acquis technologiques qui facilitent la vie de tous les jours ?

II. En vous inspirant des vidéos du lien de ci-dessous, faites un exposé de 10 minutes sur les possibilités que l'euro assure à ses utilisateurs.

<https://europa.eu/euroat20/fr/>

3.2.2. LES DÉFIS DEVANT L'UE LE BREXIT

EXERCICES

I. Répondez aux questions en vous appuyant sur le lien suivant:

<https://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-brexit.html>

1. Quelles sont les origines du Brexit ?
2. Quels étaient les débuts et la fin des négociations de la sortie du Royaume-Uni ?
3. Quelles sont les conséquences économiques de la sortie du Royaume-Uni pour les Britanniques ?
4. Comment le budget européen sera-t-il influencé par le Brexit ?
5. Qui dirige les négociations sur la sortie ?

LA MIGRATION⁴³

EXERCICES

En vous inspirant des liens de ci-dessous faites une présentation de la situation actuelle, de la position européenne, de l'évolution de celle-ci après les élections européennes de 2019, de la position de la Hongrie, et des issus possibles.

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/migratory-pressures/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_migratoire_en_Europe

LES DÉFIS CLIMATIQUES

EXERCICES

Répondez aux questions après avoir consulté les liens suivants:

https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9chauffement_climatique

1. Quels sont les domaines d'action que l'UE a précisés ?
2. Quelles sont les causes majeures du réchauffement atmosphérique ?
3. Quels sont les conséquences et les coûts de l'inaction ?
4. Que peut faire l'individu pour protéger l'environnement ?
5. Qu'est-ce que le Pacte vert pour l'Europe ?

3.3 LA HONGRIE ET L'UNION EUROPÉENNE⁴⁴

EXERCICES

- I. **Résumez les événements conduisant à la nomination de Mr Várhelyi à la place de Mr Trócsányi comme candidat au poste du commissaire au voisinage et à l'élargissement**
- II. **Quels sont les griefs reprochés au gouvernement hongrois ?**

4. LE MONDE HORS DE L'UNION EUROPÉENNE

4.1. LA FORMATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Jusqu'au début du XIXe siècle, les relations internationales étaient et demeuraient diplomatiques. Les congrès, appelés par la suite conférences restent ponctuels et assez rares. Puis, avec l'apparition de la société politique (l'État), se développent des relations bilatérales, temporaires puis permanentes. Des réunions internationales décidant, notamment dans le domaine militaire, d'un traité de paix, avec ses conditions et ses conséquences et autres résolutions de conflits se tiennent de plus en plus fréquemment et une véritable Communauté internationale se forme alors. La première organisation internationale créée serait la Commission centrale pour la navigation du Rhin en 1815 (après le Congrès de Vienne). Suivirent la création en 1865 de l'Union internationale du télégraphe (future Union internationale des télécommunications), basée à Genève, et celle en 1874 de l'Union générale des postes (future Union postale universelle), basée à Berne. Toutes deux furent rattachées aux Nations unies après leur création (en 1947 pour l'UIT et en 1948 pour l'UPU), et sont toujours opérationnelles.

De nos jours avec l'avancement de la globalisation, les organisations internationales de différents niveaux d'intégration fleurissent dans le monde, en essayant de répondre au défis globaux qui désormais ne peuvent pas être résolus au niveau des États individuels.

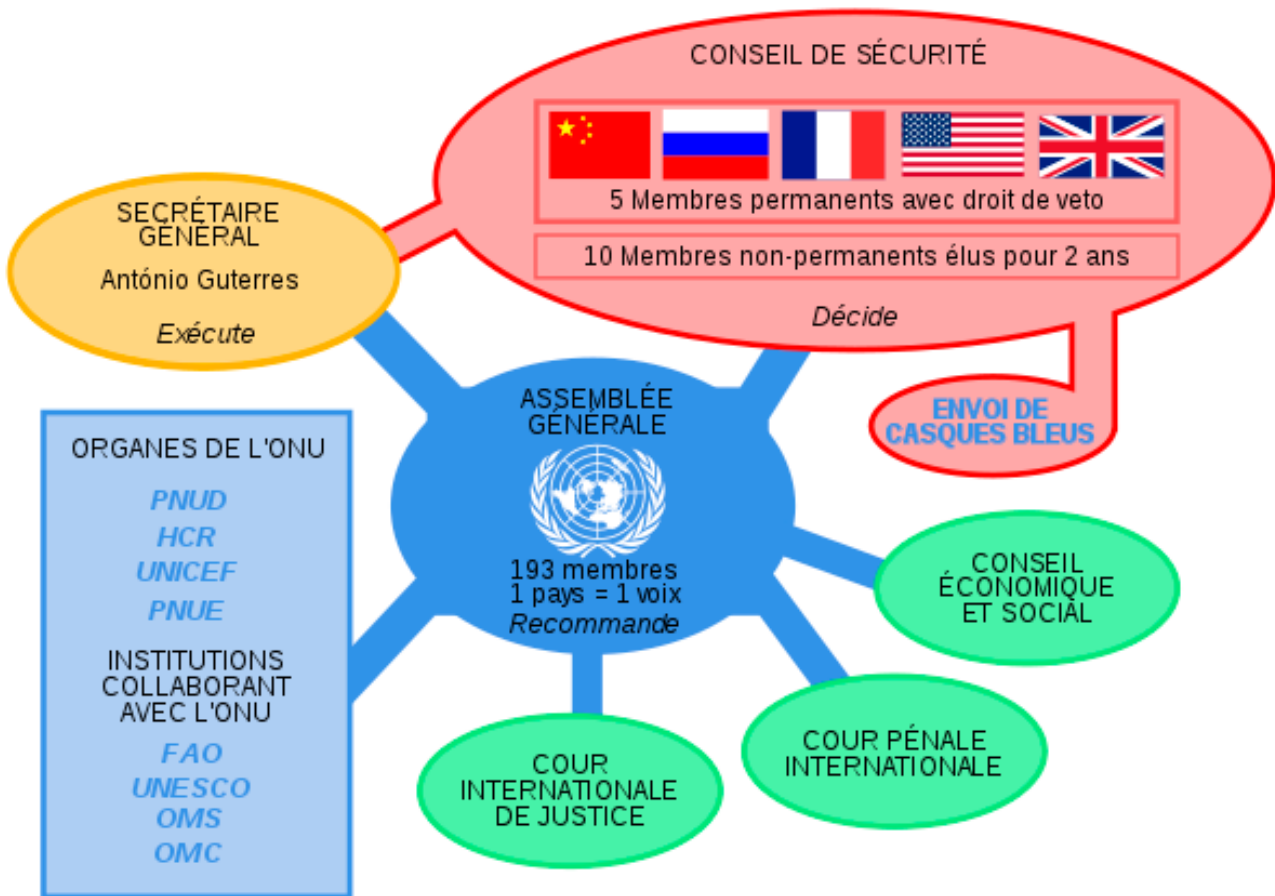
Définition générale: une organisation internationale est l'association des États souverains établie par un traité international ou une convention multilatérale entre ses membres. Elle est dotée de plusieurs organes qui peuvent être communs selon les organisations internationales. Elle a également pour but de réaliser des intérêts communs afin de les protéger et de les soutenir à travers le monde et face aux autres institutions tels que les États. En effet, les organisations internationales possèdent une personnalité juridique qui se distingue de celle des États.

4.2. LES PLUS IMPORTANTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

4.2.1. L'ONU – L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

L'Organisation des Nations unies (ONU) est une organisation internationale regroupant 193 États. La Charte des Nations unies⁴⁵ est adoptée le 26 juin 1945 par 51 États, en remplacement de la Société des Nations. Elle entre officiellement en vigueur le 24 octobre 1945. Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale. Pour les accomplir, elle promeut la protection des droits de l'homme, la fourniture de l'aide humanitaire, le développement durable et la garantie du droit international.

La Charte définit six organes principaux: l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice et le Secrétariat. Le système des Nations unies inclut plus largement des programmes, fonds, institutions spécialisées et apparentées.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_des_Nations_unies¹

Les six langues officielles de l'ONU sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le mandarin et le russe. Seuls l'anglais et le français sont les langues de travail. Depuis 2017, le secrétaire général des Nations unies est le Portugais António Guterres.

Les 193 États membres de l'ONU sont représentés à l'Assemblée générale - l'un des six organes principaux des Nations Unies - pour y discuter de nombreuses questions internationales et coopérer dans des domaines couverts par la Charte des Nations Unies, comme le développement, la paix et la sécurité, le droit international, etc. Tous les États membres se réunissent en septembre à l'ouverture de la session annuelle, dans la salle de l'Assemblée générale, au siège de l'ONU, à New York.

En 2020, L'ONU célèbre son 75^e anniversaire.⁴⁶

4.2.1.1. LE CONSEIL DE SÉCURITÉ⁴⁷

La Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil compte 15 membres disposant chacun d'une voix. Aux termes de la Charte, tous les États membres sont tenus d'appliquer les décisions du Conseil.

Le Conseil de sécurité est compétent au premier chef pour constater l'existence d'une menace contre la paix ou d'un acte d'agression. Il invite les parties à un différend à régler ce différend par des moyens pacifiques et recommande les

méthodes d'ajustement et les termes de règlement qu'il juge appropriés. Dans certains cas, il peut imposer des sanctions, voire autoriser l'emploi de la force pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil de Sécurité se compose de 15 membres, la France (avec les Etats-Unis, le Royaume Uni, la Russie et la Chine) fait partie des 5 États membres permanents et 10 membres non-permanents sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans.⁴⁸

4.2.1.2. LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, OU ECOSOC

Il est un des six organes principaux de l'ONU, créé d'après le chapitre X de la Charte des Nations unies. Il est placé sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations unies et a un rôle consultatif concernant les questions de coopération économique et sociale internationale.

Son rôle est d'examiner des questions dans les domaines économique, social, culturel, éducatif, de santé publique, de développement durable, et tout autre domaine apparenté à ces derniers. Il entretient également des liens étroits avec les ONG dans les domaines de sa compétence.

Il peut déléguer les questions pouvant être traitées par un organe spécialisé de l'ONU. À titre d'exemple, les questions traitant des campagnes de vaccination sont déléguées à l'OMS.⁴⁹

4.2.1.3. LE CONSEIL DE TUTELLE

Le Conseil de tutelle a été institué par la Charte en 1945, en vertu du Chapitre XIII de la Charte, pour assurer la surveillance à l'échelon international des 11 territoires sous tutelle placés sous l'administration de 7 États membres, et garantir que les mesures appropriées étaient prises pour préparer les territoires à l'autonomie ou l'indépendance.

Aux termes de la Charte, le Conseil de tutelle était autorisé à examiner les rapports de l'Autorité administrante sur les progrès réalisés par les habitants des territoires sous tutelle dans les domaines politique, économique et social, et les pétitions émanant d'habitants de ces territoires, et à envoyer des missions spéciales dans les territoires sous tutelle.

En 1994, tous les territoires sous tutelle avaient acquis l'autonomie ou l'indépendance, soit en tant qu'État à part entière, soit en s'intégrant à des États voisins. Le dernier en date est le territoire sous tutelle des Îles du Pacifique (Palaos), devenu le 185e État Membre de l'Organisation.

Sa mission étant accomplie, le Conseil de tutelle a modifié son règlement intérieur et ne se réunit qu'aux dates et lieux où cela se révèle nécessaire. Le Conseil est désormais composé des cinq membres permanents du Conseil de sécurité: Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni.⁵⁰

4.2.1.4. LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Elle a son siège à La Haye, est l'organe judiciaire principal des Nations Unies. L'article 33 de la Charte des Nations Unies énumère, comme méthodes de solution pacifique des différends entre États: la négociation, l'enquête, la médiation, la conciliation, l'arbitrage, le règlement judiciaire et le recours aux organisations ou accords régionaux, auxquels il faut ajouter les bons offices. Parmi ces méthodes, certaines consistent à faire appel

à des tiers. Ainsi, par la médiation, les parties à un litige sont invitées à le résoudre elles-mêmes grâce à l'intervention d'un tiers. L'arbitrage va plus loin, en ce sens que le différend est soumis, aux fins de son règlement obligatoire, à la décision ou à la sentence d'un tiers impartial. Dans le règlement judiciaire, méthode mise en œuvre par la Cour internationale de Justice, il en est de même, mais le juge est lié par des règles plus strictes que celles de l'arbitre, notamment en matière de procédure.⁵¹

4.2.1.5. LE SECRÉTARIAT DE L'ONU

Le Secrétariat est l'un des organes principaux de l'ONU. Il est composé de départements et de bureaux ayant chacun des responsabilités et expertises précises, mais coordonnant leurs travaux pour assurer au quotidien la cohésion des travaux de l'Organisation au siège et dans les offices et bureaux situés partout dans le monde. Il a à sa tête le Secrétaire général, nommé par l'Assemblée générale pour un mandat de cinq ans renouvelable, sur recommandation du Conseil de sécurité.

Selon le rapport du Secrétaire général, présenté tous les deux ans, le Secrétariat employait 37 505 personnes au 31 décembre 2018 (A/74/82). En leur qualité de fonctionnaires internationaux, les membres du personnel de l'ONU et le Secrétaire général ne rendent compte de leurs activités qu'à l'Organisation et prêtent serment de ne solliciter ni recevoir d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure.⁵²

4.2.1.6. L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ – L'OMS⁵³

Pendant la pandémie de coronavirus (Covid-19) cette institution spécialisée de l'ONU est ressortie à l'avant-scène au niveau global.

L'OMS a fait ses premiers pas avec l'entrée en vigueur de sa Constitution le 7 avril 1948 – date que nous célébrons maintenant chaque année en tant que Journée mondiale de la Santé. Plus de 7000 personnes travaillent dans 150 bureaux de pays, dans six bureaux régionaux et à notre Siège à Genève.

Les centres collaborateurs de l'OMS sont des institutions, instituts de recherche, départements d'universités ou d'instituts universitaires qui sont désignés par le Directeur général pour mener des activités de soutien en faveur des programmes de l'Organisation. On en compte actuellement plus de 700 dans plus de 80 États membres qui travaillent avec l'OMS dans des domaines aussi variés que les soins infirmiers, la médecine du travail, les maladies transmissibles, la nutrition, la santé mentale, les maladies chroniques et les technologies sanitaires.

EXERCICE:

ÉCOUTER LE REPORTAGE »OMS – POURQUOI TANT DE CRITIQUE?«

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/oms-pourquoi-tant-de-critiques>

Écrivez un essai: Qu'est-ce que vous en pensez? Est-ce que les critiques sont justifiées ? Comment l'OMS pourrait-elle devenir plus efficace ?

4.2.2 L'ACCORD DE PARIS - LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DU CLIMAT

Le réchauffement climatique est un des défis globaux qui est de plus en plus reconnu par la communauté internationale.

L'accord de Paris est le premier accord universel sur le réchauffement climatique. Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Selon Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères de l'époque et président de la COP21, qui a présenté le projet d'accord final en séance plénière, l'accord se veut différencié, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant.

Il a été approuvé par l'ensemble des 195 délégations le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Le 7 novembre 2017, après ajout de la signature syrienne et avant le retrait des États-Unis, 195 pays sur les 197 que reconnaît l'Organisation des Nations unies ont signé ou se sont engagés à signer l'accord de Paris sur le climat, ce qui fait de ce texte le plus largement et le plus rapidement signé de l'histoire de l'humanité. En marge de l'accord, le défi de Bonn⁵⁴ a été confirmé et amplifié, visant désormais à reboiser 350 millions d'hectares de sols dégradés ou déforestés avant 2030.

Greta Thunberg, une militante écologiste suédoise proteste en été 2018 devant le Parlement suédois, à l'âge de 15 ans, contre l'inaction face au changement climatique. En novembre 2018, elle lance la « grève scolaire pour le climat ». Le mouvement se propage dans le monde entier après son discours à la conférence de Katowice de 2018 sur les changements climatiques (COP24), en décembre de la même année. En 2019, elle fait la couverture du magazine Time en mai 2019, qui lui décerne le titre de personnalité de l'année 2019.⁵⁵

4.2.3 L'OTAN

L'OTAN, L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (en anglais: North Atlantic Treaty Organization) est l'organisation politico-militaire mise en place par les pays signataires du traité de l'Atlantique nord afin de pouvoir remplir leurs obligations de sécurité et de défense collectives. Le traité, signé le 4 avril 1949, établit le Conseil de l'Atlantique nord (CAN), et lui donne mission de mettre en place l'organisation nécessaire à son application. Le choc provoqué par le déclenchement de la guerre de Corée conduit le CAN à décider fin 1950 la création d'une organisation militaire intégrée permanente, qui constitue encore actuellement la marque distinctive de l'OTAN et lui assure des capacités militaires qu'aucune autre alliance de défense ne possède. Sous le vocable OTAN, l'usage a prévalu d'englober l'alliance juridiquement conclue par les pays signataires du traité de l'Atlantique nord, et l'organisation civile et militaire mise en place pour en rendre opérants les objectifs. La France toutefois a fait exception en décidant en 1966, tout en restant membre de l'Alliance atlantique, de quitter l'organisation militaire intégrée, dont elle est redevenue membre à part entière en 2009.

L'Alliance voit le jour dans le contexte général des débuts de la guerre froide et plus spécifiquement pendant le blocus de Berlin exercé par les Soviétiques. Elle a pour vocation initiale d'assurer la sécurité de l'Europe occidentale en instaurant un couplage fort avec les États-Unis, seul moyen aux yeux des Européens après la Seconde Guerre mondiale de se prémunir contre toute tentative expansionniste de l'Union soviétique. Selon le mot de son premier secrétaire général, Lord Ismay, le rôle de l'OTAN consiste à «

garder les Russes à l'extérieur, les Américains à l'intérieur et les Allemands sous tutelle ». L'OTAN constitue le noyau dur du bloc de l'Ouest. Entre 1955 et 1991, l'adversaire désigné de l'OTAN est le pacte de Varsovie formé par les Soviétiques à la suite de l'adhésion de la RFA à l'Alliance atlantique et à son réarmement.

Depuis la dissolution de l'URSS et la fin de la guerre froide en 1991, l'Alliance atlantique a perduré malgré la disparition de sa principale raison d'être initiale. Elle a procédé à son élargissement à d'anciens pays du bloc de l'Est et d'anciennes républiques de l'Union soviétique. Elle a pris en compte de nouvelles crises et menaces comme les conflits nationalistes dans l'ex-Yougoslavie, l'essor du terrorisme international ou la prolifération des armes de destruction massive, en conséquence de quoi l'OTAN a revu en profondeur son concept stratégique et son organisation civile et militaire à plusieurs reprises. Elle a développé une politique systématique de partenariats en Europe et dans le monde, au titre de laquelle les pays de l'Alliance ont établi depuis 1994 un partenariat pour la paix (PPP) avec la Russie, les pays de sa zone d'influence et avec les pays neutres d'Europe occidentale. L'OTAN a aussi mis en place en 2002 avec l'UE une relation privilégiée, l'Identité européenne de sécurité et de défense (IESD), qui permet à cette dernière de bénéficier de moyens de l'OTAN pour certaines opérations entrant dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune.⁵⁶

4.2.4 OMC - L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'organisation précédente, le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT, en français: Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) est signé le 30 octobre 1947 par 23 pays, pour harmoniser les politiques douanières des parties signataires. Le traité entre en vigueur en janvier 1948 et le secrétariat s'installe à la Villa Bocage, à Genève, et en 1977 au Centre William-Rappard, également à Genève.

Cet accord multilatéral de libre-échange est destiné à faire baisser les prix pour les consommateurs, mieux utiliser les facteurs de production et favoriser l'emploi dans les secteurs où chaque pays détient un avantage comparatif. L'un des derniers cycles de négociations, le cycle d'Uruguay, de 1986 à 1994, clos par l'accord de Marrakech, aboutit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).⁵⁷

L'OMC est l'organisation la plus large au niveau du commerce global. „C'est une organisation qui s'occupe de l'ouverture commerciale. C'est une enceinte où les gouvernements négocient des accords commerciaux. C'est un lieu où ils règlent leurs différends commerciaux. C'est une organisation qui administre un ensemble de règles commerciales. L'OMC est essentiellement un lieu où les gouvernements Membres tentent de régler les problèmes commerciaux qui les opposent.”⁵⁸

La Hongrie est membre de l'OMC depuis le 1er janvier 1995 et membre du GATT depuis le 9 septembre 1973.

4.2.4 EXERCICE: RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES SUR LA BASE DU TEXTE AU DESSUS:

1. Quelle est la différence entre les organisations internationales et les ONGs ?
2. Comment les organisations internationales sont-elles établies ?
3. Quel était le but de la fondation des Nations unies ?
4. Pourquoi les organisations internationales sont-elles importantes ?
5. Quel rôle les organisations non-gouvernementales jouent-elles ?

4.3. LE ROLE GLOBAL DE LA FRANCE

4.3.1. LA FRANCE CONSIDÉRÉE COMME UNE PUISSANCE GLOBALE

Cette aspiration est soutenue par ses capacités militaires et l'arme nucléaire dont elle dispose avec l'objectif de dissuasion.

Elle contribue régulièrement au respect de la paix dans les pays en situation de conflit. La France se fixe également pour missions d'apporter son aide technique, médicale ou financière dans les pays qui en ont besoin. Cette aide se porte surtout sur les pays qui furent des colonies françaises: en Afrique.

4.3.1. EXERCICE

Regardez le vidéo et répondez aux questions ci-dessous:

1. Pourquoi la France est le Plus Grand Pays au Monde?

<https://www.youtube.com/watch?v=7y6YLS0Izo4>

2. Quels sont les aspects les plus importants qui soutiennent cette affirmation? Énumérez-les.
3. Etes-vous d'accord avec l'argumentation du vidéo? Justifiez votre affirmation dans un essai d'une page.
4. Par quelle manière un État peut-il augmenter son prestige au niveau mondial?

4.3.2. L'OIF - LE RÉSEAU DE LA FRANCOPHONIE

Créée le 20 mars 1970 à Niamey, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cet ensemble unique, riche de diversité, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations. Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses 88 États et gouvernements un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions:

- Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération économique au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'au numérique dans l'ensemble des actions de l'OIF. L'OIF met en œuvre la coopération multilatérale francophone au côté de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de quatre opérateurs: l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5MONDE, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.⁵⁹

« Depuis 2004, la Hongrie est membre observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Bien que notre pays ne soit pas traditionnellement francophone

– ce n'est d'ailleurs pas une condition d'adhésion – les valeurs représentées par l'organisation sont importantes pour nous, en particulier la diversité culturelle et le respect des droits fondamentaux. Récemment, outre les piliers linguistiques et culturels, les aspects économiques, politiques et diplomatiques ont pris de l'importance au sein de l'OIF. Nos relations avec l'OIF, les pays francophones et les organisations francophones renforcent donc l'arsenal diplomatique de notre pays. »⁶⁰

4.4. EXERCICES

Lisez le résumé en Hongrois de la conférence organisée par PAGEO, l'institut de Recherche Géopolitique. Répondez aux questions ci-dessous:

<http://www.geopolitika.hu/hu/2018/11/12/uj-vilagrend-konferencia-integracio-es-multipolaritas/>

Quel est l'enjeu principal pour la Hongrie du nouvel ordre mondial?

Qu'est-ce que signifie un monde multipolaire?

Comment s'est transformée l'orientation de la politique étrangère de la Hongrie depuis son adhésion à l'Union européenne? Quels sont ses partenaires les plus importants?

5. LE PROTOCOLE DIPLOMATIQUE

5.1. LA MISSION DIPLOMATIQUE

5.1.1. L'ORIGINE DE LA MISSION DIPLOMATIQUE

Les missions diplomatiques existent depuis qu'il y a des États. Les cités grecques échangeaient entre elles des orateurs, Rome envoyait des légats, mais dans tous les cas, les missions n'étaient que ponctuelles et dans un but précis (négociations, échanges). Cette organisation a duré de nombreux siècles, les monarques européens s'envoyant des ambassadeurs pour négocier un territoire ou la paix, ou pour organiser des relations commerciales. Le modèle actuel de réseau diplomatique a été à l'origine créé par l'Empire byzantin. Puis, au XVe siècle, les nombreux États italiens établirent des missions diplomatiques permanentes auprès des grandes puissances pour compenser leur faiblesse et leur division. En France, c'est en 1522 que François Ier envoya sa première ambassade auprès des Suisses, puis poursuivit avec Londres et Venise. Jusqu'à 1945, la France avait établi 68 ambassades. Au moment de la signature de la Convention de Vienne, en 1961, la France avait une centaine d'ambassades, dont 32 avaient été ouvertes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le nombre d'États souverains ayant augmenté (il y a aujourd'hui 193 pays membres et 2 pays observateurs aux Nations unies), l'adaptation des réseaux diplomatiques et consulaires a été nécessaire dans l'ensemble des pays. Les États-Unis et la France détiennent aujourd'hui les plus grands réseaux, avec plus de 150 ambassades dans le monde, auxquelles il faut ajouter les représentations auprès des organisations internationales et les postes consulaires.⁶¹

La convention de Vienne sur les relations diplomatiques est un traité international réglant les rapports diplomatiques entre États, l'immunité du personnel diplomatique et l'inviolabilité des ambassades. Elle a été adoptée le 18 avril 1961 à Vienne (Autriche) et est entrée en vigueur le 24 avril 1964. Elle a été complétée en 1963 par la convention de Vienne sur les relations consulaires.

La Convention de Vienne a été codifiée par la République Populaire Hongroise en 1965.⁶² Elle est entrée en vigueur pour la France le 30 janvier 1971 à la suite du dépôt par la France des instruments de ratification le 31 décembre 1970.⁶³

5.1.2. LA MISSION DIPLOMATIQUE ET SES FONCTIONS

Une mission diplomatique est un groupe de diplomates originaires d'un même État ou d'une organisation inter-gouvernementale (comme les Nations unies) présent dans un autre État aux fins de représenter l'État ou l'organisation d'origine. En pratique, une mission diplomatique est généralement la mission permanente comprenant les représentants diplomatiques demeurant dans la capitale d'un autre pays. On désigne par « État accréditant » le pays d'origine des diplomates et par « État accréditaire » le pays dans lequel se trouve la mission.

Lorsqu'un ambassadeur se trouve à la tête de la mission, on parle d'ambassade. Une mission permanente est connue sous le nom d'ambassade ou de chancellerie, lorsqu'il s'agit d'États, de missions permanentes lorsqu'il s'agit d'organisations internationales,

de représentations permanentes en Union européenne ou de délégations (exemple: délégation générale du Québec). Lorsque le pays accréditant est le Vatican, on emploie les termes de nonciature apostolique.

Fonction d'une mission diplomatique

Les fonctions d'une mission diplomatique sont définies par l'article 3 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Les fonctions d'une mission diplomatique consistent notamment à:

- Représenter l'État accréditant auprès de l'État accréditaire ;
- Protéger dans l'État accréditaire les intérêts de l'État accréditant et de ses ressortissants, dans les limites admises par le droit international ;
- Négocier avec le gouvernement de l'État accréditaire ;
- S'informer par tous les moyens licites des conditions et de l'évolution des événements dans l'État accréditaire et faire rapport à ce sujet au gouvernement de l'État accréditant ;
- Promouvoir des relations amicales et développer les relations économiques, culturelles et scientifiques entre l'État accréditant et l'État accréditaire.

5.1.3. LE CLASSEMENT DES AGENTS D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE

Le Congrès de Vienne de 1815 avait établi un classement des agents diplomatiques en trois classes:

- les ambassadeurs, légats ou nonces, possédant, seuls, un caractère représentatif ;
- les envoyés extraordinaires ou ministres plénipotentiaires
- les chargés d'affaires

Néanmoins, après la Seconde Guerre mondiale et la création de l'Organisation des Nations unies, l'égalité des États souverains a supprimé la notion d'importance d'un pays à l'autre qui existait auparavant. En effet, aux XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, les « puissances mondiales » échangeaient entre elles des ambassadeurs, mais accréditaient simplement des envoyés vers les nations de second plan. Après 1945, la plupart des pays, dont la France et les États-Unis ont converti l'ensemble de leurs légations en ambassades. La dernière légation américaine, présente en Bulgarie, a été transformée en ambassade en 1966.

Les relations diplomatiques entre pays du Commonwealth ayant comme chef d'État le même souverain (actuellement la reine Élisabeth II) sont un cas particulier: en effet, un ambassadeur étant accrédité par un chef d'État auprès d'un autre chef d'État, ces pays ne peuvent pas échanger entre eux des ambassadeurs ; aussi, une mission diplomatique de rang ambassadorial de l'un de ces pays auprès d'un autre est appelée haut-commissariat, le chef de mission étant un haut-commissaire, accrédité par le gouvernement de l'État accréditant auprès du gouvernement de l'État accréditaire.⁶⁴

5.1.4. L'IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE

L'immunité diplomatique est une protection offerte par tout État aux diplomates qui le représentent à l'étranger, ainsi qu'à leur famille. Bien que son origine remonte à l'Antiquité, ses principes ont été renforcés de 1961 à 1964 par les conventions de Vienne.

Elle permet à certaines personnes ayant des comportements répréhensibles d'échapper à toute sanction judiciaire, sous réserve que ces comportements aient lieu dans l'exercice des fonctions diplomatiques. Elle s'applique également quand le diplomate n'est pas dans son pays de représentation mais en transit dans un autre pays (lui-aussi signataire des conventions).

Il était prévu que l'immunité diplomatique puisse être levée en cas de crimes, et ce par le pays d'origine, pas par le pays de représentation. Certains États pratiquent des levées « partielles » d'immunité, par exemple pour pouvoir classer sans suite une enquête, qui autrement resterait ouverte pour rechercher un auteur non immunisé. Dans les faits jamais une immunité n'a été complètement levée, du moins concernant des crimes et récidives de crimes commis dans l'État accréditant.

5.1.5. LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le corps diplomatique est « l'ensemble des représentants des puissances étrangères auprès du gouvernement, ainsi que leur famille ».

Ambassadeur

L'ambassadeur représente un État auprès d'un autre, ou parfois auprès d'une organisation internationale. C'est le rang le plus haut au sein de la hiérarchie diplomatique. Le doyen du corps diplomatique est l'ambassadeur en service pour la durée la plus longue parmi les ambassadeurs dans l'État accréditaire. Bien que dans les pays majoritairement catholique – y compris la Hongrie et l'Union Européenne – ce titre soit accordé au nonce indifféremment de la durée de service. Ce titre est significative du point de vue protocolaire.

Consul

Le Consul est un agent nommé par un Etat sur un territoire étranger pour y défendre les intérêts de l'Etat qui l'a nommé et le représenter. Le consul assume des fonctions proches de celles d'un maire et d'un sous-préfet auprès des nationaux du pays qu'il représente. Exerçant dans un pays étranger il ne dispose d'aucun pouvoir en matière de force publique. Il a par contre un devoir d'assistance et de protection auprès des citoyens résidant ou voyageant dans le pays dans lequel il est en poste. Dans des pays de taille importante plusieurs consuls peuvent être en poste avec pour charge des régions précises.⁶⁵

Il existe deux corps de consuls:

- le consul «de carrière», qui est un diplomate dépendant du Ministère des affaires étrangères,
- le consul honoraire, qui n'est pas un agent de carrière et agit au nom du pays qu'il l'a nommé de manière bénévole.

5.1.6. L'ORGANISATION D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE⁶⁶

Une mission diplomatique s'organise, de nos jours, autour des divers services suivants:

Chancellerie diplomatique

La chancellerie diplomatique (on parle aussi de chancellerie politique) est chargée des relations politiques entre les deux pays. Elle est constituée d'une équipe de diplomates qui ont pour mission de suivre l'évolution politique et sociale ainsi que la politique extérieure du pays de résidence afin d'assurer une aussi bonne compréhension que

possible, de la part de gouvernement mandataire, des réalités propres au pays d'accueil. Elle est en outre chargée de préparer les démarches et négociations officielles entre les deux pays.

- Ambassadeur ou Haut-commissaire: il est chef de la mission diplomatique, nommé par le chef de son État d'origine, accrédité auprès du chef de l'État qui le reçoit, et est à ce titre responsable de tout ce qui intéresse son pays d'origine dans son pays de résidence.
- Premier conseiller: parfois nommé ministre-conseiller (en anglais: minister-counselor) ou « numéro deux », il assiste le chef de mission qu'il supplée dans toutes ses missions. Il veille à la coordination entre les services techniques et supervise l'administration quotidienne. Il devient chargé d'affaires (ou chargé d'affaires a.i. c'est-à-dire ad interim) durant les absences de l'Ambassadeur.
- Deuxième conseiller: il n'existe que dans les postes les plus importants.
- Premier secrétaire
- Deuxième secrétaire

Consulat (ou section consulaire)

Alors que la chancellerie diplomatique est chargée des relations entre deux États, la section consulaire est chargée des relations avec les ressortissants de l'État accréditant et son rôle est avant tout de protection. Historiquement, c'était déjà le cas des proxènes de l'Antiquité grecque, chargés de protéger les membres de leur cité dans une autre cité, ou des consuls marchands du Moyen Âge, installés dans les ports de la Méditerranée, tranchant les différends entre les membres de leurs communautés et les protégeant. En France, les consuls ont dépendu jusqu'à la Révolution française du ministère de la Marine.

Le consulat est donc chargé de recenser, et de porter assistance à tous les ressortissants du pays que l'ambassade représente, de délivrer les visas. Il remplit également les fonctions de mairie et de notaire pour les expatriés. À l'inverse d'une ambassade, qui est presque systématiquement implantée dans la capitale de l'État accueillant, il peut y avoir plusieurs consulats (ou agences consulaires) installés dans les plus grandes villes du pays.

Les consulats les plus importants sont nommés consulats généraux. Même si les consulats (hors sections consulaires des ambassades) sont indépendants de l'ambassadeur dans l'exercice de leur mission, ils doivent néanmoins le tenir informé.

Le consulat est organisé autour du chef de mission: Consul général, généralement un diplomate de haut rang, ou consul assisté parfois d'un consul-adjoint et de personnel recruté localement.

Dans certains pays sont nommés des consuls honoraires (en anglais: honorary consul) qui peuvent être des citoyens ressortissants du pays accréditant, du pays de résidence ou de pays tiers. Non salariés de l'État, ils sont bénévoles (souvent simplement indemnisés de leurs frais de représentation) et généralement choisis pour être à la fois « notables et honorables » dans leur pays d'accueil.

Service culturel

En ce qui concerne la France, le SCAC (service de coopération et d'action culturelle) (bavant 1999: service culturel et de coopération technique) est chargé de définir et de mettre en œuvre les actions de coopération conduites dans chaque pays dans

le domaine de la coopération universitaire et scientifique, de l'apprentissage du français, de la coopération artistique et audiovisuelle, ainsi que, dans les pays émergents ou en transition, de la coopération administrative, entre collectivités et entre société civile/ONG. Il anime, en fonction de la taille du dispositif de coopération, un réseau de Centres culturels français ou d'Instituts français et d'Alliances françaises conventionnées, de lecteurs de français et d'assistants techniques mis à la disposition d'institutions partenaires. Il assure la tutelle des établissements scolaires français homologués, notamment ceux qui sont gérés par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ou conventionnés avec celle-ci.

Dans certains pays, le service culturel, le Bureau de coopération linguistique et éducative et le Centre culturel français dans la ville capitale étaient intégrés depuis les années 1990 à titre expérimental en un Centre culturel et de coopération doté de sa propre autonomie de gestion comptable. Depuis 2010, les instituts français et la majeure partie des SCAC (hors tutelle des lycées français notamment) sont fusionnés au niveau d'un pays et le COCAC/directeur est ordonnateur unique du budget de la structure constituée en établissement doté de l'autonomie financière (mais non de la personnalité morale), qui porte le nom d'Institut français (+ nom du pays), par exemple: Institut français du Royaume-Uni, Institut français d'Allemagne, etc., en adjoignant parfois la dénomination traditionnelle, par exemple Institut français - Centre Saint-Louis pour le Centre culturel Saint-Louis de France ou Maison Descartes - Institut français des Pays-Bas.

- Conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC), chef de service
- Attaché de coopération éducative (qui peut encadrer un ou plusieurs attachés de coopération pour le français)
- Attaché de coopération ou attaché de coopération technique (qui peut encadrer un ou plusieurs assistants techniques, devenus experts techniques internationaux)
- Attaché de coopération universitaire et scientifique
- Attaché culturel ou attaché de coopération et d'action culturelle (souvent également directeur adjoint de l'Institut français dans la ville capitale ou d'une antenne implantée dans une autre ville)

Attaché audiovisuel (chargé de la coopération audiovisuelle: cinéma, télévision, radio, Internet, industries musicales, presse écrite). La nomination des attachés audiovisuels dépend partiellement de la politique internationale d'Unifrance, certains postes correspondant à des territoires-clefs pour l'exportation du cinéma français (Russie, Japon, Corée du Sud, États-Unis, Chine, Hong Kong, Inde...). En ce sens, les missions de l'attaché audiovisuel, tout comme celles de l'attaché culturel (politique du livre), de l'attaché de coopération universitaire et scientifique (politique de la recherche), de l'attaché de coopération technique (coopérations dans le domaine de l'urbanisme, de l'agriculture, de l'environnement) ont une dimension économique directe (d'où la nécessité d'une très bonne articulation entre Services de coopération et d'action culturelle et Missions économiques).

Service de l'Attaché de défense

Il est chargé des relations militaires et d'intelligence entre les deux pays.

- Attaché de défense,
- Adjoint de l'attaché de défense

Mission économique

Dès 1720, le Régent de France envoyait à Madrid, avec son nouvel ambassadeur, un « financier marchand pour les affaires de commerce », c'est-à-dire que les relations diplomatiques et économiques ont de tous temps été liées. La mission économique est chargée des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Alors qu'ils étaient dénommés autrefois les postes d'expansion économique, leur activité est depuis le 1er janvier 2013 séparée entre: - Service économique, dirigée par la Direction Générale Trésor ; - Service commercial Ubifrance, dirigée par Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises. En Hongrie par contre, la coopération économique vient d'être intégrée sous la tutelle du ministère des affaires étrangères depuis 2014.

- Conseiller économique et commercial,
- Attaché commercial

5.2. LA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

5.2.1. LA NOTE VERBALE

C'est la forme de correspondance la plus usitée, tant pour les affaires administratives de routine que pour des questions politiques majeures. La note est soit un instrument de la correspondance diplomatique, soit un élément constitutif d'un accord international, susceptible d'engendrer des droits et des obligations de droit international.

Dans les deux cas, la forme est généralement la même. La note émane généralement d'une représentation diplomatique, du ministère des Affaires étrangères de l'État accréditaire ou, plus rarement, d'un ministère technique autorisé à traiter directement avec les missions diplomatiques certaines questions qui sont de son ressort. Les notes émanant du ministre des Affaires étrangères de l'État accréditaire sont adressées aux représentations diplomatiques dont les chefs de mission sont accrédités auprès de l'État accréditant. Les notes ne portent pas de titre et sont communément appelées notes, indépendamment de leur contenu. La note est écrite sur papier avec en-tête à gauche. Elle est rédigée en une seule langue, dans un style impersonnel à la troisième personne. La référence du dossier figure sur l'original de la note, mais seule les copies à usage interne portent les initiales de l'auteur. La note commence par la formule introductive de politesse suivante:

« xxxxxxxx présente ses compliments à l'Ambassade de... et à l'honneur de... ».

Aux alinéas suivants et au dernier alinéa (salutations), la formule est abrégée en « Le Département » et « L'Ambassade ». La note est paraphée, et non pas signée. Le paraphe est apposé à la fin du dernier paragraphe, immédiatement après la phrase finale ainsi formulée:

« xxxxxx saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade l'assurance de sa haute considération ».

Le lieu et la date sont mentionnés à la fin du texte, à gauche. Le sceau à encre est apposé sur la dernière page, à droite, sous le paraphe. Le destinataire figure toujours sur la première page de la note, en bas à gauche. Pour l'envoi, on utilisera une enveloppe blanche munie de l'adresse postale complète du destinataire. Les notes des représentations diplomatiques sont numérotées.

La correspondance diplomatique entre un État et une organisation internationale s'effectue par note ou par lettre. L'aide-mémoire n'est pratiquement pas utilisé.

Par contre, depuis un certain nombre d'années, un type nouveau de document est apparu dans le cadre des négociations multilatérales: la note libre (en anglais non paper). Il s'agit d'une proposition n'engageant pas formellement la délégation, voire la personne qui en est l'auteur.

La correspondance est rédigée dans l'une des langues officielles de l'organisation.

Exemple:



Note
Verbal_Christchurch.p

5.2.2. LA LETTRE (DIPLOMATIQUE)

Dans certains pays, les lettres officielles sont aussi appelées lettres diplomatiques. Comme la note, la lettre est soit un instrument de la correspondance diplomatique, soit un élément constitutif d'un accord international, pouvant, le cas échéant, déployer des effets juridiques. Dans les deux cas, la forme est, généralement, identique.

Cette forme de correspondance a un caractère plus personnel que les notes. Généralement utilisées pour souligner l'intérêt porté à une affaire, elles sont échangées entre chefs d'État ou de gouvernement, ministres ou hauts dignitaires. Le rang du signataire devrait être égal ou équivalent au rang du destinataire.

La lettre est rédigée à la première personne du singulier. La présentation et la rédaction suivent les règles usuelles de la correspondance, mais l'adresse est indiquée de préférence au bas de la première page, à gauche. Le terme Excellence (uniquement pour les correspondants étrangers) est employé, en règle générale, dans la réclame, la suscription et le traitement, mais jamais dans l'appel et la courtoisie.

Dans le traitement, on l'emploie une première fois, avant de passer au vous. La suscription comporte la préposition à placée devant la réclame. La lettre porte toujours le lieu, la date et la signature. Le titre de l'auteur (s'il diffère de sa fonction officielle) peut être repris avec son nom, sous la signature. La lettre est envoyée en un seul exemplaire, dans une enveloppe blanche, mentionnant l'adresse postale complète du destinataire. Elle peut aussi être délivrée par messenger spécial.

5.2.3. LES LETTRES DE CRÉANCE

Ce document atteste la qualité officielle du chef de mission. Les lettres de créance sont signées par le chef de l'État accréditant et sont adressées au chef de l'État accréditaire. Elles ne sont soumises à aucune forme reconnue sur le plan international. L'aspect de ces documents varie sensiblement d'un pays à l'autre, car chaque État accréditaire est libre du choix du libellé de ces lettres. Le temps n'en a toutefois modifié fondamentalement ni la forme ni le contenu. Les lettres de créance sont remises personnellement à leur haut destinataire par le nouveau chef de mission.

5.2.4. LES LETTRES DE RAPPEL

Elles énoncent la volonté du chef de l'État accréditant de mettre fin à la mission de son ambassadeur. Les lettres de rappel portent la signature du chef de l'État accréditant et sont adressées au chef de l'État accréditaire. Ce document est rédigé dans le même style que les lettres de créance et présente les mêmes caractéristiques.

Autrefois, l'ambassadeur sortant remettait personnellement ses lettres de rappel au chef de l'État accréditaire avant son départ. Aujourd'hui, dans la plupart des cas, le nouveau chef de mission présente les lettres de rappel de son prédécesseur en même temps que ses propres lettres de créance. Cette simultanéité symbolise la volonté de l'État accréditant de maintenir sans interruption formelle sa présence au niveau d'Ambassadeur dans l'État accréditaire.⁶⁷

5.2.5. LES CARTES DE VŒUX DIPLOMATIQUES

Carte de vœux à l'occasion d'une fête nationale:

« Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous transmettre mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de la fête nationale de la Principauté de Monaco.

J'espère sincèrement que nous pourrions renforcer les relations entre nos deux pays grâce à la réouverture de la représentation consulaire hongroise dans la Principauté.

Je vous souhaite bonne santé et beaucoup de succès dans votre travail d'haute responsabilité.

Veillez d'agréer l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Budapest, le " " novembre 2019

Signée Péter SZIJJÁRTÓ »



carte de voeux fete
national.pdf

Invitation à une réception à l'occasion de la fête nationale:



Invitation_reception
mars 2019.pdf

5.3 EXERCICES

Questions:

1. Quelle est la différence entre le légat et l'ambassadeur ?
2. Dans quelles villes se trouvent des délégations permanentes ? Énumérez-en quelques exemples.
3. Qui sont les haut-commissaires ?

Travaillez avec votre partenaire:

- Quel espace professionnel vous intéresserait, si vous imaginez de travailler dans une ambassade? Pourquoi ?

Travail de recherche:

- Combien d'ambassades et de consulats la Hongrie a-t-elle ?
- Quelles sont les ambassades et les délégations permanentes qui ont le plus de personnel ?

6. SOLUTIONS

LA HONGRIE

EXERCICES POUR LE CHAPITRE 1.1.1.

I. Répondez aux questions suivantes:

1. La Hongrie est une république parlementaire monocamérale.
2. Ils sont la Slovaquie au nord, de l'Ukraine et de la Roumanie à l'est, de la Serbie, de la Croatie et de la Slovénie au sud-est, de l'Autriche à l'ouest.
3. Les étés sont secs et chauds, les hivers sont durs, mais le changement climatique a modifié le climat de la Hongrie.
4. Le prince Árpád envahit le bassin des Carpates habité jusqu'alors par des tribus variées. En 1000 le roi Saint Etienne instaure le royaume de Hongrie, fait accepter la chrétienté, et installe un État chrétien puissant de l'Europe.
5. C'était l'Empire Ottoman de plus en plus fort dont la menace pesait sur la Hongrie et sur toute l'Europe.
6. Le déchirement du pays en trois parties. L'ouest appartient à l'Empire des Habsbourg, le milieu du pays occupé par les Ottomans, seule la principauté de la Transylvanie reste autonome.
7. Le pays a perdu sa souveraineté, l'influence des pouvoirs dominants - les Ottomans, le Habsbourg – et l'affaiblissement stratégique et financier ont empêché de reprendre l'indépendance.
8. Ils ont exprimé leur désir d'obtenir l'indépendance par des révoltes et par des guerres de liberté successives.
9. Le 15 mars 1848 une révolution paisible s'éclate à Pest, qui, en quelques mois, prend les ampleurs d'une guerre de liberté, une guerre d'indépendance.
10. En 1866, l'affaiblissement de l'empire l'incite à apaiser les tensions internes. La période du tournant de siècles se caractérise par un développement paisible de la bourgeoisie industrielle, l'industrialisation et le développement urbain.
11. En 1920 la Hongrie historique se voit amputée de 32 % de magyarophones et des deux tiers de son territoire riche en minerais et en sources naturelles d'énergie et de matières premières.
12. D'une part le désir de reprendre les territoires détachés dont le rattachement a été promis par Hitler, d'autre part par la détermination géographique de la Hongrie. La peur du pouvoir des Soviétiques a aussi joué un rôle.
13. Occupée par l'URSS, la République hongroise est soumise à une prise de pouvoir progressive par les communistes. Le pouvoir socialiste s'installe qui dure 40 ans.
14. Les conditions de vie inacceptables, la répression intolérable des autorités communistes, la volonté de se libérer des Soviétiques et des communistes.
15. Le démantèlement du rideau de fer, le départ de l'armée soviétique, la proclamation de République de Hongrie.
16. La vie politique mouvementée, parfois contradictoire, la lutte contre la droite et la gauche caractérise la Hongrie actuelle.

II. Trouvez la bonne solution

1. a
2. c
3. c
4. b
5. c
6. b

EXERCICES AU CHAPITRE 1.1.2.

I. Répondez aux questions suivantes

1. 4 % de croissance en 2017 et un chômage limité à 4,2 %. Budapest a remboursé en 2016 la dernière tranche du prêt que le FMI lui avait consenti en 2008 et a réduit sa vulnérabilité externe.
2. Les céréales, les fruits, les légumes et le vin sont les principales cultures.
3. Le secteur des services représente 54,85% du PIB et emploie près de 65% de la population active.
4. L'emploi a atteint de nouveaux niveaux et le taux de chômage devrait tomber à 3,9%. Le taux de chômage devrait encore baisser dans les années à venir pour se stabiliser autour de 3% d'ici 2020.
5. Pour attirer les entreprises étrangères, le gouvernement a abaissé le taux de l'impôt sur les sociétés à 9 %.
6. Les domaines de coopération les plus recherchés sont la production de véhicules, l'informatique, l'électronique, l'hôtellerie.
7. Le gouvernement offre une aide de 10 millions de forints aux couples mariés qui acceptent d'avoir trois enfants. Les conditions du remboursement sont assouplies au fur et à mesure de la naissance des enfants jusqu'à celle du troisième après laquelle l'obligation du remboursement est annulée.
8. L'amélioration de la natalité, l'assurance de l'avenir du pays.
9. Se doter d'une stratégie du développement industriel basé sur l'innovation, la participation de 30% de l'industrie dans le PIB jusqu'à 2020.
10. Ce sont les départements du nord, nord-est du pays.

II. Trouvez le synonyme des expressions soulignées:

1. a
2. c
3. b
4. c
5. b
6. a
7. c

EXERCICES AU CHAPITRE 1.2.2.

I. Répondez aux questions suivantes

1. Le 15 mars.
2. Les garçons aspergent les filles.
3. Saint Étienne.
4. L'insurrection de 1956.
5. Le gâteau roulé, fourré à la crème aux noix et au pavot.

II. Reliez les villes et les fêtes

1. – e
2. – c
3. – d
4. – b
5. – a

EXERCICES AUX CHAPITRES 1.2.2. ET 1.2.3.

Répondez aux questions suivantes:

1. Les symboles visuels, auditifs, gustatifs propres au patrimoine culturel hongrois.
2. Le chou macéré, le paprika, les pièces du bœuf gris de Hongrie, le porc mangalica, le fromage blanc.
3. Il se compose d'une soupe et d'un plat principal.
4. Le nord: Tokay, l'ouest: la région du Balaton, le sud-ouest: la région de Szekszárd et de Pécs.
5. Herend et Pécs: Zsolnay.
6. La poterie, la broderie, les dentelles, la menuiserie, la peinture décorative.
7. Elle s'inspire de la musique folklorique.
8. C'est l'art déco.
9. C'est Christ devant Ponce Pilate.
10. C'est Petőfi Sándor.

LA FRANCE

EXERCICES AU 2.1.1.

I.

1. La France métropolitaine a cinq façades maritimes sur la mer du Nord, la Manche, la mer d'Iroise, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.
2. - en Amérique du Nord: Saint-Pierre-et-Miquelon ;
 - en Amérique du Sud: la Guyane ;
 - dans les Antilles: la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

- dans l'océan Pacifique: la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, ainsi que Clipperton ;
 - dans l'océan Indien: La Réunion et Mayotte, ainsi que les Îles Éparses, l'Archipel des Kerguelen, l'Archipel des Crozet et les Îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam qui forment les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ;
 - en Antarctique: la Terre Adélie, également incluse dans les TAAF.
3. Le climat de la France métropolitaine est fortement influencée par l'anticyclone des Açores, mais également par le courant du golfe. Une grande partie de la France d'outre-mer est soumise au climat tropical.
 4. L'histoire de France commence avec les premières occupations humaines du territoire correspondant au pays actuel. Le nom de la France est issu d'un peuple germanique, les Francs. Clovis (466-511), roi des Francs Saliens scelle par son baptême à Reims l'alliance de la royauté franque avec l'Église catholique.
 5. Le français s'est développé à partir du latin vulgaire. Il éclot pleinement au xvii^e siècle, développant un classicisme imprégné de cartésianisme. C'est à cette époque que le français prend sa forme moderne sous l'égide de l'Académie française.
 6. La monarchie absolue est incapable de conduire les réformes fiscales, indispensables à la modernisation de la France. Les idées nouvelles portées par les philosophes des Lumières et les économistes anglais ont pénétré les couches aisées de la population qui réclament une monarchie parlementaire. D'autre part une grande misère étouffe la plus grande partie de la population.
 7. Napoléon Bonaparte, en consolidant certains acquis révolutionnaires, en exportant certains de ses aspects au cours des guerres et des conquêtes qui marquent son règne, en mettant fin à la guerre civile entre les Français, est considéré comme le réformateur de l'État français.
 8. La France est la 6^e puissance économique mondiale, selon la banque mondiale et le FMI, et la 3^e puissance économique européenne.
 9. La France est une république démocratique, caractérisée par un régime semi-présidentiel. Avec l'élection du président au suffrage universel, le régime semi-présidentiel se caractérise par un pouvoir exécutif double: un président (détenant des pouvoirs réels du fait de son élection) et un premier ministre qui travaille de concert avec le pouvoir législatif.
 10. Le Parlement peut renverser le gouvernement, le président de la république a le droit de dissoudre le Parlement, il est aussi possible que le président de la république représente un parti politique différent que la majorité parlementaire.
 11. Le pouvoir exécutif appartient au président de la république et au gouvernement.
 12. Il est bicaméral, c'est-à-dire composé de deux chambres: l'Assemblée nationale et le Sénat.
 13. Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour de cassation, le Conseil de l'État et le Conseil constitutionnel.
 14. Le taux de la dette publique calculé en pourcentage du PIB est de 98,4% du PIB (2018).

II.

- | | |
|------|-------|
| 1. a | 6.c |
| 2. b | 7.c |
| 3. c | 8.c |
| 4. b | 9.c |
| 5. a | 10. b |

EXERCICES AU 2.1.2.**I.**

- a
- b
- b
- b
- a
- c
- c
- c
- b
- c

II.

- | | |
|----|---|
| 1. | V |
| 2. | F |
| 3. | V |
| 4. | I |
| 5. | F |

EXERCICES AU 2.2.1.**I.**

- La France est la première destination touristique mondiale et le pays le plus attractif au monde.
- C'est la fête de la Victoire, commémoration de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe.
- C'est la fête nationale française commémorant la prise de la Bastille en 1789. Aujourd'hui les festivités sont conclues par un bal de la rue.
- C'est le 1er novembre.

II.

- ...le 21 mars.
- ... de Noël.
- ... on ne travaille pas.
- ... l'armistice, ... à la première guerre mondiale.
- ... on prépare la galette des rois.

EXERCICES AU 2.2.3.

I.

1. Elle a eu lieu au 12e siècle.
2. C'est une langue d'origine latine avec des influences germaniques.
3. C'est l'Académie française.
4. L'UE, l'ONU, la Fédération internationale des Journalistes et Ecrivains du vin, Fédération internationale de football.
5. Les chansons de geste, la Chanson de Roland, le Roman de Renart, les Lais de Marie de France.
6. Claude Monet, Auguste Renoir, Alfred Sisley, Edgar Degas, Edouard Manet.
7. Claude Debussy, Maurice Ravel, Gabriel Fauré, César Franck.
8. Les Thermes de Cluny et les arènes de Lutèce, à Paris, Vaison-la-Romaine, les Arènes de Nîmes, la ville romaine de Vienne, le Pont du Gard, Arènes d'Arles.
9. Saint Jacques de Compostelle
10. Le festival de Cannes.

L'UNION EUROPÉENNE

3.1.1. EXERCICES

I.

1. 4 194 431 km²
2. plus de 443 millions
3. 26
4. Bruxelles, Strasbourg
5. 24
6. euro
7. Ode à la joie
8. 36 869 dollars
9. In varietate concordia
10. 2004

II.

COREPER - Comité des représentants permanents

BEI - Banque européenne d'investissement

BERD - Banque européenne pour la reconstruction et le développement

CE – Communauté européenne

FEOPA - Fonds européen d'orientation et de garantie agricole

PAC – Politique agricole commune

SME – Système monétaire européen

FEDER - Fonds européen de développement régional

FSE – Fonds social

BCE – Banque centrale européenne

EXERCICES AU 3.1.2.

I.

1. Ce sont l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.
2. C'était d'empêcher qu'une nouvelle guerre éclate.
3. C'est le traité de Rome (1957).
4. Donner aux États membres le contrôle conjoint de la production alimentaire aux agriculteurs de recevoir le même prix pour leurs produits. Eviter l'effet non désiré de la surproduction.
5. Par la suppression des droits de douane qui frappaient le mouvement intérieur de marchandises.
6. 1973 - le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni
7. 1981- la Grèce
8. 1995 - l'Autriche, la Finlande et la Suède
9. 2004 – dix pays de l'Europe de l'Est dont la Hongrie
10. 2007 – la Roumanie, la Bulgarie,
11. 2013 – la Croatie
12. 2020 – la sortie de la Grande Bretagne
13. C'est le traité de Maastricht.
14. C'est la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux.
15. C'est de créer un espace de liberté, de sécurité et de justice.
16. C'est la la création de l'espace Schengen, parvenir à une suppression graduelle des frontières.

II.

1. franchir une nouvelle étape
2. les droits inviolables et inaliénables
3. établir des bases solides
4. cadre institutionnel unique
5. conformément aux dispositions du présent traité

III:

1. le participe présent et certains adjectifs - l'expression de la simultanéité de deux actions ,
2. le participe passé – l'expression de la causalité.

Longue construction adjectivale et de participes composée de plusieurs propositions en apposition: préposée au verbe conjugué de la phrase. Elle sert à définir les circonstances qui ont précédé et celles qui se sont déroulées simultanément à l'action principale.

EXERCICES AU 3.1.3.

II.

1. le Parlement
2. la Cour de justice
3. la Commission
4. le Conseil européen
5. le Conseil de l'Union européenne

EXERCICES AU 3.1.4.

1. Les sources professionnelles sont les sources de vigueur inférieure, celles qui ont une envergure nationale sont supérieures à celles professionnelles, les sources européennes dépassent en vigueur les deux premières, et les sources internationales ont une supériorité sur les trois précédentes.
2. Ce sont les traités „fondateurs”, des traités modificatifs et des protocoles annexés aux traités.
3. Les actes unilatéraux et les actes conventionnels.
4. C'est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action. Lorsque des situations excèdent les compétences d'une entité donnée responsable de l'action publique, cette compétence est transmise à l'entité d'un échelon hiérarchique supérieur et ainsi de suite.
5. règlement: actes législatifs contraignants, ils doivent être mis en œuvre dans leur intégralité,
6. directives: actes législatifs qui fixent des objectifs à tous les pays de l'UE,
7. décisions: elles sont contraignantes pour les destinataires auxquels elles s'adressent (un pays de l'UE ou une entreprise, par exemple) et directement applicables,
8. recommandations: elles ne sont pas contraignantes,
9. avis: ce sont instruments qui permettent aux institutions d'exprimer une opinion d'une façon non contraignante, sans imposer d'obligation légale à leurs destinataires.

EXERCICES AU 3.1.5.

1. concurrence: seule l'UE peut légiférer
2. protection des droits du consommateur: l'UE et les États membres peuvent légiférer
3. emploi: l'UE et les États membres peuvent légiférer
4. douane: seule l'UE peut légiférer
5. culture: les États membres légifèrent
6. recherche et développement: l'UE et les États membres peuvent légiférer
7. protection civile: les États membres légifèrent
8. environnement: l'UE et les États membres peuvent légiférer
9. énergie: l'UE et les États membres peuvent légiférer

EXERCICE AU 3.1.6.

1. Un des pays membres assure la présidence pendant un semestre, il est assisté par le président précédent, et le président suivant aussi participe dans le travail (le triplet).
2. Chaque pays de l'Union européenne préside à tour de rôle le Conseil de l'Union européenne pour une période de six mois.
3. Ils ont ainsi la possibilité de mieux connaître la structure, les objectifs, les enjeux de la communauté.
4. Après la Finlande, qui a assumé cette fonction de juillet à décembre 2019, la Croatie a pris la main pour le premier semestre 2020.
5. Le premier semestre de 2011.
6. La présidence tournante a pour but de favoriser l'implication dans les affaires européennes de tous les pays de l'Union, et de renforcer ainsi le sentiment d'appartenance des populations à l'UE.

EXERCICES AU 3.2.1.

7. Ce sont la paix et la sécurité, le marché unique, la protection des droits de l'homme, des avantages pour les consommateurs.
8. Par exemple il est possible de vivre et de travailler dans n'importe quel pays de l'UE, vendre des biens sans restrictions
9. Par exemple les consommateurs ont désormais l'assurance qu'ils peuvent être remboursés s'ils retournent des produits. Les voyageurs peuvent acheter des billets de train ou d'avion en sachant qu'ils seront remboursés en cas de retard ou d'annulation de leur voyage.
10. L'UE protège l'ensemble des minorités et des groupes vulnérables, et défend les opprimés.
11. Il est possible d'utiliser vos services téléphoniques et en ligne sans frais supplémentaires, En tant que citoyen de l'UE, vous êtes protégé contre les aléas de la mondialisation.

EXERCICES AU 3.2.2.

I.

1. Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9 % des Britanniques ont choisi de quitter l'UE, acceptation – refus par le Parlement
2. Après le déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne se sont donné deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Le Brexit a toutefois été repoussé à plusieurs reprises, jusqu'à la date du 31 janvier 2020.
3. Les conséquences économiques pour le Royaume Uni sont imprévisibles, les experts ne s'étant pas prononcés d'une seule voix. Malgré la chute de la livre sterling dans les mois qui ont suivi le référendum de juin 2016 et une baisse du pouvoir d'achat des ménages depuis, l'économie britannique n'a pour le moment pas subi de profonds dommages...

4. Le budget européen souffrira de la sortie de la Grande Bretagne, l'UE disposera d'une ressource financière diminuée de la contribution de la Grande Bretagne.
5. Outre le président de la Commission européenne, c'est le Français Michel Barnier qui a été choisi comme négociateur en chef de l'UE pour le Brexit.

EXERCICES AU CHAPITRE CLIMAT

1. Devenir le premier continent climatiquement neutre au monde d'ici à 2050 par la réalisation de l'énergie propre, de l'industrie durable, la mobilité durable.
2. C'est émissions de gaz à effet de serre excessives.
3. Augmentation du nombre des décès prématurés en raison de la pollution atmosphérique, de celui des décès par an dus aux vagues de chaleur, demandes d'asile supplémentaires par an dans l'UE dû à la sécheresse, extinction d'espèces.
4. Garantir une chaîne alimentaire plus durable, réduire la pollution des ménages, réduire la production des déchets, réaliser la collecte sélective des déchets.
5. Un ensemble de mesures extrêmement ambitieuses qui devrait permettre aux citoyens et aux entreprises de l'UE de profiter d'une transition écologique durable

LE MONDE HORS DE L'UNION EUROPÉENNE

4.2.4. EXERCICE: RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES

SUR LA BASE DU TEXTE CI-DESSUS:

1. Quelle est la différence entre les organisations internationales et les ONGs ?

Organisation internationale: une organisation internationale est l'association des États souverains établie par un traité international ou une convention multilatérale entre ses membres. Elle est dotée de plusieurs organes qui peuvent être communs selon les organisations internationales. Elle a également pour but de réaliser des intérêts communs afin de les protéger et de les soutenir à travers le monde et face aux autres institutions tels que les États. En effet, les organisations internationales possèdent une personnalité juridique qui se distingue de celle des États.

ONG (Organisation non-gouvernementale): Une ONG est une organisation de la société civile, d'intérêt public ou ayant un caractère humanitaire, qui ne dépend ni d'un Etat, ni d'une institution internationale.

2. Comment les organisations internationales sont-elles établies ?

Une organisation internationale est l'association des États souverains établie par un traité international ou une convention multilatérale entre ses membres.

3. Quel était le but de la fondation des Nations Unies ?

Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale.

4. Pourquoi les organisations internationales sont-elles importantes ?

De nos jours avec l'avancement de la globalisation, les organisations internationales de différents niveaux d'intégration fleurissent dans le monde, en essayant de répondre au défis globaux qui désormais ne peuvent pas être résolus au niveau des États individuels.

5. Quel rôle les organisations non-gouvernementales jouent-elles ?

Les ONG jouent un rôle vital pour ce qui est de modeler et d'appliquer la démocratie participative. Leur crédibilité réside dans le rôle judicieux et constructif qu'elles jouent dans la société. Les organisations officieuses ou officielles de même que les mouvements au niveau des communautés devraient être reconnus comme partenaires dans l'exécution d'Action 21. La nature du rôle indépendant joué par les ONG dans la société exige une participation réelle; c'est pourquoi l'indépendance est une qualité majeure de ces organisations et l'une des conditions d'une participation effective.⁶⁸

4.2.4. EXERCICE: RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES SUR LA BASE DU TEXTE CI-DESSUS:

1. Quelle est la différence entre les organisations internationales et les ONGs ?

Organisation internationale: une organisation internationale est l'association des États souverains établie par un traité international ou une convention multilatérale entre ses membres. Elle est dotée de plusieurs organes qui peuvent être communs selon les organisations internationales. Elle a également pour but de réaliser des intérêts communs afin de les protéger et de les soutenir à travers le monde et face aux autres institutions tels que les États. En effet, les organisations internationales possèdent une personnalité juridique qui se distingue de celle des États.

ONG (Organisation non-gouvernementale): Une ONG est une organisation de la société civile, d'intérêt public ou ayant un caractère humanitaire, qui ne dépend ni d'un Etat, ni d'une institution internationale.

2. Comment les organisations internationales sont-elles établies ?

Une organisation internationale est l'association des États souverains établie par un traité international ou une convention multilatérale entre ses membres.

1.) Quel était le but de la fondation des Nations Unies ?

Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale.

2.) Pourquoi les organisations internationales sont-elles importantes ?

De nos jours avec l'avancement de la globalisation, les organisations internationales de différents niveaux d'intégration fleurissent dans le monde, en essayant de répondre au défis globaux qui désormais ne peuvent pas être résolus au niveau des États individuels.

3.) Quel rôle les organisations non-gouvernementales jouent-elles ?

Les ONG jouent un rôle vital pour ce qui est de modeler et d'appliquer la démocratie participative. Leur crédibilité réside dans le rôle judicieux et constructif qu'elles jouent dans la société. Les organisations officieuses ou officielles de même que les mouvements au niveau des communautés devraient être reconnus comme partenaires dans l'exécution d'Action 21. La nature du rôle indépendant joué par les ONG dans la société exige une participation réelle; c'est pourquoi l'indépendance est une qualité majeure de ces organisations et l'une des conditions d'une participation effective.⁶⁹

LE PROTOCOLE DIPLOMATIQUE

5.3.

1. Au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, les « puissances mondiales » échangeaient entre elles des ambassadeurs, et accréditaient simplement des envoyés (des légats) vers les nations de second plan. Après 1945, la plupart des pays, dont la France et les États-Unis ont converti l'ensemble de leurs légations en ambassades. La dernière légation américaine, présente en Bulgarie, a été transformée en ambassade en 1966.
2. Elles se trouvent dans les villes de siège des organisations internationales, p.e. Bruxelles (l'Union européenne), New York (Nations Unies).
3. Les relations diplomatiques entre les pays du Commonwealth ayant comme chef d'État le même souverain (actuellement la reine Elisabeth II) sont un cas particulier: en effet, un ambassadeur étant accrédité par un chef d'État auprès d'un autre chef d'État, ces pays ne peuvent pas échanger entre eux des ambassadeurs ; aussi, une mission diplomatique de rang ambassadorial de l'un de ces pays auprès d'un autre est appelée haut-commissariat, le chef de mission étant un haut-commissaire, accrédité par le gouvernement de l'État accréditant auprès du gouvernement de l'État accréditaire.

ENDNOTES

- 1 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hongrie>
- 2 <https://www.cityzeum.com/ar/l-histoire-de-la-hongrie-dans-ses-grandes-lignes>
- 3 <https://mavericklodges.com/fr/experiences/histoire-hongrie>
- 4 <https://www.cityzeum.com/ar/l-histoire-de-la-hongrie-dans-ses-grandes-lignes>
- 5 https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_en_Hongrie
- 6 http://archive.ipu.org/parline-f/reports/1141_B.htm
- 7 <https://tudasbazis.sulinet.hu/hu/termesztudomanyok/termesztismeret/ember-a-termeszetben-5-osztaly/terkeptipusok-magyarorszag-kozigazgatasi-terkepe/magyarorszag-kozigazgatasi-terkepe>
- 8 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/hongrie/presentation-de-la-hongrie/>
- 9 <https://hu.ambafrance.org/Aides-sociales-hongroises-2962>
- 10 <https://parizs.mfa.gov.hu/assets/18/87/37/e0945204dcdc69c8139c512df4b3e2e03ca1420f.pdf>
- 11 https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_de_la_Hongrie
- 12 <https://www.budapest-bons-plans.fr/preparer-son-sejour/jours-feries-en-hongrie/>
- 13 [https://www.routard.com/guide_agenda_detail/6374/carnaval_des_busos_\(busojaras\)_a_mohacs_.htm](https://www.routard.com/guide_agenda_detail/6374/carnaval_des_busos_(busojaras)_a_mohacs_.htm)
- 14 <https://guide-hongrie.fr/events/festival-du-printemps-de-budapest/>
- 15 https://www.routard.com/guide_agenda_detail/2266/festival_sziget_a_budapest.htm
- 16 <https://www.budapest-bons-plans.fr/se-restaurer-a-budapest/cuisine-hongroise/>
- 17 https://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_hongroise
- 18 photo postée le 23 janvier 2019 by My Craft Curator
- 19 <https://www.petitfute.com/p101-hongrie/guide-touristique/c69909-arts-et-culture.html>
- 20 https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_la_France
- 21 Carte de la France. Source: CIA World Factbook
- 22 https://fr.wikipedia.org/wiki/France_d%27outre-mer
- 23 https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_en_France
- 24 <http://www.lesrepublicains58.fr/elections/le-systeme-electoral/>
- 25 https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_la_France
- 26 <https://www.latribune.fr/economie/france/l-economie-francaise-devrait-stagner-jusqu-en-2020-828263.html#:~:text=L'horizon%20ne%20se%20d%C3%A9gage,de%20l%C3%A9g%C3%A8rement%20acc%C3%A9l%C3%A9rer%20en%202021.>
- 27 <https://www.gouvernement.fr/aides-sociales-retraites-fonctionnaires-les-principales-mesures-du-budget-2019>
- 28 <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique>
- 29 <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique>
- 30 https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAtes_et_jours_f%C3%A9ri%C3%A9s_en_France
- 31 https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAtes_et_jours_f%C3%A9ri%C3%A9s_en_France
- 32 <https://www.accentfrancais.com/fr/blog/actualites-daccent-francais/293/les-traditions-et-coutumes-francaises>
- 33 https://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_fran%C3%A7aise
- 34 <http://americanisation-gastronomiefrancaise-tpe.e-monsite.com/pages/qu-est-ce-que-la-gastronomie-francaise.html>

- 35 https://www.google.com/search?q=liste+des+ustensiles+de+cuisine+indispensables+pdf&sa=X&rlz=1C1GCEU_huHU903HU903&sxsrf=ALeKk01S53scpDLAaj3UoNhX5yNYkFvm7g:1592758130139&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=IH-QJFuKDwICM%253A%252CfyDq8HGEjyhqfM%252C_&vet=1&usg=AI4_-kS6fiMGoWFO8-YdiEvf1bNh2zLp9w&ved=2ahUKEwjRhr20rpPqAhWixIsKHZfFCH4Q9QEWBXoECAoQDQ&biw=1440&bih=789#imgsrc=IH-QJFuKDwICM
- 36 https://europa.eu/european-union/index_fr
- 37 <http://www.centre-robert-schuman.org/userfiles/files/REPERES%20-%20module%208-0%20-%20notice%20-%20Naissance%20de%20l'Union%20europeenne%20et%20chronologie%20de%20l'integration%20-%20FR%20-%20final.pdf>
- 38 https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2bf140bf-a3f8-4ab2-b506-fd71826e6da6.0002.02/DOC_1&format=PDF
- 39 <https://www.csl.lu/bibliotheque/publications/128a6aa711.pdf>
- 40 http://publications.europa.eu/resource/cellar/37cdf413-c6f3-4aa8-a01b-75e060a1bccc.0008.03/DOC_1
- 41 <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=25&langId=fr>
- 42 <https://www.revue-etudes.com/article/les-sept-defis-de-l-union-europeenne-19363>
- 43 <https://www.lemonde.fr/immigration-en-europe/>
- 44 https://europa.eu/european-union/about-eu/countries/member-countries/hungary_fr
- 45 https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_des_Nations_unies
- 46 <https://www.un.org/en/un75>
- 47 <https://www.un.org/securitycouncil/fr>
- 48 <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/current-members>
- 49 https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_%C3%A9conomique_et_social_des_Nations_unies
- 50 <https://www.un.org/fr/sections/about-un/trusteeship-council/index.html>
- 51 <https://www.icj-cij.org/fr/historique>
- 52 <https://www.un.org/fr/sections/about-un/secretariat/>
- 53 <https://www.who.int/fr>
- 54 <https://www.iucn.org/fr/theme/for%C3%AAts/le-d%C3%A9fi-de-bonn>
- 55 https://fr.wikipedia.org/wiki/Greta_Thunberg
- 56 https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_du_trait%C3%A9_de_l%27Atlantique_nord
- 57 https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_g%C3%A9n%C3%A9ral_sur_les_tarifs_douaniers_et_le_commerce
- 58 https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/who_we_are_f.htm
- 59 <https://www.francophonie.org/lorganisation-internationale-de-la-francophonie-81>
- 60 <https://parizs.mfa.gov.hu/fra/page/frankofonia>
- 61 https://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_diplomatique
- 62 1965. évi 22. törvényerejű rendelet a diplomáciai kapcsolatokról Bécsben, 1961. április 18-án aláírt nemzetközi szerződés kihirdetéséről * <https://net.jogtar.hu/jogszabaly?docid=96500022.TVR>
- 63 https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_de_Vienne_sur_les_relations_diplomatiques
- 64 <https://fr.wikipedia>
- 65 https://fr.wikipedia.org/wiki/Corps_diplomatique
- 66 https://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_diplomatique
- 67 https://fr.wikipedia.org/wiki/Correspondance_diplomatique
- 68 <https://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action27.htm>
- 69 <https://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action27.htm>

VOCABULAIRE

A

allié -e /m, f/
 abandon /m/ des droits de douanes
 abaisser à /verbe transitif/
 adapter /verbe transitif/
 adaptation /f/
 adopter /verbe transitif/

abordable /adj/
 aboutir à /verbe intransitif/
 à caractère /prep/
 accéder à /verbe intransitif/
 accès à /m/
 accord /m/ de libre-échange
 accorder /verbe transitif/

Açores /m, pluriel/
 acquérir /verbe transitif/
 acquis /m/
 accord /m/ de libre-échange
 accorder /verbe transitif/

acte /m/ conventionnel
 acte /m/ unilatéral
 Acte /m/ unique européen
 adhérer à /verbe intransitif/
 adhésion /f/
 admettre /verbe transitif/
 admission /f/
 adopter /verbe transitif/
 adversaire /m/
 affaiblissement /m/
 affirmation /f/
 agent /m/
 agir /verbe intransitif/
 agrémente /verbe transitif/
 aide /f/
 aide /f/ financière sans contrepartie
 aide /f/ personnalisée au logement
 ajout /m/
 ajouter /verbe transitif/
 aligot /m/
 különlegesség
 à l'issue de /prep/

alliance /f/
 allié -e /adj/
 allocation /f/ de maternité
 allocation /f/ familiale
 ambassade /f/

szövetséges
 vámtarifák eltörlése
 csökkenteni vmit vmennyire
 hozzáigazit, hozzáilleszt, összehangol
 regény filmadaptációja
 elfogad, alkalmaz, örökbefogad,
 magához vesz
 hozzáférhető, (itt) érthető
 vmire jut, vmivel végződik, vmire jut
 vmilyen jellegű, természetű
 vmihez hozzájut, hozzáfog
 hozzájutás, hozzáférés
 szabadkereskedelmi megállapodás
 egyeztet, megad, engedélyez, adományoz,
 elismer
 Azori Szigetek
 vmit megszerez, elér
 elért eredmény
 szabadkereskedelmi megállapodás
 egyeztet, megad, engedélyez, adományoz,
 elismer, megad
 megállapodásból származó jognyilatkozat
 egyoldalú jognyilatkozat
 Egységes Európai Okmány
 csatlakozik vmihez, belép
 csatlakozás
 elfogad, elismer, bevall, felismer, bebocsát
 elfogadás, befogadás, felvétel
 alkalmaz, igazodik vmihez
 ellenfél, ellenség, rivális
 gyengülés
 állítás, közlés
 ügynök, tisztviselő, hivatalnok
 működik, cselekszik, eljár
 díszít, kellemessé tesz
 segély, segítség, támogatás
 kamatmentes pénzügyi támogatás
 lakhatási támogatás
 kiegészítés, kiegészítő, függelék
 hozzáad, hozzátesz
 sajttal és burgonyával készített

vmi következtében, vmi kimenetelként,
 vmi után
 szövetség
 szövetséges
 gyermekgondozási támogatás
 családi pótlék
 nagykövetség

ambassadeur /m/	nagykövet
améliorer /verbe transitif/ la cote de crédit	javít a hitelminősítésen
amendement /m/	javítás, módosítás
amender /verbe transitif/	megvizsgál, megvitát, javít
amiral /m/	tengernagy
amplifier /verbe transitif/	erősít, növel, nagyít
anticiper /verbe transitif/	betervez, előrevetít, előrelát
antiquité /f/	régiség, ókor, antikvítás
apaiser /verbe transitif/	megbékít, megnyugtat
appliquer /verbe transitif/	használ, alkalmaz, végrehajt
apporter /verbe transitif/	odavisz, hoz, behoz
approuver /verbe transitif/	jóváhagy, elfogad
appui /m/	támogatás, támasz
appuyer /verbe transitif/	támogat, segít, alátámaszt
archipel /m/	sziget csoport
armée /f/	hadsereg
armement /m/	fegyverkezés
armistice /m/	fegyverletétel
argile /f/	agyag
arsenal /m/	fegyvertár, arzenál
article /m/	névelő, cikk, cikkely, újságcikk, árucikk
artisanat /m/	kézművesség, kézműipar
Ascension /f/	Mennybemenetel
asperger /verbe transitif/	megöntöz, meglocsol
aspiration /f/	törekvés, vágy, lendület
assainir /verbe transitif/	vmít talpra állít, helyrehoz (gazdaság)
assemblée /f/ nationale	nemzetgyűlés
assemblée /f/ parlementaire	országgyűlés
assister à /verbe intransitif/	részt venni
association /f/	szervezet, egyesület, társaság
assouplissement /m/	enyhítés, egyszerűsítés
assumer /verbe transitif/	feltételez, magára vállal, vállal
assurer /verbe transitif/	biztosít, garantál, teljesít
attention /f/	figyelem, gondosság, érdeklődés
attractif -ive /adj/	vonzó
au fur et à mesure de	vminek arányában
augmenter /verbe transitif/	növekszik, növel, felemel
auparavant /adv/	korábban, azelőtt, előzőleg
au sein de /prep/	vmin belül, vminek a kebelében
autoriser /verbe transitif/	engedélyez
avantage /m/ comparatif	komparatív előny
avènement /m/ de la dynastie	a dinasztia kihalása
avoisinant -e /adj/	szomszédos

B

bassin /m/	medence
Bassin /m/ des Carpates	Kárpátmedence
batteries /f/ électriques	informatikai eszközök, akkumulátor
batterie /f/ à plat	eszközegyüttes
beaux-arts /m plur/	kimerült akkumulátor
bénéficier de /verbe intransitif/	szépművészet
bénévolat /m/	kihasznál, vminek a kedvezményezettje
bénévole /m/	önkéntes munka
	önkéntes, ingyenes, jóindulatú

bloc /m/ de l'Est	Keleti blokk, tömb
blocage /m/	blokkolás, zárolás, megakasztás, hátráltatás
blocus /m/	blokad, ostromzár vesztegzár, határzár
bonnes pratiques /f, pl/	jó gyakorlatok
broderie /f/	hímzés
butte /f/	domb

C

cadre /m/	keret, alkalmazott
cadre /m/ moyen	középvezető
cadre /m/ supérieur	felsővezető
cal /m/ (pluriel: les cals)	ék
candidat /m/	jelölt, pályázó (itt) trónkövetelő
caractère /m/	tulajdonság, jelleg, karakter
cas /m/	eset, ügy, alkalom, körülmény
cassoulet /m/	babbal és hússal készített különlegesség
capacités /f, pl/ militaires	katonai képességek
catholique /adj/	(római) katolikus
cavalier /m/	lovas
céréales /f,pl/	gabona
certain -e /adj/	bizonyos, biztos, kétségtelen, némely(ik)
chaîne /f/	lánc, hegylánc
chancellerie /f/	kancellária, hivatal
Chandeleur /f/	Gyertyaszentelő
charge /f/	teher, tisztség, szolgálat
chargé -e /m, f/ d'affaires	ügyvivő
chasser /verbe transitif/	vadászik (itt elüldöz, elkerget)
chevalier /m/	lovag
chou /f/ macéré	savanyúkáposzta
chrétienneté /f/	keresztény vallás
chute /f/	bukás
cimetière /m/	temető
circuit /m/ judiciaire classique	hagyományos jogi eljárás mód, út
citoyen /m/	állampolgár
climat /m/ continental	szárazföldi éghajlat
codifier /verbe transitif/	kodifikál, törvénybe foglal
colonie /f/	gyarmat
colonisation /f/	gyarmatosítás
coloniser	gyarmatosít
comblé /verbe transitif/ les défaillances /f/	betölti a joghézagot
comitat /m/	járás (közigazgatás)
commettre /verbe transitif/	elkövet, rábíz
commissaire /m, f/	biztos, a bizottság tagja
commission /f/	bizottság
Commission /f/ européenne	Európai Bizottság
commune /f/	polgármester által vezetett közigazgatási
egység	
Communauté /f/ économique européenne	Európai Gazdasági Közösség
compenser /verbe transitif/	kompenzál, ellensúlyoz, korrigál
compléter /verbe transitif/	kiegészít
comportement /m/	viselkedés, magatartás, szokás
comprendre /verbe transitif/	ért, vmit beleért, magában foglal
concile /m/	zsinat
conclure /verbe transitif/	befejez, lezár, határoz, köt, következtet

condition /f/	feltétel		
conduire à /verbe transitif/	vmire vezet		
connaître /verbe transitif/ un développement rapide	gyorsan fejlődik		
conquérir (part. p: conquis) /verbe transitif/	meghódít		
conquête /f/	győzelem		
consacrer /verbe transitif/	rászán, rááldoz vmire		
conséquence /f/	következmény, okozat, eredmény		
conservateur -trice /adj/	konzervatív		
consister en /verbe intransitif/	áll valamiben		
consolidation /f/	megerősítés, megszilárdítás		
consommateur /m/	fogyasztó		
consul /m/ de carrière	konzul		
consul /m/ honoraire	tiszteletbeli konzul		
consulat /m/	konzulátus		
contexte /m/	körülmény, kontextus, összefüggés		
contracter /verbe transitif/ un crédit à taux préférentiel	kedveszményes hitlet felvesz		
contraignant	kötelező, korlátozó		
contraindre /verbe transitif/	kényszerít, kötelez		
controverse /f/	ellentét, vita		
contribuable /m/	adóalany		
contrôle /m/ conjoint	közös felügyelet		
convenir de /verbe intransitif/	megfelel, alkalmas		
convention /f/ cadre	keretmegállapodás		
convertir /verbe transitif/	(át)alakít, konvertál, megtér, átszámít		
coopération /f/ internationale	nemzetközi együttműködés		
cote /f/ de crédit	hitelminősítés		
côte /f/	(itt) tengerpart		
cotisation /f/	hozzájárulás, befizetés, tagdíj		
cotisations /f/ salariales sur l'assurance chômage	munkanélküli	segélyekhez	való
munkavállalói	hozzájárulás		
cotisations /f/ salariales sur les heures supplémentaires	túlórák kifizetéséhez való munkavállalói hozzájárulás		
coup /m/ de pouce	segítség, támogatás		
Cour /f/ constitutionnelle	Alkotmánybíróság		
Cour /f/ de cassation	semmitőszék		
cour /f/ civile	polgári ügyek bírósága		
cour /f/ pénale	büntető ügyek bírósága		
courant /m/	(szellemi) áramlat		
courant /m/ du golfe	Golf áramlat		
coutume /f/	szokás		
couverture /f/	címlap, borító, takaró		
crevette /f/	garnélarák		
création /f/	alapítás, alkotás, teremtés		
crèche /f/	bölcsőde		
crédit /m/ sans intérêt	kamatmentes hitel		
crédits /m/ hypothécaires	ingatlan alapú hitel		
crime /m/	bűn(cselekmény), büntett		
criminalité /f/	bűnözés		
crise /f/	válság		
Croatie /f/	Horvátország		
croissance /f/	gazdasági növekedés		
croissant -e /adj/	növekvő, gyarapodó		

croître /verbe intransitif/
cuire à la vapeur
cuivre /m/
culminer /verbe intransitif/
cycle /m/ de négociation

növekszik, emelkedik
párol, gőz fölött készít
réz
csúcspontját eléri
tárgyalási ciklus

D

débattre /verbe transitif/
débutant /m/
début /m/
débuter /verbe transitif/
décennie /f/
décerner /verbe transitif/
décision /f/ prise à l'unanimité
déclenchement /m/
décortiquer /verbe transitif/
décrochage /m/ précoce
défaillance /f/
défaire /verbe transitif/
défaite /f/
défaite /f/ à (de) Mohács
défi /m/ global
définir /verbe transitif/
dégager /verbe transitif/
délégation /f/
demande /f/intérieure
démantèlement /m/ du rideau de fer
lebontása
demeure /m/
demeurer /verbe intransitif/
démocratie /f/ représentative
denrée /f/
densité /f/ de la population
dentelle /f/
dépasser /verbe transitif/ le seuil
dépendre /verbe intransitif/
dépôt /m/
dérouter /verbe transitif/ le tapis rouge à
de second plan /exp/
descendant /m/
désormais /adv/
détenir /verbe transitif/
détenu /m/
dette /f/ publique
développer /verbe transitif/
devis /m/
différencier /verbe transitif/
différend /m/
diplomate /m/
diplomate /m/ de haut rang
discours /m/
disparaître /verbe intransitif/
disparition /f/
dispositifs /m/ de baisse de charge /f/

megvitát
kezdő
kezdet, vmi eleje (időben)
kezd, indít, indul
évtized
odaitél
egyhangúlag elfogadott döntés
kitörés, felidézés
megtisztít, a héját eltávolítja
korai iskolaelhagyás
hiányosság
felbont, szétszed
bukás, kudarc
mohácsi vész
globális kihívás
meghatároz, jellemez
vhonnan származik, ered, vmit kibocsajt
küldöttség, delegáció
belső piaci kereslet
a vasfüggöny eltűnése, leomlása,

lakhely
marad
képviselési demokrácia
élelmiszer
népsűrűség
csipke
átlépi, meghaladja a küszöbértéket
függ, tartozik
letét(behelyezés), raktár
tárt karokkal fogad vkit
másodosztályú, alsóbbrendű
leszármazott
ezentúl, mostantól
tart, tartalmaz, tartóztat, fogva tart
fogvatartott, fogoly
államadósság
bővít, (ki)fejleszt, növel
jelszó
differenciál, különbséget tesz
nézeteltérés, konfliktus, jogvita
diplomata
magas rangú diplomata
beszéd
eltűnik
eltűnés, elmúlás, megsemmisülés
közterheket csökkentő intézkedések

dissolution /f/	felbomlás, felosztatás, oldás
dissoudre le Parlement /verbe transitif/	felosztatja a parlamentet
diversité /f/	sokszínűség, diverzitás
division /f/	(fel)osztás, osztály, megosztás
domaine /m/	terület
doter de /verbe transitif/	vmi vmivel ellát
double majorité /f/	kettős többség
doyen /m/	rangidős (pl. nagykövet), dékán
droit /m/ civique	állampolgári jog
droits /m/ inviolables et inaliénables	megsérthetetlen és elidegeníthetetlen
jogok	
droit /m/ dérivé	másodlagos jog
droit /m/ primaire	elsődleges jog
durable /adj/	tartós
durée /f/	idő(tartam), hossz

E

ébranlement /m/	megmozdulás, felfordulás, lázadás
éclore /verbe intransitif/	kibontakozik, kinyílik
échanger /verbe transitif/	(ki)cserél, (fel)vált
échanges commerciaux /m/	kereskedelmi kapcsolatok
échapper à /verbe intransitif/	vmi elől kitér, vmit elhárít
échelon /m/	fokozat, alegység
éclatement /m/	szétesés, széthullás, robbanás
école /f/ obligatoire, gratuite et laïque	kötelező ingyenes világi iskola
écologiste /m/	ökológus, környezetvédő
économie /f/ administrée	központi irányítású gazdaság
économie /f/ circulaire	újra hasznosításon alapuló gazdaság
écraser /verbe transitif/	eltapos, lever (forradalmat)
effondrement /m/	összeomlás
élargissement /m/	(ki)bővítés
élections /f, pl/législatives	országgyűlési választások
élections /f, pl/municipales	helyhatósági választások
éminent, -e /adj/	kiemelkedő, kivételes
émission /f/ nocive	káros kibocsátás
empire /m/	császárság, birodalom
Empire /m/ byzantin	Bizánci Birodalom
emploi /m/ viable	megélhetést biztosító munka
en effet /adv/	valójában, ugyanis
en matière de /prép/	vminek a tárgyában
en vertu de /prép/	vmi miatt, vmi értelmében
englober /verbe transitif/	belevesz, egybefog
enjeu -x /m/	tét
enquête /f/	vizsgálat, felmérés, kivizsgálás, kutatás
enseignement /m/ supérieur	felsőoktatás
ensemble /m/	együttes, egész, összesség
entraîner /verbe transitif/	maga után von, előidéz
entraîner qqn à /verbe transitif/	vkít vmire késztet, kényszerít
entraver /verbe transitif/	akadályoz, hátráltat
entrer en force /verbe intransitif/	érvénybe lép
entrer en vigueur /m/	hatályba lép, érvénybe lép
envahir /verbe transitif/	eláraszt, elfoglal
en vertu de /prép/	vminek értelmében, vmi szerint
épargne /f/ de précaution	biztosági megtakarítás

Epiphanie /f/
 équinoxe /m/
 escargot /m/
 esprit /m/ frondeur
 essor /m/
 lendület
 établir /verbe transitif/
 État accréditaire /m/
 État accréditant /m/
 État vassal /m/
 étendre /verbe transitif/
 étouffer /verbe transitif/
 étouffer dans le sang /verbe transitif/
 étrange /adj/
 étranger /m/
 étranger -ère /adj/
 être issu-e de/expr/
 être résolu à /expr/
 excédent /m/
 exception /f/
 exécuter /verbe transitif/
 exercer /verbe transitif/
 exonération /f/ de l'impôt sur le revenu
 extinction /f/
 exode /m/
 exonération /f/ à vie d'impôts
 expansionniste /adj/
 expérience /f/

Krisztus bemutatásának ünnepe
 napéjegyenlőség
 éti csiga
 szabályokat nem tisztelő gondolkodásmód
 fellendülés, emelkedés, növekedés,

alapít, felállít, igazol
 fogadó állam
 küldő állam
 vazallus állam
 kinyújt, elterít
 elfojt (tüzet, lázadást)
 vérbe fojt
 különös, furcsa
 idegen
 külföldi, idegen
 vhonnan ered, származik
 rászánja magát vmire
 többlet
 kivétel, kifogás, óvás
 végrehajt, kivégez
 gyakorol, praktizál
 jövedelemadó mentesség
 kihalás (királyi ház) tűz eloltása
 kiáramlás, elvándorlás
 életre szóló adómentesség
 expanzív, terjeszkedő
 tapasztalat

F

facteur /m/
 faiblesse /f/
 faire appel à /expr/
 faire un rapport /expr/
 farce /f/
 fécondité /f/
 fer /m/
 festival /m/ en plein air
 fève /f/
 fiable /adj/
 fonction /f/
 fonctionnement /m/
 fondation /f/
 fouet /m/
 fragiliser /verbe transitif/
 France /f/ métropolitaine
 franchir /verbe transitif/
 fromage /m/ blanc
 frontière /f/
 fruits /m/ de mer
 stb.)
 fuir /verbe transitif/

tényező, együtttható, postás
 gyengeség, gyarlóság
 segítséget kér vkitől, számít vkire
 fellebbez
 jelentést készít, jelentést tesz
 tréfa
 fogamzóképeség
 vas
 szabadtéri fesztivál
 babszem
 megbízható
 funkció, tisztség, hivatal, szerepkör, estély
 működés, üzemelés
 alapítás, létrehozás, alapítvány
 ostor
 törékennyé tesz, veszélyeztet vmit
 kontinentális Franciaország
 átlép, túllép, átkel vmin
 túró
 (ország)határ
 a tenger gyümölcsei (kagylók, rák fajták,
 menekül vmi elől, kerül vmit

G

gagner /verbe transitif/

gain /m/

garbure /f/

különlegesség

Gaule /f/

geler /verbe transitif et intransitif/

szolgáltatást

généralement /adv/

gestion /f/ des déchets

Gilets /m/ jaunes

gouvernement /m/

grand-duché /m/

Grande pleine /f/

grande puissance /f/

grève /f/

guerre /f/ froide

nyer, gazdagodik

nyereség

káposztával és zöldségekkel készített

Gallia

fagy, befagyaszt vmilyen értéket,

általában, rendszerint

hulladék kezelése

sárga mellényesek (tiltakozási mozgalom)

kormány

nagyhercegség

Nagyalföld

nagyhatalom

sztrájk

hidegháború

H

habiliter à /verbe transitif/

haricot (vert, sec) /m/

harmoniser /verbe transitif/

héritier /m/ légitime

homélie /f/

hormis /adv/

huître /f/

hydrographie /f/

vkit vmivel megbíz, képessé tesz

bab, zöldbab

összhangba hoz, egymáshoz illeszt

törvényes utód, örökös

szentbeszéd

vmin kívül, vmitől eltekintve

osztiga

vízrajz

I

immunité /f/

immunité /f/ diplomatique

impérial -e /adj/

importance /f/

imposer /verbe transitif/

impôt /m/ sur le revenu de personne physique

impôt /m/ sur les sociétés

inaction /f/

incarnation /f/

incarner /verbe transitif/

incendie /f/

inciter à /verbe transitif/

indifférent -e /adj/ à qc

indifféremment /adv/

nélkül

industrie /f/ manufacturière

informer /verbe transitif/

ingrédient /m/

inondation /f/

Insee (Institut national des statistiques et des études) statisztikai hivatal

installation /f/

mentesség, védettség

diplomáciai mentesség

császári

fontosság, jelentőség

ráeröltet, rákényszerít

személyi jövedelemadó

társasági adó

tétlenség

megtestesülés, megtestesítés

megtestesít

tűzvész

vmire indít, vmire készlet

közömbös, közönyös

függetlenül, egyaránt, különbségtétel

kézműipar

tájékoztató, informál, értesít, közöl

hozávaló, összetevő (ételhez)

árvíz

statisztikai hivatal

megalapítás, beállítás

instaurer /verbe transitif/
 instituer /verbe transitif/
 instrument /m/ de ratification
 insurrection /f/
 intégrer /verbe transitif/
 intérêt /m/
 interprète /m, f/
 invasion /f/
 inviolabilité /f/
 issue /f/

bevezet, létrehoz, előír
 létrehoz, létesít, alapít
 megerősítő okirat
 felkelés, forradalom
 beolvaszt, belevesz,
 érdek, érdeklődés, kamat,
 tolmács, előadóművész
 megszállás
 sérthetatlenség
 vmi kimenetele, megoldása

J

jour /m/ chômé
 Jour /m/ de l'An
 jouir de /verbe intransitif/
 jour /m/ férié
 judiciaire /adj/
 juif -ve /adj/
 jurisprudence /f/

munkaszüneti nap
 Újév
 vminek az előnyeit, hasznát élvezi
 munkaszüneti nap
 törvényszéki, bírósági, bírói, jogi
 zsidó
 jogalkotás

L

lac /m/
 laïque
 lancer une politique /verbe transitif/
 langue /f/ vulgaire
 légat /m/
 légation /f/
 législatif -ve /adj/
 législation /f/ nationale
 légitime /adj/
 levée /f/

tó
 világi, nem egyházi
 politikát kezdeményez, indít
 népnyelv
 követ
 követség
 törvényhozói
 nemzeti törvényhozás
 törvényes
 megszüntetés, (összeg) felvétele (tárgy,
 dokumentum) kiváltása
 felemel, átvesz (fizetés ellenében)
 mentesség részleges megszüntetése
 élesztő
 szabadkereskedelem
 vmihez köthető
 határ, korlát
 határos vmivel
 szállít, leszállít, kiszolgáltat, kiad
 ostromot, harcot kezd, megtámad
 alaptörvény

lever /verbe transitif/
 levée /f/ partielle d'immunité
 levure /f/
 libre-échange /m/
 lié -e à /adj/
 limite /f/
 limitrophe de /adj/
 livrer /verbe transitif/
 livrer /verbe transitif/ bataille /f/
 loi /f/ fondamentale

M

macabre /adj/
 maire /m/
 majoritairement /adv/
 minorité /f/ de blocage
 majorité /f/ qualifiée
 malgré /prép/

félelmetes, halálos
 polgármester
 többségében
 blokkoló kisebbség
 minősített többség
 vminek dacára, ellenére

mandat /m/	megbízás
marché /m/ commun	közös piac
marché /m/ unique	egységes piac
marquer /verbe transitif/	megjelöl, nevezetessé tesz
massif /m/	középhegység
méconnaissance /f/ de la loi	a törvény nem-ismerete, helytelen alkalmazása
membre /m/ à part entière	teljes jogú tag
membre /m/ observateur	megfigyelő tag
menace /f/	fenyegetés
mener /verbe transitif/	vezet
mercure /m/	higany
mesures /f/ socio-fiscales	szociális, adóügyi intézkedések
met /m/	étel, fogás
mettre en oeuvre /expr/	végrehajt
mettre en place /expr/	előkészít, felállít, elhelyez
mettre fin à /expr/	véget vet vminek
mine /f/	bánya, akna
minerai /m/	ásvány
mission /f/ diplomatique	külképviselet
mission /f/ permanente	nemzetközi szervezethez delegált állandó képviselő, pl. Magyarország Európai Unió melletti Állandó Képvisellete Brüsszelben
modèle /m/	minta, példakép, modell
monarque /m/	uralkodó, fejedelem
mouvement /m/	mozgalom
Moyen Âge	középkor
moyen /m/ licite	törvényes/megengedett eszköz
moyen -ne /adj/	átlagos
moyenne /f/	átlag
multilatéral, -e	többoldalú, átfogó, multilaterális

N

négociation /f/	tárgyalás
noblesse /f/	nemesség
nobiliaire /adj/	nemesi, nemességgel összefüggő
Noël /m/	Karácsony
nomination /f/	kinevezés
nommer /verbe transitif/	kinevez, elnevez, hív
nonce /m/ (papal)	követ, (pápai) nuncius
nonciature /f/ (apostolique)	(apostoli) nunciatura, pápai követség
non-prolifération /f/ nucléaire	a nukleáris fegyverek elterjedésének
noyau /m/	megakadályozása
NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques)	lényeg, (sejt)mag
	Statistikai Célú Területi Egységek Nomenklatúrája

O

objectif /m/	célkitűzés, szándék
occupation /f/	megszállás, elfoglalás

octroyer /verbe transitif/ la décharge	megadja a felmentvényt
offrir /verbe transitif/	kínál, felajánl, adományoz
oeillet /m/	szegfű
opposer à /verbe transitif/	szembeállít, vmi ellen fordít
organisation /f/ institutionnelle	intézményi rendszer
orateur /m/	szónok, felszólaló
organisation /f/ internationale	nemzetközi szervezet
organisation /f/ non-gouvernementale, ONG	nem-kormányzati/civil szervezet, NGO
orientation /f/	tájékozás, irány, orientáció
originaire de /adj/	vmiből /valahonnan származó
origine /f/	eredet, származás
Ottoman /m/	török (főnév)
ottoman -e /adj/	török (melléknév)
ouverture /f/	nyitás, nyitány (zene)

P

Pacte /m/ de Varsovie	Varsói Szerződés
Pâques /f, pl/	Húsvét
païen, -ne /adj/	pogány
pas /m/	lépés
parfois /adv/	néha, időnként
parlement /m/ bicaméral	kétkamarás parlament
parlement /m/ monocaméral	egykamarás parlament
partenaire /m/	partner, társ
partenariat /m/	partnerség, társulás
patrimoine /m/ culturel immatériel	szellemi világörökség
pays /m/ neutre	semleges állam
pays /m/ signataire	aláíró/szerződő ország
pèlerin /m/	zarándok
pension /f/ de retraite	öregségi nyugdíj
Pentecôte /m/	Pünkösöd
pénurie /f/	hiány
perdurer /verbe intransitif/	kitart, megmarad
personnel /m/	személyzet
permanent, -e /adj/	állandó, folyamatos, tartós
PIB (produit /m/ intérieur brut)	bruttó hazai termék
pièce /f/ d'or	arany pénzdarab
pilier /m/	oszlop, pillér
pince /f/	csipesz
plaine /f/	alföld, síkság
plein emploi /m/	teljes foglalkoztatottság
pleine lune /f/	telihold
plupart /f/	a többség, a legnagyobb rész
point /m/ culminant	kiemelkedő földrajzi pont, magaslat
politique /f/ douanière	vámpolitika
politique /f/ étrangère	külpolitika
porter atteinte à des droits /expr/	jogokat megsért
porter à /verbe transitif/	vmennyire növel
posséder /verbe transitif/	birtokol
poste /m/	posta, hivatal, tisztség, állás, beosztás,
munka	
pot-au-feu /m/	húsleves
poterie /f/	kerámia, fazekasáru
poursuivre /verbe transitif/	folytat, követ, törekszik

pousser /verbe transitif/	tol
pousser /verbe intransitif/	növekszik (növény, ember)
pouvoir /m/	hatalom, hatóság
pouvoir /m/ d'achat	vásárlóerő
pouvoir /m/ exécutif	végrehajtó hatalom
pouvoir /m/ judiciaire	bírói hatalom
pouvoir /m/ législatif	törvényhozó hatalom
pratiquer /verbe transitif/	alkalmaz, gyakorol, folytat
précoce /adj/	korai, idő előtti
préfet /m/	prefektus, megyefőnök
prémunir /verbe transitif/	megóv
prérogative /f/	követelés, igény
présidence /f/ tournante	soros elnökség
prestations /f, pl/ sociales	társadalmi szolgáltatások, segélyek
prévaloir /verbe transitif et intransitif/	érvényre jut, érvényesül, diadalmaskodik
prévoir /verbe transitif/	tervez
primo-accédant /m/	első lakás vásárló
prince /m/	herceg, fejedelem
principauté /f/	hercegség
principe /m/ de la représentation proportionnelle	arányos képviselő elve
prise /f/ de pouvoir	hatalomátvétel
proclamer /la république /expr/	kikiáltja a köztársaságot
proclamer la neutralité /expr/	semlegességet jelent be
promouvoir /verbe transitif/	előmozdít, előléptet, hirdet
protection /f/	védelem, oltalom
protection /f/ du climat	klimavédelem
protection /f/ frontalière	határvédelem
protocole /m/	protokoll, jegyzőkönyv, eljárásrend
provisoire /adj/	átmeneti
puissance /f/ globale	globális hatalom
puissant -e /adj/	erős, nagyhatalmú

Q

quinquennat /m/	öt éves időszak
quittance /f/	számla, összeg átvételi elismervénye
quitter /verbe transitif/	kilép, elhagy, otthagyt

R

raison /f/	józan ész, ok
raison /f/ d'être	létfogosultság
rang /m/	sor, rang, rend, fokozat
rang /m/ diplomatique	diplomáciai rang
rappeler /verbe transitif/	vkit vmire emlékeztet
rapport /m/	kapcsolat, jelentés, beszámoló
ratatouille /f/	lecsó
réarmement /m/	fegyverkezés, újra felfegyverkezés
rébellion /f/	lázadás, felkelés
reboiser /verbe transitif/	újra erdősít, erdőt újra telepít
recensement /m/	népszámlálás
recenser /verbe transitif/ la population	népszámlálást tart
recettes /f, pl/	bevétel
réchauffement /m/ climatique	globális felmelegedés, klímaváltozás

recherche /f/	(tudományos) kutatás
réclamer /verbe transitif/	követel
reconnaître /verbe transitif/	elismer, felismer
recupérer /verbe transitif/	megszerez, megkap, visszkap
régir à /verbe intransitif/	adminisztrál, intéz, irányít
région /f/	régió, terület, vidék, térség, körzet
régler /verbe transitif/	szabályoz, számlát kiegyenlít
règne /m/	uralkodás
rejoindre /verbe transitif/	csatlakozik vmihez, vkihez,
relations /f, pl/ consulaires	konzuli kapcsolatok
relations diplomatiques /f, pl/	diplomáciai kapcsolatok
relations internationales /f, pl/	nemzetközi kapcsolatok
relief /m/	felszín, domborzat
rembourser /verbe transitif/	visszafizet
remporter les élections /verbe transitif/	megnyeri a választásokat
remplacer /verbe transitif/ par	helyettesít
remonter /verbe transitif et intransitif/	felfelé megy, (fel)túr vmit, időben
viszanyúlik	
rémunérer /verbe transitif/	javadalmaz
renforcer /verbe transitif/	(fel)erősít, megerősít
renverser le gouvernement	megbuktatja a kormányt
renvoyer à /verbe transitif/	vmire utal
répercussion /f/	hatás, begyűrűzés
repréhensible /adj/	büntetendő, kifogásolható
représentatif - ive /adj/	tipikus, képviseleti, jellegzetes
représentation /f/	képviselet, előadás
représentation /f/ proportionnelle	arányos képviselet
représenter /verbe transitif/	képvisel
répression /f/	elnyomás
république /f/ parlementaire monocamérale	egykamarás parlamenti köztársaság
république /f/ populaire	népköztársaság
réseau, -x /m/	hálózat
résidence /f/	lakóhely, ottlét, rezidencia
résider /verbe intransitif/	lakik, tartózkodik
Résiliation /f/	Kiegyezés, megbékélés, beletörődés
résurrection /f/	feltámadás
revendiquer /verbe transitif/	követel
réveillonner /verbe intransitif/	szilveszterezik
révolte /f/	lázadás
retrait /m/	kivonulás, kivonás, visszavonás, csökkenés
roi /m/ chevalier	lovag király
Rois /m/ Mages	napkeleti bölcsek
rôle /m/	szerep, szerepkör
romain -e /adj/	római
roux /m/	rántás
royal -e /adj/	királyi
royaume /m/	királyság

S

sabot /m/	fapapucs, facipő, (itt) osztriga nyitó
sacré -e /adj/	szent
saisir /verbe transitif/	vkit vmilyen kéréssel megkeres
saisir l'opportunité /f/	megragadja az alkalmat
sanction /f/	szankció, büntetés

satisfaire aux besoins /m/ /expr/ scrutin /m/ s'achever /verbe intransitif/ se conformer à /verbe intransitif/ se convenir de /verbe intransitif/ se détacher de /verbe intransitif/ se diffuser /verbe intransitif/ se disputer /verbe transitif/ se diviser /verbe intransitif/ se doter de /verbe intransitif/ s'éclater /verbe intransitif/ s'engager à /verbe intransitif/ s'opposer à /verbe intransitif/ se prémunir contre /verbe transitif/ se propager /verbe intransitif/ se réclamer de /verbe intransitif/ se soulever contre /verbe intransitif/ se venger /verbe intransitif/ service /m/ siège /m/ signature /f/ signer un accord /verbe transitif/ significatif, -ve /adj/ s'interroger sur /verbe intransitif/ situation /f/ de conflit Smic (salaire /m/ minimum interprofessionnel) société /f/ civile solennel -le /adj/ solennellement /adv/ somme /f/ soulèvement /m/ nobiliaire soumettre à /verbe transitif/ source /f/ du droit sources /f/ de droit subsidiaire sous la couverture de sous l'égide /f/ de sous réserve /f/ soutenir /verbe transitif/ souverain /m/ souveraineté /f/ spectaculaire /adj/ spiritueux /m/ stimuler /verbe transitif/ la natalité subir /verbe transitif/ succéder à /verbe intransitif/ successeur /m/ suffrage /m/ universel suffrage /m/ universel direct subir /verbe transitif/de plein fouet /m/ subvention /f/ dédiée aux primo-accédants subvention /f/ non remboursable superficie /f/ suite à /prep/ surproduction /f/ successeur /m/	eleget tesz az igényeknek választás befejeződik, lezárul megfelel vminek vmiben megegyezik, egyességre jut, megállapodik elszakad, eltávolodik, elkülönül terjed, ismertté válik veszekszik vmin, összevész feloszlik, részekre bomlik vmivel ellátja magát (forradalom, háború, vihar) kitör kötelezi magát valamire szembeszáll, ellene mond, felkészül vmi ellen elharapózik, elterjed vmire hivatkozik felkel, fellázad vmi ellen bosszút áll, megbosszul szolgáltatás, szolgálat, hivatal, ügyelet székhely, ostrom aláírás aláír egy megállapodást jelentős, szignifikáns vmin gondolkodik konfliktushelyzet minimál bér civil társadalom ünnepélyes ünnepélyesen összeg nemesi felkelés vkit/vmit vminek alávetni, vmit benyújtani jogforrás kiegészítő jogforrások vmilyen ürüggyel vminek az égíse alatt feltéve, amennyiben támogat, fenntart, alátámaszt uralkodó (itt) fennhatóság látványos égetett szesz, pálinka elősegíteni a születésszám növekedését vmit elvisel követni vkit a sorban követő, soron következő általános titkos szavazati jog, választás általános titkos közvetlen választás elviseli a csapást, telibe kapja a csapást családi otthonteremtési kedvezmény vissza nem térítendő támogatás felszín, kiterjedés vmit követően, vminek a következtében árutöbblet, árutöbblettermelés követő, örökös
---	--

supprimer /verbe transitif/
système /m/ électoral

(ki)töröl, megsemmisít
választói rendszer

T

taille /f/
taux /m/
taux /m/ de fécondité /f/
taxe /f/ à la valeur ajoutée
adó
taxe /f/ d'habitation
taxe /f/ punitive
tenir pour responsable /verbe transitif/
tentative /f/
tenter /verbe transitif/
terre /f/ cultivable
territoire /m/
terrorisme /m/ international
tertiarisation /f/
felé
titre /m/
tournant /m/ de siècle
tourner la page /verbe transitif/
Toussaint /m/
traité /m/
tranche /f/ du prêt
Transdanubie /f/
tranférer /verbe transitif/
transformer /verbe transitif/
transit /m/
tribue /f/
tribunal /m/

méret, kiterjedés, magasság
arány, ráta
születési arány
hozzáadott érték adó, általános forgalmi

ingatlanadó
büntető adó
felelősnek tart
próbálkozás, kísérlet
megpróbál, igyekszik
művelhető terület
(föld)terület
nemzetközi terrorizmus
eltolódás a harmadik gazdasági szektor

cím, titulus, okirat, jogcím
századforduló
új lapot nyit, leszámol a múlttal
mindenszentek
egyezmény
adósság részlete
Dunántúl
átutal (összeget), átad
megváltoztat, átalakít
átszállítás, tranzit
néptörzs
bírótság

U

urbain -e /adj/
urbanisation /f/
usine /f/ d'assemblage
ustensile /m/

városi
városiasodás
összeszerelő üzem
evőeszköz

V

valeur /f/
valeur /f/ ajoutée
veiller à /verbe intransitif/
vertu /f/
viable /adj/

vignoble /m/
vocable /m/
voie /m/ ferré
voir le jour /verbe transitif/
voire /adv/

érték(rend), jelentőség
hozzáadott érték
vigyáz, ügyel vmire
erkölcs, jó tulajdonság, érdem
élhető, tovább fennmaradó, megélhetést
biztosító
szőlőskert
szó, kifejezés
vasút
napvilágra kerül
sőt, mi több

voiture /f/ autonome
Voïvodine /f/
voter /verbe transitif et intransitif/
voyage /m/
voyager /verbe intransitif/
vulnérabilité /f/

önműködő autó
Vajdaság
szavaz, megszavaz
utazás, út, kirándulás
utazik
sebezhetőség, érzékenység



zone /f/ d'influence

befolyásolási övezet

SOURCES

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Hongrie>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/HU/situation-economique-de-la-hongrie>

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_la_Hongrie

<https://www.aszhirportal.hu/fr/actualite/defis-de-la-politique-daide-a-la-famille-dans-les-pays-du-groupe>

<https://www.kormany.hu/en/the-prime-minister/the-prime-minister-s-speeches/discours-de-m-viktor-orban-premier-ministre-de-hongrie-au-iii-forum-demographique-de-budapest>

<https://voyages.ideoz.fr/cuisine-hongroise-guide-hongrie/>

<https://www.budapest-bons-plans.fr/se-restaurer-a-budapest/cuisine-hongroise/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_de_la_Hongrie

https://www.routard.com/guide_agenda/hongrie.htm

<https://fr.wikipedia.org/wiki/France>

https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%Agographie_de_la_France

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_la_France

<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/quand-explosera-la-prochaine-crise-sociale-en-france-20190701>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_en_France

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-elections-en-France>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_fran%C3%A7aise

https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAtes_et_jours_f%C3%Agri%C3%A9s_en_France

https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_fran%C3%A7aise

<https://europa.eu/>

https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%Agchauffement_climatique

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/migratory-pressures/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_migratoire_en_Europe

<https://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-brexit.html>

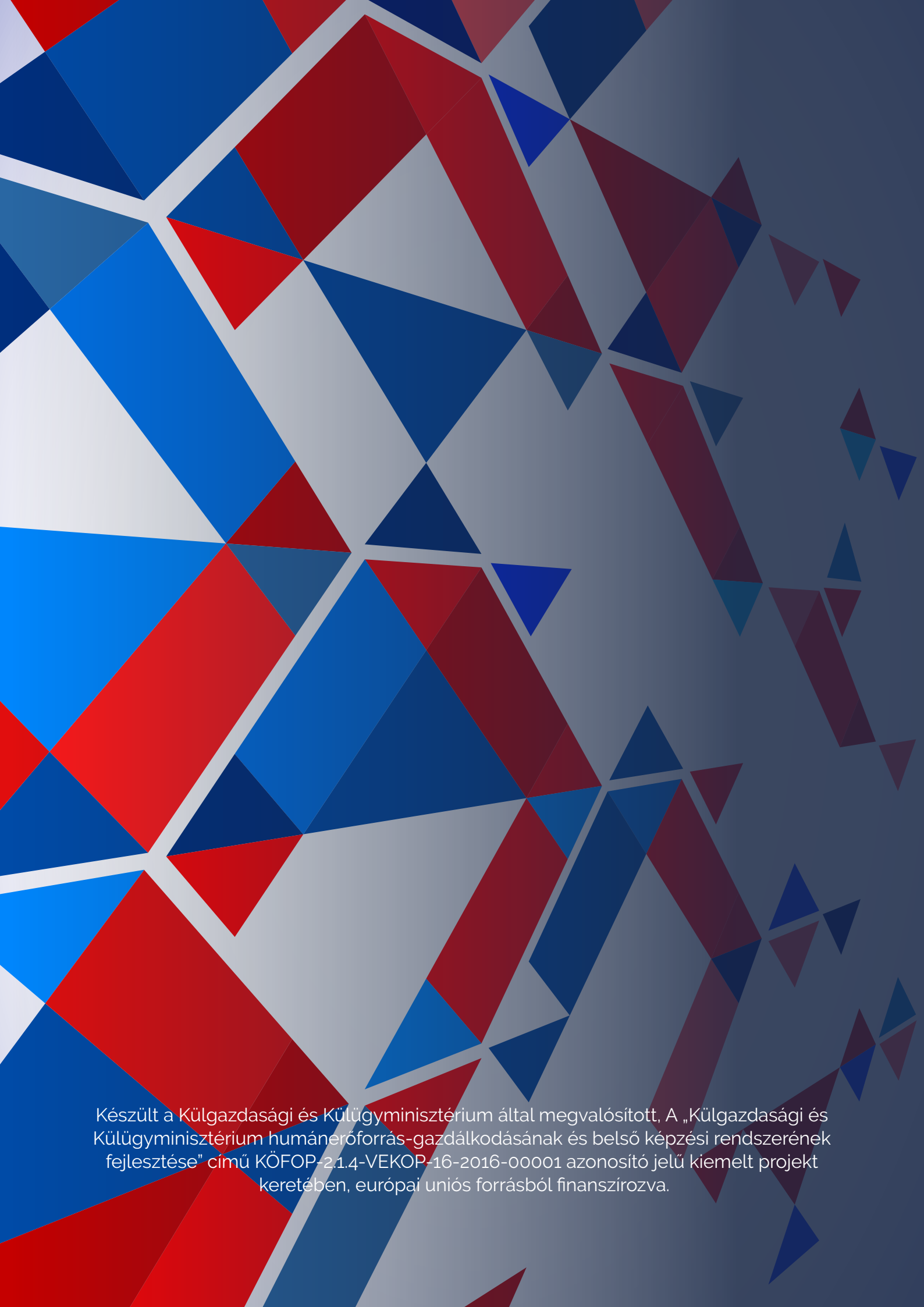
<https://europa.eu/euroat20/fr/>

https://europa.eu/european-union/about-eu/what-the-eu-does-for-its-citizens_fr

<https://www.touteurope.eu/actualite/la-presidence-tournante-du-conseil-de-l-union-europeenne.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%Agsidence_du_Conseil_de_l%27Union_europ%C3%Agenne

https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/what-european-commission-does/law/areas-eu-action_fr#member



Készült a Külgazdasági és Külügyminisztérium által megvalósított, A „Külgazdasági és Külügyminisztérium humánerőforrás-gazdálkodásának és belső képzési rendszerének fejlesztése” című KÖFOP-2.1.4-VEKOP-16-2016-00001 azonosító jelű kiemelt projekt keretében, európai uniós forrásból finanszírozva.